

# Felice Gimondi vainqueur de Milan - San Remo

(Page 17)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

# FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

EXCLUSIF

## Terrassé par une implacable maladie

# Pompidou démissionnerait à la fin du mois d'avril

## LA PRÉSIDENTIELLE AURAIT LIEU EN MAI

Dans les grandes chancelleries internationales, les diplomates s'attendent qu'une élection présidentielle ait lieu en France dès le mois de mai. C'est au lendemain même de la rencontre sans grands résultats à Pitsounda entre le président Pompidou et M. Leonid Brejnev, le numéro un soviétique, que cette information s'est répandue.

Ce « sommet » franco-soviétique serait donc le dernier voyage à l'étranger du président français, puisque le voyage officiel au Japon semble avoir été ajourné sine die.

On s'attend que le président Pompidou annonce dès la fin du mois d'avril son intention de démissionner. Cette date a été choisie afin que l'élection de son successeur puisse avoir lieu au plus tard fin mai, c'est-à-dire avant le début des grandes vacances pour les citadins et des grands travaux agricoles pour les ruraux.

Une telle démission du président Pompidou ne peut-être motivée que par une aggravation de son état de santé. La maladie dont il souffre et qu'il supporte avec un extraordinaire courage depuis plusieurs mois (on a parlé de la maladie de Kahler) ne lui permet plus, il en aurait acquis la conviction, de supporter les obligations physiques de chef de l'Etat, même si elle laisse toutes ses facultés intellectuelles intactes.

On a noté, lors de son départ pour Pitsounda, que le président Pompidou, pour la première fois, avait été conduit en voiture jusqu'à son avion sans traverser le salon d'honneur ni saluer les personnalités présentes à tout départ présidentiel et sans passer en revue la garde d'honneur. Il paraît aussi qu'il était venu à l'aérodrome dans une voiture anonyme aux plaques brouillées afin qu'on ne puisse voir les occupants.

(Lire la suite en dernière page)

### LES IDÉES ET LES FAITS

#### Madrid et le Vatican

Le régime franquiste a établi sa stabilité, depuis trente-cinq ans qu'il est au pouvoir, sur trois piliers : l'armée, la Phalange et l'Eglise. Et le Caudillo a toujours su jouer des uns avec les autres. Avec la première, il n'a jamais eu de problèmes, en étant comme généralissime le chef incontesté, contrairement à ce qui se passe au Portugal où M. Caetano a dû limoger deux de ses officiers supérieurs qui s'élevaient contre sa politique lusitanienne en Afrique. Quant aux phalangistes fidèles à la mémoire de José Antonio Primo de Rivera, ils ont été écartés du pouvoir, pour un certain temps, à cause de leur tendance sociale trop prononcée. Ils ont été remplacés par les gens de l'Opus Dei, qui, entendant vivre ardemment leur foi dans leur vie professionnelle, ont contribué au grand essor économique de l'Espagne d'après-guerre. Mais ils tombent volontiers dans l'affairisme. Aussi, nombre d'entre eux ont été éliminés du gouvernement de l'amiral Blanco, puis, après l'assassinat de ce dernier, dirigé par M. Navarro.

Reste l'Eglise. Et ce n'est pas un moindre paradoxe que Franco qui a lancé sa « croisade » pour préserver son pays du communisme en luttant notamment contre les fusillades de curés et les détracteurs de catholiques, soit en froid avec le catholicisme — ou du moins une fraction de celui-ci — qui, historiquement, est une des grandes assises de la nation espagnole. Un concordat fut signé en 1953 entre Madrid et le Vatican. Il paraissait bénéfique pour les deux parties. Le chef de l'Etat pouvait choisir, lors de la nomination des évêques, parmi trois candidats présentés sur une liste élaborée par Rome. L'Eglise était parfaitement libre d'exercer son apostolat et le clergé était payé par l'Etat. Or, aujourd'hui, on parle, de part et d'autre, de dénoncer le concordat.

C'est que, sous l'influence de jeunes évêques et de jeunes prêtres postconciliaires (Vatican II pourtant n'a eu lieu que pour préconiser un nouveau pastoral adapté à notre temps et nullement pour remettre en cause les dogmes de l'Eglise), des intrusions politico-syndicalistes se sont produites, ici comme ailleurs, projetant une confusion du politique et du religieux. Le dernier incident a eu lieu à propos de la garde à vue de l'évêque de Bilbao, Mgr Anoveros, qui avait prononcé une homélie en faveur des nationalistes basques, liés aux révolutionnaires, au moment de l'exécution de l'anarchiste Puig Antich, assassin d'un policier et auteur de sept pillages de banques. L'incident a été réglé lors d'une entrevue de Franco et du nonce.

Certes, l'Eglise a à rappeler aux Etats en matière sociale sa doctrine contenue dans ses encycliques de Léon XIII à Jean XXIII. Et elle ne saurait non plus, comme ne cesse de le répéter Paul VI, cautionner la violence qui mène à des injustices pures que celles que nous subissons aujourd'hui et qui, définitivement, empêcherait toute action sociale chrétienne. Souvenons-nous aussi de cette phrase de Panine, ami de Soljenitsine, prononcée en Suisse : « Il est dur de vivre sans Eglise. Il est plus dur encore d'accomplir nos devoirs sans le secours des sacrements ». D'aucuns voudraient-ils que l'Espagne — dont nous ne nous cachons pas les tares politiques — devint à l'extrémité ouest de notre continent, une autre Union soviétique ou se trouvât plongée dans une seconde guerre civile ?

René BRAICHET

## Nixon passera-t-il le cap de novembre ?

WASHINGTON (AP). — Au cours du programme « Face au pays », de la chaîne de radio C.B.S., M. Wilbur Mills, membre démocrate de la Chambre des représentants, a estimé que le président Nixon quitterait la Maison-Blanche d'ici le mois de novembre.

M. Mills est président de la commission des voies et moyens, et vice-président de la commission chargée d'examiner les impôts sur le revenu de M. Nixon.

Comme on lui demandait s'il pensait que le président serait encore en fonction lors des élections de novembre, il a répondu par la négative.



Oui, mais voilà, comme le montre notre document, le président Nixon... connaît la musique !

(Téléphoto AP)

## Le National a engagé son débat sur la modification de la loi sur l'AVS

BERNE (ATS). — Le Conseil national s'est occupé dès le début de sa séance de lundi de la modification de la loi sur l'AVS proposée par le Conseil fédéral. L'entrée en matière a été adoptée tacitement et le vote intervendrait aujourd'hui.

Il s'agit, rappelle le président de la commission, M. Schlaeply (soc-NE), de procéder dès 1975 à une adaptation plus

ou moins automatique des rentes AVS et AI à l'évolution économique. Les rentes devraient pouvoir désormais être adaptées à l'évolution des prix et des salaires par arrêté du Conseil fédéral, l'indice suisse des prix à la consommation constituant la limite inférieure de l'adaptation, et l'indice des salaires AVS, la limite supérieure. En outre, le projet prévoit une allocation de renchérissement aux bénéficiaires des prestations complémentaires, ainsi que des dispositions permettant de subventionner la construction de foyers pour personnes âgées.

La commission du Conseil national s'est prononcée en faveur de ce subventionnement ainsi que de l'adaptation des prestations complémentaires. Elle s'oppose à l'augmentation des rentes AVS en 1974, qui découlerait de l'automatisme suggéré par le gouvernement, mais admet le versement d'un nouveau 13me mois, cette année, et suggère enfin que la question de l'automatisme fasse l'objet d'une nouvelle étude.

(Lire la suite en page 13)

## La Saint-Patrick loin de l'Ulster



Nous avons annoncé la nouvelle tragédie qui a ensanglanté l'Ulster durant le dernier week-end à l'occasion de la Saint-Patrick. Fort heureusement, cette célébration a connu outre-Atlantique un aspect moins sanglant. Et voici, dans la 51me rue à New-York, le traditionnel défilé des « bagpipers ».

(Téléphoto AP)

## Nouvel échec électoral pour Willy Brandt

MAYENCE (R.F.A.), (AP). — Les chrétiens-démocrates ont eu la majorité absolue aux élections de Rhénanie-Palatinat, infligeant un second revers aux sociaux-démocrates du chancelier Brandt.

Les chrétiens-démocrates ont obtenu 51,7 % des voix et 867 postes de conseillers au niveau du land et des municipalités. En 1969, ils n'avaient eu que 43,9 % des voix et 660 postes.

Les sociaux-démocrates ont perdu près de 6 % de leurs voix, passant à 35,5 % du total, et ont perdu 29 sièges, n'en gardant que 600.

Le 3 mars à Hambourg, le parti de M. Brandt avait perdu la majorité absolue qu'il détenait depuis 16 ans.

Le petit parti démocratique, allié aux sociaux-démocrates a obtenu 8,8 % des voix et 131 sièges de conseillers en Rhénanie-Palatinat.

Le N.P.D. d'extrême droite, avec 0,9 % des voix, a perdu ses 26 sièges.

Les indépendants ont également perdu du terrain, passant de 4,4 à 2,9 % des voix et de 64 à 41 sièges.

Selon les observateurs politiques, l'issue du scrutin montre la désaffection des électeurs à l'égard du gouvernement de M. Brandt. Mais, dans les milieux gouvernementaux, on soulignait que les problèmes locaux ont tenu la première place lors des élections de Rhénanie-Palatinat.

Pense-t-il que M. Nixon démissionnera ou sera mis en accusation ? Réponse : « L'un ou l'autre, je ne sais pas encore ».

M. Mills a déclaré que des pressions, en vue d'une démission du président, s'exerçaient au sein même du parti républicain, car celui-ci craint de perdre des voix en novembre.

Selon le « Star-news », de Washington, Mlle Rose Mary Woods, secrétaire personnelle du président Nixon, a été assignée à témoigner, sous peine d'amende au procès de John Mitchell, ancien ministre de la justice, et de Maurice Stans, ancien ministre du commerce.

Mlle Woods serait convoquée comme témoin de l'accusation, pour être interrogée au sujet d'une liste de personnes ayant versé des contributions à la campagne pour la réélection du président Nixon, en 1972.

Me Rhyne, avocat de Mlle Woods, a déclaré que tout commentaire à ce sujet devrait venir des services du ministère de la justice.

### UN SOUTIEN

Dans une interview publiée par la revue « Newsweek », le président égyptien Sadate déclare qu'une mise en accusation du président Nixon serait « une véritable tragédie » pour le Proche-Orient.

(Lire également en dernière page)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9, 11 et 20

L'actualité suisse : page 13

Les sports : pages 15 et 17

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 25

Dernière heure et bourses : page 27

Nouvelle alerte au mazout à Villiers (Page 7)

Gain record à la Loterie à numéros

Vol à main armée à Renens (Page 13)

Portes ouvertes sur la Neuveville (Page 24)

## AVIS AUX RESCAPÉS

Tout le monde est content ! L'événement est assez exceptionnel pour que l'on s'arrête un instant, afin d'examiner de plus près cette unanimité dans la satisfaction.

Oui, les premiers rapports en apportent la preuve : les automobilistes, leurs passagers et même la police de la route, tout le monde est satisfait du 130 à l'heure sur les autoroutes, autorisé depuis jeudi dernier.

Cette satisfaction s'est particulièrement manifestée durant le week-end et les retours, hier matin. La circulation a été partout plus fluide ; on ne signale pas d'accidents ; les automobilistes ont été très raisonnables : le nombre des amendes pour excès de vitesse est infime. Certes, quelques « mordus » de la grande vitesse en voudraient plus encore que 130 à l'heure. Mais ils sont si rares que leurs récriminations se perdent dans l'euphorie générale.

Perdue de vue aussi, par la même occasion, l'augmentation du prix de l'essence. Et oubliée l'économie de carburant, tout de même nullement négligeable, qui était réalisée sur les autoroutes grâce à la limitation à cent à l'heure depuis novembre dernier. Pour le moment, au diable l'avarice ! On roule, on avance plus vite, c'est tout ce qui compte.

Ceux qui se sont évertués à prêcher la modération, les champions de l'épargne, les sages préoccupés par l'inflation et le renchérissement déplorables, ces trouble-fête ont bonne mine. Qu'ils se taisent, ces oiseaux de malheur ! Qu'ils se consolent en méditant l'adage, selon lequel « on a toujours tort d'avoir raison trop tôt ». Il sera bien assez tôt de se morfondre quand arriveront les jours plus durs auxquels nous n'échapperons probablement pas.

Les plus contents de tous, ce sont ceux qui ont eu la vie sauve, ou qui sont sortis indemnes de l'expérience du cent à l'heure. Car, pendant les quatre mois qu'elle a duré, il y a eu tout de même moins de tués, et moins de blessés graves sur nos autoroutes. Mais ces rescapés, nul n'en connaît le nom. C'est vous, c'est moi, c'est votre femme, votre fiancée, votre fils ou votre fille, qui sait ? Et qui donc s'en réjouirait ?

Alors, réjouissons-nous tous ensemble, puisque nous sommes vivants et bien portants. Et si jamais la folle course devait recommencer sur les autoroutes, rentrons alors la tête dans les épaules, faisons-nous tout petits. Car — au dieu auto ne déplaise — ce qui est mortel, par-dessus tout, ce n'est pas le mauvais temps, ni l'autoroute qui s'effrite, ou la défaillance mécanique. Ce qui tue, sur toutes les routes, c'est la Vitesse.

R.A.

Sécurité totale par la

**NATIONALE SUISSE ASSURANCES**

Agence générale  
André BARMETTLER  
NEUCHÂTEL

**AVIS TARDIFS**

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**La conférence de la DANTE ALIGHIERI est renvoyée à une date ultérieure**

**Démonstration**

Dès aujourd'hui et jusqu'au samedi 23 mars 1974, la conseillère de beauté ARVAL sera à disposition à la

**Pharmacie MONTANDON**

Rue des Epaveurs 11 - Neuchâtel  
Tél. (038) 25 49 09

Produits suisses - Spécialités bio-cosmétiques

**UNION SYNDICALE, Neuchâtel**

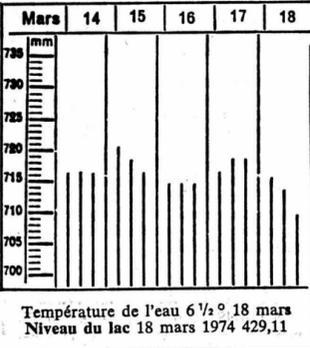
Ce soir, à 20 h 15, à la Salle des conférences, conférence de M. Charles LEVINSON, docteur en économie et sociologie industrielle (Universités de Paris et de Toronto), secrétaire général de la Fédération internationale des syndicats de la chimie, ancien secrétaire général adjoint de la Fédération internationale des syndicats des ouvriers de la métallurgie, sur :

**LE PROBLÈME L'ÉNERGIE**

Invitation cordiale à tous les intéressés.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel 18 mars.  
Température : Moyenne : 12,2 ; min. : 8,8 max. : 17,4 ; Baromètre : Moyenne : 712,7. Vent dominant : Direction : o-s-o ; force : modéré. Etat du ciel : couvert à très nuageux.



**Prévisions météorologiques.** — Ouest et nord-ouest de la Suisse : le temps sera couvert puis pluvieux. La température sera comprise entre 9 et 14 degrés.

Valais, centre et est de la Suisse, nord et centre des Grisons : sous l'influence du föhn le temps sera encore partiellement ensoleillé mais des précipitations régionales pourront se produire l'après-midi à partir du sud-ouest. La température en plaine sera comprise entre 13 et 18 degrés et l'isotherme de zéro degré avoisinera 3000 m. Le vent du secteur sud sera en général modéré en plaine et fort en montagne et dans les vallées.

Temps probable pour mercredi et jeudi. — Nord des Alpes : cessation du föhn dans l'est et temps couvert et pluvieux dans l'ensemble des régions. Température en forte baisse. Jeudi neige régionalement jusqu'en plaine.

**DERNIÈRE HEURE**  
en avant-dernière page

**Formule de changement d'adresse**

Pour éviter un arrêt de la distribution du journal, nous prions nos abonnés de nous adresser leurs instructions

**PAR ÉCRIT**  
trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

**FAN-L'EXPRESS**  
Service des abonnés, 4, Saint-Maurice  
2001 NEUCHÂTEL  
Changement d'adresse \* temporaire \* définitif  
(\* souligner ce qui convient)

Domicile habituel :  
Nom - Prénom :  
No - rue :  
Localité : No postal :  
Nouvelle adresse :  
Nom - Prénom :  
No - rue :  
Localité : No postal :  
Valable dès le :  
au y compris.

**A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION**

**PESEUX**

**Camp de ski réussi**

Les élèves de l'Ecole secondaire qui fréquentent les classes du Centre scolaire des Coteaux ont passé leur camp de ski aux Crossets la semaine dernière. Le temps a été très favorable, mais la neige était assez dure, ce qui causa plusieurs accidents. Malgré cela le camp fut une réussite et le retour s'est fait samedi en fin d'après-midi.

**Etat civil de Neuchâtel**

**NAISSANCES.** — 13 mars. Caso, Véronique, fille d'Alfonso-Antonio, mécanicien, Neuchâtel, et de Marceline, née Beck. 14. Jimenez, Joaquin, fils de Joaquin, ouvrier de fabrique, Boudry, et de Dora, née Ségura ; Rodriguez, Carole-Eliane, fille de José-Antonio, chauffeur, Cortaillod, et d'Eliane-Monique, née Renaud. 15. Bourquin, Emmanuel, fils de Jean-Jacques, typographe, Colombier, et de Sonia-Maria, née Montemari ; Sauser, Isabelle, fille de Werner, machiniste, Savagnier, et de Nadine-Marcelle, née Piemontesi ; Zehnder, Isabelle, fille de Pierre-André, radio-électricien, le Landeron, et de Georgette, née Despland. 16. Balmer, Patrick-Olivier, fils de Claude-Henri, horloger, Bevaix, et de Margaretha-Lilly, née Landau ; Annocia, Hélène, fille de Carmelo, ouvrier de fabrique, Marin, et de Vicenta-Isidora, née Mariblanca.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** — 15 mars. Hofer, Francis-Albert, aide-monteur, et Stauffer, Raymond-Agnès, les deux à Neuchâtel ; Cazzaro, Donato, cuisinier, et Blanco, Maria-Conception, les deux à Neuchâtel ; Senn, Edouard-Louis, cuisinier, Neuchâtel, et Crausaz née Mauron, Claudine, Fribourg ; Cherno, Gérard-René, magasinier, Neuchâtel, et Bieri, Marlène-Thérèse, Saint-Blaise en fait et en droit. 18. Morf, Charles-Albert (machiniste, et Del Fabro, Caterina-Vittoria, les deux à Neuchâtel ; Jeanraud, Paul-Marcel, électricien, la Chaux-de-Fonds, et Bauermeister, née Duvoisin, Lucette-Jacqueline, Marin-Epagnier.

**DÉCÈS.** — 12 mars, Richina née Beltrami, Rosa-Cornelia, née en 1894, ménagère, Colombier, veuve de Richina, Giuseppe-Enrico. 15. Sandoz née Vauthy, Léa-Marie-Nathalie, née en 1912, ménagère, Neuchâtel, épouse de Sandoz, Marcel-Emile ; Gacond, René-Hubert, né en 1949, facteur, Rochefort, célibataire.

**Madame Frédéric BOREL**  
née Ruth GREZET

leur chère tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 88me année.

2000 Neuchâtel, le 18 mars 1974.  
(Verger-Rond 7)

Ne crains rien car je suis avec toi.  
Esaïe 40 : 10.

L'incinération aura lieu mercredi 20 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Œuvre des Perce-Neige (c.c.p. 20 - 8727)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Naissances**

Isabelle a la joie d'annoncer la naissance d'un petit frère,

**Philippe**  
le 18 mars 1974

Monsieur et Madame  
J.-Cl. GOBAT-JOST

Maternité Pourtalès Rocher 36  
Neuchâtel

Francine MATTHEY et Eric GOLAY ont le plaisir d'annoncer la venue d'une petite

**Delphine - Claude**  
le 18 mars 1974

Maternité Pourtalès Trois-Portes 71  
2000 Neuchâtel 2006 Neuchâtel

Monsieur et Madame Hans-Jörg LANZ-GIRARD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Stéphane**  
16 mars 1974

Maternité Pourtalès Chasse-Peines 29  
Hauterive

Monsieur et Madame J. HELBLING-FLAUX ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Frédéric**  
18 mars 1974

Maternité Pourtalès Gare 7  
2074 Marin

**Au Tennis-club Cressier-Cornaux**

Récemment le Tennis-club Cressier-Cornaux a siégé sous la présidence de M. Jacques Grisoni. Après la lecture des différents rapports, le président a remercié M. M. Cattin, capitaine démissionnaire pour son grand travail fourni aussi bien pour les championnats que pour les cours pour juniors. Puis on a passé à l'élection du comité qui se compose de la façon suivante : MM. Jacques Grisoni, président ; Jacques-Ed. Ruedin, vice-président ; Hans Richi, caissier ; Michèle Tschanz, secrétaire ; Jacques Von Gunten, capitaine ; Michel Cattin, J.-Daniel Clottu, membres.

Sur une proposition du caissier, l'assemblée a également décidé d'acheter une machine à balle et de ne pas augmenter les cotisations annuelles.

**Un don pour la paroisse**

Soucieuse du développement salutaire et bénéfique pour la population de Cressier des collectivités religieuses, CISAC S.A., entreprise établie depuis 25 ans dans la commune de l'Entre-deux-Lacs, a décidé de faire un don de 5000 fr. à la paroisse protestante de Cressier pour le financement de la construction du campanile du centre protestant.

Le don s'inscrit dans la politique suivie par l'entreprise qui non seulement souhaite maintenir et raffermir les bonnes relations qu'elle entretient avec les habitants de Cressier, mais plus encore, estime que l'un des rôles indispensables d'une industrie est de se donner une dimension extérieure d'aide et de soutien aux réalisations sociales et religieuses dont bénéficie l'ensemble de son personnel.

**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les parents, amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Frédéric BOREL**  
née Ruth GREZET

leur chère tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 88me année.

2000 Neuchâtel, le 18 mars 1974.  
(Verger-Rond 7)

Ne crains rien car je suis avec toi.  
Esaïe 40 : 10.

L'incinération aura lieu mercredi 20 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Œuvre des Perce-Neige (c.c.p. 20 - 8727)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Assemblée de paroisse**

La paroisse d'Auvèrner a siégé récemment. Procès-verbal et rapports financiers acceptés, le pasteur Schneider lut le rapport paroissial donnant un aperçu des soucis et des satisfactions. Les difficultés concernent les leçons de religion quant à l'établissement des horaires et le manque de matériel d'enseignement. Responsable de ce dernier point, le Synode a chargé une commission ad hoc de s'en occuper, mais on attend toujours. A propos du Synode, il est envisagé dans un projet de réforme des structures de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, de ramener le nombre des délégués à une soixantaine, contre 200 actuellement.

On enregistre une démission au collège des anciens, celle de M. J.-J. Perrochet. Selon un plan établi pour fixer les manifestations paroissiales — vente, soirée, offrande — à raison de deux par années, la journée d'offrande aura lieu dans la seconde quinzaine de mai, et la vente se déroulera au début de novembre. La convention signée il y a deux ans avec la paroisse catholique prenait échéance en janvier 1974. La situation étant satisfaisante pour les deux parties, elle a été reconduite par un additif approuvé par le Conseil synodal et le Conseil communal.

Après la partie administrative, un film très vivant, réalisé par un Hollandais en 1970, « A vous de répondre » présentait des situations d'actualité familiale, sociale, incitant à la réflexion.

**COLOMBIER**

**Succès d'un concert**

(sp) Samedi a été présenté à la grande salle de concert annuel de la Musique militaire et de la société de chant « Union ». Le public a assisté à un concert de choix. La fanfare ne craint pas de passer à un genre moderne et elle y réussit fort bien. La direction en est assurée par MM. R. Gobbo, directeur, et Ph. Udriet, sous-directeur. Fait réjouissant : le nombre élevé de jeunes élèves, lesquels ont réalisé le tour de force de présenter un morceau après quelques mois de formation seulement.

Le chœur d'hommes, placé sous la direction de M. P.-A. Matthey, a exécuté avec succès cinq chœurs de son répertoire.

**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Club des 100 de Marin-Epagnier a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Willy ANDRÉ**  
membre et ami.

Le comité, le personnel et les pensionnaires du home « Mon Foyer », à Dombresson, ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame Clara HUGUELET**

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Je viens à toi, Seigneur Jésus, accepte-moi telle que je suis.

Monsieur Fred Kunz-Saam et sa fille : Mademoiselle Françoise Kunz, à Colombier ; Madame et Monsieur Fernand Veillard-Saam, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, au Landeron et à Bienne ; Monsieur Georges Kunz, à Colombier ; Monsieur et Madame Edward Kunz-de Bosset et leur fille, à Genève ; Les enfants et petits-enfants de feu Paul-Albert Kunz, à Neuchâtel, Cheseaux et Zurich, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Fred KUNZ**  
née Odette SAAM

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 61me année, après une longue maladie supportée avec un grand courage.

2013 Colombier, le 18 mars 1974.  
(Rue Haute 9)

L'ensevelissement aura lieu dans la plus stricte intimité, mercredi 20 mars, à 15 heures, au cimetière de Colombier.

Culte à la chapelle de l'hôpital des Cadolles, à 14 h 15.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre de la Sœur visitante de Colombier (c.c.p. 20 - 714)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Madame Eugène HENZER**  
née Adrienne BADOUX

leur bien-aimée et regrettée maman, grand-maman, marraine, tante, belle-sœur et parente, enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie, dans sa 94me année.

Colombier, le 18 mars 1974.

Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi.

Le culte et l'incinération auront lieu le mercredi 20 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Madame Séraphine RIAT**  
remercie sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs ou leur message de condoléances.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Cortaillod, mars 1974.

La famille de

**Monsieur Remo CACCIA**  
remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil. Un merci spécial à la direction et au personnel de l'imprimerie Gessler, ainsi qu'à Monsieur et Madame Maire, à Colombier.

Colombier, mars 1974.

**Monsieur Michel SANDOZ**

profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Champagne, mars 1974.

**LA NEUVEVILLE**

**Voiture contre un rocher : quatre blessés**

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, une voiture conduite par un fonctionnaire du Consulat suisse à Lyon a quitté la route au virage des Mayes en descendant de Lignières et s'est écrasée contre un rocher. Le chauffeur ainsi que ses trois passagers, tous blessés, ont été transportés à l'hôpital de la Providence. La voiture est hors d'usage.

**A la société de tir**

(c) La société de tir de la Neuveville a siégé récemment sous la présidence de M. Jacques Habegger. Outre les rapports présidentiels, du caissier et des chefs de tir, il fut adopté le programme annuel dont voici les principaux titres : participation à la fête jurassienne de tir à Reconville, au tir des Rangiers, au tir du centenaire de Diesse, au tir des Vignolans à Gléresse, et enfin la célébration du 150me anniversaire de la société suisse des carabiniers par un tir décentralisé. Le comité actuel, nommé pour deux ans lors de la dernière assemblée, reste en fonction sans changement. La soirée fut agrémente par des projections de M. Auguste Christen.

**Soupe œcuménique**

(c) La soupe œcuménique offerte à la salle de la paroisse a connu un beau succès puisque cent trente personnes environ y prirent part. La recette sera partagée entre Mon-Repos et l'aide au tiers monde.

**Vente d'oranges en faveur de « Terre des hommes »**

(c) Cette année, la vente des oranges en faveur de « Terre des hommes » a rapporté à la Neuveville la somme de 908 francs. C'est un beau résultat si l'on tient compte du mauvais temps qui n'a pas favorisé les vendeurs bénévoles.

**Soirée annuelle des commerçants**

(c) La soirée annuelle de la société des commerçants et artisans de la Neuveville s'est déroulée samedi. Une cinquantaine de personnes ont festoyé dignement jusque tard dans la nuit. Accordéoniste, jeux, danse, gaité et bonne humeur ont contribué à la réussite de la fête.

**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ingrid Jeanrenaud et ses enfants Sven, Marc et Dag, à Blonay ; Monsieur et Madame Fredy Jeanrenaud, à Cormondrèche ; Monsieur et Madame Denis Borel, François, Catherine, Bernard et Monique, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Bernard Jeanrenaud et Yves, à Genève ; Monsieur et Madame Jacques Du Pasquier, Patrice, Blaise, Emmanuel, Claire et Violaine, à Auvèrner ; Monsieur et Madame François Verdon, à Montréal ; Monsieur et Madame Egon Runte, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame André Runte, à Saint-Gall ; Mademoiselle Emma Pfaff, à Corcelles, ainsi que les familles Pentillon, Emery, Cartigny, Saurer et Freschi-Conti, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Maurice JEANRENAUD**

leur cher mari, père, fils, frère, beau-frère, oncle, gendre, neveu et cousin, parrain et ami, enlevé subitement à leur amour, le 16 mars 1974, dans sa 42me année.

Le culte aura lieu à la Collégiale de Neuchâtel, le mercredi 20 mars, à 14 heures.

Un jour pourtant un jour viendra  
couleur d'orange  
Un jour de palme un jour de feuillage  
au front  
Un jour d'épaule nue où les gens s'aimeront  
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche

L'incinération aura lieu dans l'intimité à l'issue du culte, au crématoire de Neuchâtel.

Domicile mortuaire : « Les Villarets », 2036 Cormondrèche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE VEVEY S. A.**

La direction et le personnel ont le pénible devoir de faire part du décès de leur collaborateur,

**Monsieur Maurice JEANRENAUD**  
Ingénieur civil diplômé EPF - SIA

Le service funéraire aura lieu à la Collégiale de Neuchâtel, mercredi 20 mars 1974. Culte à 14 heures.

Domicile de la famille : « Les Cuarroz », 1807 Blonay.

Le comité de la Section neuchâteloise de la SIA a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

**Monsieur Maurice JEANRENAUD**  
Ingénieur civil  
ancien président et membre du comité

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le soir étant venu, Jésus dit, passons sur l'autre rive.

Monsieur et Madame Olivier Jacot-Anex et leurs enfants Claire, David, Blaise et Pierre, à Chérenx ; Mademoiselle Marguerite Anex, à Genève ; Monsieur et Madame Roland Jakob et leurs enfants, au Landeron ; Monsieur et Madame Paul Moser et leurs enfants, à Cornaux ; Madame Olga Bonjour-Moser et ses enfants, à Neuchâtel ; Madame Marie Tissot-Moser et ses enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Marcel Mischler-Moser et leurs enfants, à Lausanne ; Madame Germaine Matthey, au Landeron, ont le chagrin de faire part du départ pour le ciel de

**Monsieur Henri ANEX**

qui s'est endormi paisiblement dans sa 82me année, le dimanche 17 mars 1974.

Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.  
Jean 11 : 25.

L'ensevelissement aura lieu à Clarens, le mercredi 20 mars, à 14 h 30.

Culte au temple de Clarens à 14 heures.

Honneurs à la sortie du cimetière.

Domicile mortuaire : hôpital de Montreux.

Plutôt que d'envoyer des fleurs, pensez à l'Union Missionnaire à Neuchâtel, c.c.p. 20 - 38

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Comment parvenir à l'intégration des nouveaux venus? Deux jeunes couples boudryens ont trouvé une formule heureuse!

«Vous êtes récemment arrivés à Boudry et nous vous souhaitons une cordiale bienvenue. Boudry est une cité qui croît rapidement, mais où malheureusement, les habitants se connaissent de moins en moins, et le nouvel arrivant a quelque peine à s'intégrer... Nous vous convions à une soirée qui sera pour nous l'occasion de faire votre connaissance et de susciter des rencontres parmi les nouveaux arrivants...»

Ce sont des extraits de la lettre adressée depuis un an aux nouveaux venus par M François et Mme Mary-José Aubert et M. Pierre et Mme Simone Benoît, deux jeunes couples de la localité.

Les raisons de cette initiative? En provenance respectivement de la Vallée de Joux et de Genève, ils ont constaté les difficultés de l'intégration. La ville a poussé, mais la population du vieux Boudry n'a pratiquement pas de contacts avec celle des Adzoz, des Chevreuses et des autres nouveaux quartiers du haut.

Certes, les époux Aubert et Benoît, ont résolu le problème en prenant contact avec la paroisse protestante et des sociétés locales, et en acceptant immédiatement des tâches. Mais tout le monde n'ose pas faire le premier pas. On se côtoie dans la rue ou les magasins, mais sans se connaître, on reste anonyme, mais on a le sentiment de loger dans des immeubles-dortoirs, de ne pas appartenir à une communauté.

### LES PREMIÈRES RENCONTRES

C'est pourquoi François et Mary-José Aubert et Pierre et Simone Benoît décidèrent d'inviter les nouveaux-venus. La première fois, seulement un garçon de 15 ans, de Neuchâtel et une jeune fille de seize ans, de Suisse allemande, répondirent, mais la soirée se déroula dans une ambiance très sympathique. La seconde fois, ils se retrouvèrent entre eux. Puis, ce fut le succès et ces rencontres réunirent des groupes de 10 à 15 personnes. Que pensaient ces personnes de ces rencontres? Au début, certains croyaient qu'il s'agissait d'une secte, d'un club, d'une réunion paroissiale ou encore d'une soirée-vente et venaient poussés par la curiosité. Puis, lorsqu'ils

comprirent le but de la rencontre, la plupart d'entre eux trouvèrent l'idée heureuse et certains même décidèrent à leur tour de suivre l'exemple.

De quoi parlait-on? De tout, du temps et du paysage, des sociétés locales, des vacances, des animaux domestiques, des enfants. Certains s'intéressaient au système d'imposition fiscale pratiqué dans le canton et la commune, d'autres désiraient obtenir des renseignements sur l'école, les magasins, les médecins.

Comment s'organisent ces rencontres? Très simplement. Les hôtes évitent toute question indiscrette. Ils démontrent simplement à leurs invités de se présenter, de faire connaissance. A l'issue de la soirée, on leur suggère d'essayer à leur tour de connaître d'autres Boudryens. Si quelqu'un en exprime le désir, on l'invite à une autre rencontre chez les Aubert, chez les Benoît ou dans son propre logement.

Une constatation: 10% environ des destinataires de ces lettres répondent à ces invitations. Des personnes de tous les milieux sociaux: professeurs, ingénieurs, employés, ouvriers, vendeuses. Que retiennent-ils de ces rencontres? Les promoteurs de cette initiative sont catégoriques:

— Le fait de pouvoir se saluer dans la rue ou de discuter dans les magasins est déjà formidable. On ne se sent plus anonyme et l'intégration commence par là.

### POURQUOI NE PAS ENVISAGER DES SALLES DE RÉUNIONS DANS LES IMMEUBLES?

A relever également le succès remporté par l'organisation d'une fête qui a rassemblé la plupart des locataires de la maison habitée par les Aubert; un pique-nique à Champ-du-Moulin; le projet d'organiser un bal dans un des locaux d'un immeuble-tour. A ce propos, on se demande pourquoi les promoteurs ne pensent pas, en établissant les plans de construction, à réserver une salle de réunion commune dans les grands immeubles, comme cela se fait ailleurs?

En favorisant les contacts humains, ne rejoindraient-on pas à l'aspiration, parfois inconsciente, des nouveaux-

venus, de trouver un milieu accueillant, une source d'attachement dans une localité? Ne serait-ce pas un moyen de retenir la population, d'assurer sa stabilité?

Les époux Aubert et Benoît souhaitent que leur initiative encourage d'autres Boudryens à faire un effort semblable. En effet, ils n'aimeraient pas que ces rencontres provoquent la création de cercles fermés, mais au contraire contribuent à la promotion d'une large intégration.

### NE PAS OUBLIER LES ÉTRANGERS

Leurs projets? Ils continueraient à écrire aux nouveaux venus et solliciter aussi toucher d'autres milieux. Ils travailleraient notamment à inviter des travailleurs étrangers et leurs familles, saisonniers inclus, avec l'aide d'amis parlant des langues étrangères:

— On estime que des rencontres amicales entre Suisses et étrangers contribueraient à dissiper certains préjugés et à permettre une meilleure compréhension de part et d'autre.

### D'AUTRES INITIATIVES A ENCOURAGER

A Boudry, d'autres personnes et organisations œuvrent aussi à l'intégration des nouveaux-venus: le curé et le pasteur, les paroissiens des deux églises, les autorités, les sociétés locales (qui font distribuer aux nouveaux-venus par l'intermédiaire de la commune, une plaquette sur la vie sociale à Boudry) les partis politiques, dont un qui organise un dîner annuel ouvert aux nouveaux Boudryens, les clubs sportifs, etc.

Toutefois, on se devait de signaler l'initiative des deux jeunes couples boudryens comme un exemple à suivre, un moyen concret de s'attaquer au problème de l'intégration.

Afin que la croissance ne se traduise pas par la multiplication des cités en béton déshumanisées et que l'homme retrouve sa vocation: la douceur de vivre dans une communauté sociale jouant pleinement le rôle de lieu de rencontre.

Jaime PINTO

## Les propriétaires d'autocars de la Suisse ont siégé à Neuchâtel Des problèmes, mais également la promesse d'une promotion!

Les propriétaires d'autocars de la Suisse ont siégé hier sous les auspices de la Fédération suisse de l'industrie des transports automobiles (TAG), groupant dans cette section 300 entreprises environ. Les différents rapports d'information ont été présentés par MM. E. Hans, H.-R. Christen, D. Heinger, A. Tarnowski. On remarquait la présence du conseiller communal J.-C. Duvalnet, représentant la Ville, et de MM. Alex Billeter, de l'ADEN et René Fischer, président de l'association neuchâteloise des propriétaires d'autocars.

Si l'année 1973, dans son ensemble, n'a pas été trop mauvaise, en revanche, la crise du pétrole, le manque de neige, les trois dimanches «sans» et le galop du coût de la vie et des différentes charges ont causé un tas de graves préoccupations.

M. Hans devait dénoncer l'attitude des compagnies pétrolières: — Ce ne sont pas seulement les Arabes, mais aussi les sociétés multinationales qui en agitant l'épouvantail de la pénurie ont tiré les ficelles pour manipuler les prix.

La TAG est intervenue à plusieurs reprises pour protester auprès des autorités fédérales contre l'interdiction de circuler signifiée également aux autocars privés qui assurent un service d'utilité publique. Une nouvelle crise n'est pas exclue et à Berne, où l'on élabore toute une série de mesures progressives, on a donné l'assurance à la TAG que cette fois-ci les autocars ne seront pas touchés.

### UNE IMAGE DE MARQUE

Les différents orateurs ont mis l'accent sur la nécessité de promouvoir l'image de marque de l'autocar, moyen de transport collectif sûr, économique et non polluant. Le tourisme par auto-

car se développe grâce à la qualité de ses prestations. A l'avenir, on insistera sur l'importance de la collaboration internationale, notamment avec la Fédération mondiale des agences de voyages.

M. Tarnowski devait insister sur le rôle de l'organisation internationale des transporteurs afin de lever les règlements trop stricts et de faciliter le tourisme et les échanges commerciaux en Europe et ailleurs. Un appel à l'esprit d'entraide internationale a été aussi lancé.

On a aussi relevé le fait que la crise du pétrole a encouragé les adversaires de l'auto, mais aussi permis au public de prendre conscience de l'importance des transports collectifs.

On a déploré ensuite les mesures conjoncturelles qui se traduiraient par d'importantes économies fédérales dans le domaine des routes et des dépenses militaires, Berne refusant, avec raison d'ailleurs, d'épargner sur les réalisations sociales envisagées.

Les transporteurs sont d'accord pour contribuer à l'entrée de nouvelles recettes, par exemple au moyen d'un système de payage pour les tunnels et éventuellement les autoroutes, mais à condition que ces ressources soient consacrées à la construction et à la réfection des routes. A signaler que dans son ensemble, le trafic routier international a rapporté 2,8 milliards de francs aux douanes en 1972.

### HAUSSE DES TARIFS INÉVITABLE

Autre question importante abordée à cette assemblée: les tarifs. En 1973, ils n'ont pas changé alors que le prix du carburant, du matériel roulant et le coût des charges augmentaient d'une manière vertigineuse. On devra étudier un nouveau tarif. Une augmentation des prix de transport est inévitable, mais

on s'efforcera de la limiter au maximum.

Au cours des débats on n'a pas manqué de soulever les problèmes provoqués par la concurrence faite par l'Etat aux transports privés: avantages accordés aux cars des PTT, discrimination présentée par les privilégiés dont bénéficie «Jeunesse et Sports» (mode de subvention des camps scolaires de ski notamment), etc. La TAG a engagé des pourparlers à ce sujet avec les départements fédéraux compétents et la direction des PTT.

D'autres revendications ont été également présentées: réorganisation de l'Office fédéral des transports, harmonisation des taxes concernant les véhicules automobiles sur le plan national, fixation uniforme, sur le plan international, de la vitesse des autocars sur les autoroutes, en souhaitant qu'elle soit plus élevée, etc.

Enfin, on a décidé, pour des raisons d'efficacité, la restructuration des associations nationales, afin de mieux défendre la profession. On créera, au sein de la TAG, un «Groupe professionnel autocars», avec des sections régionales. Un objectif à long terme: la création, dès que les esprits seront mûrs, d'une seule association nationale professionnelle regroupant l'ensemble des transports utilitaires.

A l'issue de la séance d'information, tout le monde se retrouva au repas commun au cours duquel MM. Duvalnet et Billeter devaient saluer l'assistance. Cette rencontre a permis d'éclaircir la part importante occupée par l'industrie des autocars dans l'économie nationale et l'ampleur des problèmes à résoudre dans le cadre d'une conception globale des transports.

J.P.

## Un moment très agréable: la soirée de l'«Helvétia» de Saint-Blaise

De notre correspondant:

La Société de musique «L'Helvétia», qui, cet été, s'apprête à franchir le cap de son 50ème anniversaire avait organisé, samedi soir, à l'aula du Centre scolaire de Vigner, sa traditionnelle soirée annuelle. C'est sous le signe du renouveau que cette soirée était placée. En effet, le président de la société, M. Jean-Pierre-Bachmann, après avoir salué le public venu en nombre, déclara qu'après une période de vicissitudes, la fanfare de Saint-Blaise, Marin-Epagnier et Hauterive avait retrouvé un nouveau souffle.

Passant des paroles du président, aux actes, le nouveau directeur de la société,

### Aux veillées féminines

(c) Le groupe qui anime les veillées féminines de Saint-Blaise mène une activité discrète, mais qui porte effet. Récemment, une bonne cohorte de personnes ont assisté avec intérêt, à la salle de la cure de Vigner, à une intéressante conférence donnée par Mlle Jacqueline Roulet, infirmière, qui a évoqué «L'Inde aux multiples visages».

## Après l'agression à main armée de Renens

# Contrôle routier à Saint-Aubin

Ainsi que nous l'annonçons en page 13, une agression à main armée a été perpétrée hier vers 9 h par trois individus, dont le bas du visage était masqué par une écharpe brune ou un col roulé, contre l'agence du Crédit foncier vaudois de Renens.

Les bandits, après avoir réussi à faire main basse sur plusieurs dizaines de milliers de francs, ont pris la fuite à bord d'une voiture de marque Simca 1000, de couleur bleue et portant les plaques VD 95023. Aussitôt la gendarmerie vaudoise entreprit des recherches

M. Roland Borloz fit, sans coup férir, exécuter aux musiciens quelques-uns des morceaux du répertoire. Et ce fut une démonstration sans bavure. Les interprétations furent ainsi très appréciées et montrèrent que malgré un effectif encore limité mais en augmentation, les musiciens de «L'Helvétia» ne relâchent en aucune manière leur effort pour toujours être en mesure d'exercer dans la région leur rôle d'utilité publique toujours bienvenu.

Les membres de «L'Helvétia» sont punctuels. Cinq d'entre-eux, MM. Eric Hühni, Francis Kern, Jean Neuwander, Charles Quélet et le président Jean-Pierre Bachmann n'ont manqué, en 1973, ni répétitions, ni services. MM. Francis Hühni et André Nater n'ont été absents que trois fois. Au cours de la soirée, le chœur «Eco del Ticino» de Neuchâtel s'est aussi produit avec brio pour le plus grand plaisir du public qui a été trempé dans la douce ambiance du premier printemps au Tessin.

Le fantaisiste Gaston Blanchard présente le programme et en racontant des histoires très plaisantes contribua à faire de cette soirée un moment fort agréable.

et alerta les gendarmeries des cantons voisins.

C'est ainsi qu'hier vers 12 h 30, la gendarmerie neuchâteloise a établi un barrage devant le poste de police de Saint-Aubin et contrôlé toutes les voitures en provenance d'Yverdon. Plusieurs agents, casqués, vêtus d'un gilet pare-balles et fusil mitrailleur au poing, se sont bornés à relever les numéros de plaques des voitures passant sous leurs yeux, où à vérifier l'identité de personnes suspectes. (Avipress J.-P. Baillod)



## Saint-Blaise: les raisons d'un abattage d'arbres

L'abattage d'une demi-douzaine d'arbres du rivage naturel, à proximité de l'embouchure du Mouson, sur les territoires communaux de Marin-Epagnier et de Saint-Blaise préoccupe toujours la population.

Si d'aucuns ne cachent pas leur désappointement, pour l'inspecteur forestier du premier arrondissement, M. David-Louis Bardet, la coupe s'imposait. Les remblayages dans le lac, affirme-t-il, portent préjudice aux arbres de la rive. Lorsque leurs racines sont couvertes d'une nouvelle couche de terre — comme c'était en partie le cas — les arbres sont appelés, à plus ou moins long terme, à périr.

Dès lors, au moment où on boisait le secteur remblayé de jeunes arbustes, il était opportun de demander aux vieux arbres de se faire hara-kiri. En effet, s'il avait fallu les débiter ultérieurement dans la nouvelle plantation, des dégâts auraient certainement été causés à la nouvelle génération.

Le nouveau boisement comprend des espèces qui s'acclimatent fort bien sur le rivage.

Il n'en demeure pas moins qu'une jeune pousse n'a pas le charme d'un vieux saule qui a obtenu dans le paysage son droit de cité.

## Sur trois tronçons du canton: vitesse de 100 ou 120 km/h?

Le Conseil fédéral en a pris la décision lundi dernier: dès jeudi 14 mars, les automobilistes peuvent rouler à 130 km-h sur les autoroutes. Les conducteurs neuchâtelois se demandent ce qu'il en sera de la seule portion d'autoroute ouverte au trafic sur le territoire cantonal, entre Saint-Blaise et Thielle.

Tout simplement, ce tronçon, qui avait été ouvert à la circulation dans la deuxième moitié de l'année 1973, avait été limité à 100 km-h dès sa mise en service. Il aurait en effet été ridicule d'autoriser les véhicules à prendre une grande vitesse pour les obliger à freiner subitement, arrivés devant la bretelle de sortie à Thielle ou à Saint-Blaise. Cette limitation restera donc en vigueur. En revanche, l'Etat est plus nuancé en ce qui concerne les secteurs neuchâtelois qui avaient été limités à 120 km-h, entre Boudry et Bevaix, et les deux tronçons du Val-de-Travers, entre Travers et Couvet d'abord, puis entre Couvet et Fleuri.

Le Conseil fédéral autorisant des limitations supérieures aux 100 km-h de plafond, l'Etat, qui avait fait enlever les panneaux de signalisation, n'a pas encore donné l'ordre de les remettre en place. Et déjà la gendarmerie veille, avec l'œil infatigable du radar.

Est-ce bien le moment, puisque l'autorité cantonale pourrait prochainement libérer à 120 km/h ces trois tronçons? Les automobilistes, de moins, l'attendent avec impatience. R.

Le nouveau boisement comprend des espèces qui s'acclimatent fort bien sur le rivage.

Il n'en demeure pas moins qu'une jeune pousse n'a pas le charme d'un vieux saule qui a obtenu dans le paysage son droit de cité.

## Une personne sur deux employées dans les industries du canton est un horloger ou un bijoutier

En 1972, l'industrie horlogère groupait dans le canton 277 entreprises employant près de 17.000 personnes soit, y compris la bijouterie, 51,5 pour cent du personnel employé dans toutes les industries. En 1966, précise le rapport de statistiques de l'Office économique cantonal neuchâtelois, cette proportion était de 53,6 pour cent. L'effectif moyen occupé dans les exploitations horlogères (et la bijouterie) du canton en 1972 était de 61,2 contre 59,5 pour la Suisse. En ce qui concerne le personnel employé dans les exploitations industrielles, on trouve les pourcentages suivants par région: Neuchâtel-ville, 35,6 pour cent; agglomération de Neuchâtel sans la ville, 28,6 pour cent; Entre-deux-Lacs, 29,5 pour cent; Basse-Areuse - Béroche 32,4 pour cent; Val-de-Ruz, 29,3 pour cent; Val-de-Travers, 44,8 pour cent; et Jura neuchâtelois, 37,1 pour cent. Pour tout le canton, la proportion est de 37,1 pour cent se répartissant comme suit: alimentation, boissons tabacs, textiles,

meubles, papier, chimie, ciment, matériaux de construction, etc., 36,7 pour cent; métallurgie, machines, appareils et véhicules: 44,9 pour cent; horlogerie et bijouterie: 32,5 pour cent.

En 1972 toujours, 1935 frontaliers (dont 644 femmes) étaient employés dans le canton de Neuchâtel. La plus grande part l'était dans l'horlogerie et la bijouterie (1271) et on trouvait ensuite: les machines, appareils et véhicules (611); l'alimentation (23); l'industrie du papier, du cuir ou du caoutchouc (18); les meubles et le bois (5).

● VOUS lirez aussi: 1974, année de la forêt neuchâteloise, un récit de piano au centre scolaire de Boudry et d'autres informations neuchâteloises en page 20.

## Levure au centre scolaire secondaire Béroche-Bevaix

De notre correspondant:

Une importante étape a été marquée vendredi dernier dans la construction du centre scolaire secondaire Béroche-Bevaix. Il s'agit de l'achèvement du gros-œuvre du complexe sportif groupant salle de gymnastique et bassin de natation.

Pour avoir la garantie de pouvoir utiliser ce nouveau centre dès la rentrée d'automne, les responsables de sa construction avaient décidé de séparer le chantier en deux parties: bâtiment, classes et complexe sportif. Le bâtiment «classes» a pu être mis sous toit avant l'hiver, de telle sorte que les travaux intérieurs ont pu se poursuivre sans interruption. La construction des bâtiments du complexe sportif, malgré un décalage sur le programme, a pu se faire dans de bonnes conditions, puisque l'hiver particulièrement doux et dépourvu de neige a grandement facilité la tâche des entreprises engagées. Ainsi, il n'est pas exclu que le premier plongeon dans la piscine puisse se faire à la rentrée des classes déjà!

### UN BATIMENT SPACIEUX

Bien des installations similaires ont été visitées avant de se prononcer sur le

système de bassin de natation à envisager. Comme il s'agit d'un bassin à levure déjà nager, il n'a pas été prévu de fond mobile.

Cependant, comme ce complexe pourra également être utilisé par le public, un second bassin, plus petit a été construit à l'usage des non-nageurs, ceci dans les limites du crédit initial. Le mode de faire a automatiquement permis d'agrandir le volume du bâtiment, ce qui est un autre avantage.

L'emplacement de ce bâtiment, contigu aux terrains de sport et séparé de celui-ci par une large baie vitrée en fera non-seulement un outil indispensable et agréable pour l'enseignement du sport mais aussi un lieu idéal de délasserment pour le public. Cette notion est également valable pour la salle de gymnastique dont le toit forme un vaste préau en terrasse dominant toute la région.

### UNE SOIRÉE POUR LES BRAS...

Si, dans une réalisation aussi gigantesque, on parle beaucoup des réalisateurs, des architectes, des ingénieurs et des entreprises, on oublie parfois que pour

mener à chef une construction aussi vaste, il faut surtout des bras et des forces. Aussi, il n'est que justice de réunir au moins une fois tous ceux, souvent anonymes, qui œuvrent dans l'ombre. La «Levure» est précisément destinée à réunir dans les locaux mêmes qu'ils ont créés tous les ouvriers des entreprises engagées. Et, pour une fois, la truelle, le

tournevis ou le marteau sont remplacés par les fourchettes, couteaux et autres ustensiles. Ce moment de détente est le bienvenu; c'est aussi l'occasion de prendre le temps de faire plus ample connaissance avec tous les maillons de cette grande chaîne nécessaire à la réalisation d'une construction de cette importance. (M. Ch.)



L'occasion de se réunir, une fois n'est pas coutume, sans tournevis ou marteau.

(Avipress - R. Ch)

## FAN-L'EXPRESS

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public  
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception  
de la publicité:

## Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

## Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

## Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

## Tarif de la publicité

ANNONCES: 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

## Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

## ETRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

## Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.  
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

A vendre ou à louer  
à Cormondrèche

magnifique villa de 6 1/2 pièces

sur deux niveaux. Possibilité de sous-louer le niveau inférieur (2 pièces). Construction luxueuse. Vue imprenable. Conception à habitat moderne. Entrée en jouissance: à convenir.

Pour visiter ou traiter: S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiment, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

A louer à Neuchâtel, dès le

24 avril 1974,  
appartement  
2 1/2 pièces

tout confort, tapis tendus, cuisine agencée.  
Fr. 545.— charges comprises.  
Fiduciaire Leuba & Schwarz,  
fbg de l'Hôpital 13,  
2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à la Neuveville

grand appartement  
neuf

de 3 1/2 pièces.  
Fr. 435.— + charges.  
Renseignements:  
tél. (038) 51 21 91.

RENTENANSTALT  
Société suisse d'Assurances générales  
sur la vie humaine



MONRUZY, NEUCHÂTEL

A LOUER, rue de Champréveyres 1, 3, 5

Situation remarquable avec vue panoramique privilégiée sur le lac et les Alpes, face à la patinoire et à la piscine. Place de jeux pour enfants. Transports publics à proximité

magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.

4 pièces dès Fr. 580.— PRIX FIXÉS  
5 pièces dès Fr. 680.— JUSQU'AU 31 MARS 1974  
6 pièces dès Fr. 828.—

Frais de chauffage et d'eau chaude en plus.

Ces prix comprennent: électricité pour machine à laver le linge et sècheirs, service de conciergerie, antenne TV-radio, stores à soleil sur loggias.

Locaux commerciaux

(surfaces divisibles)  
PLACES DE PARC INTÉRIEURES: Fr. 65.—.

Location: FIDIMMOBIL S.A.

Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

PROCOM  
NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale  
et immobilière  
Claude Engelhard  
Terreaux 7  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038 24 27 77



Nous cherchons  
dans le cadre de notre important programme  
de construction industrialisée, plusieurs

TERRAINS À BÂTIR

réservés essentiellement  
à la construction de  
petits immeubles  
locatifs ou en  
propriété par  
étage, dans  
la région  
de Neuchâtel.

Prix indifférent  
selon l'importance  
de l'affaire.  
Eventuellement,  
possibilité  
de collaboration.

Faire offres à

Je cherche

à acheter

TERRAIN

environ 1000 m<sup>2</sup>,  
région Saint-Martin -  
les Hauts-Geneveys,  
pour maison  
familiale.  
Tél. (038) 53 36 21.

A vendre

chalet  
à Chaumont

7 chambres,  
salle de bains,  
cuisine, balcon,  
garage, chauffage  
général, avec eau  
chaude; grand jardin  
au bord de la route.  
Pour renseignements,  
tél. (038) 33 24 51.

Dem. à louer

Nous cherchons  
pour date  
à convenir

BUREAUX

modernes et clairs,  
de 4 à 6 pièces.

Fiduciaire  
Herscherdorfer,  
Terreaux 1,  
2001 Neuchâtel.

Je cherche à louer  
à Neuchâtel  
ou aux environs

LOCAL

pour bureau  
et magasin,  
50 à 100 m<sup>2</sup>.  
Date à convenir.  
Tél. (038) 31 72 50.

A LOUER

A louer

appartement

ensevillé

4 chambres

+ cuisine équipée,  
tranquille, confort,  
balcon, jardin,  
entrée indépendante,  
en banlieue  
de Genève,  
1er avril, 720 fr.  
tout compris.  
Ecrire sous chiffres  
L-308764-18,  
à Publicitas,  
1211 Genève 3.

A louer

bureau

meublé

chauffé, région

Vauseyon, 170 fr.  
par mois, dès le  
1er mai.

Adresser offres

écrites à AV 762  
au bureau  
du journal.

## AVIS OFFICIELS

Le Gymnase  
cantonal  
de Neuchâtel

cherche, pour son secrétariat dès le  
1er avril 1974 ou date à convenir,

## une sténodactylo

Exigence: langue maternelle française.  
Nous offrons un travail intéressant et  
varié exigeant de l'initiative et le sens  
des responsabilités.

Tous renseignements peuvent être obtenus  
auprès du Directeur du Gymnase  
cantonal, rue Breguet 3, à Neuchâtel,  
tél. 24 05 05.

Les offres de service (lettres manuscrites),  
accompagnées d'un curriculum  
vitae et des copies de diplômes et  
certificats, doivent être adressées à l'Office  
du personnel de l'Etat, rue du Château  
23, à Neuchâtel, jusqu'au 23 mars 1974.

## IMMEUBLES

A vendre, à 6 km d'Yverdon,

## PROPRIÉTÉ

avec cachet de 5 chambres dont  
une avec cheminée, salle de  
20 x 6 avec cheminée, atelier, garage,  
dépendances, terrain 3300  
m<sup>2</sup>, situation dégagée et ensoleillée,  
forêt à proximité.  
Prix: Fr. 270.000.—  
Ecrire sous chiffres 22-14.255-103  
à Publicitas, 1401 Yverdon.

A vendre à

## la Tour-de-Peilz

magnifique appartement de 73 m<sup>2</sup>  
dans villa locative à grand standing.  
Vue directe et imprenable sur le lac et  
les Alpes. Magnifique parc résidentiel et  
tranquille. Grand salon avec cheminée  
communiquant sur grande terrasse  
couverte. 9 grands placards, hall,  
grande chambre à coucher communiquant  
avec salle de bains. Cuisine d'un  
équipement ultra-moderne avec machine à  
laver le linge et séchoir électronique,  
frigo, congélateur, machine à laver la  
vaisselle, cuisinière électrique à 4 plaques  
et four auto-nettoyant, hotte d'aspiration,  
communiquant sur petit balcon. On peut  
traiter avec 40.000 fr. après reprise des  
hypothèques. Si désiré, grand garage pour  
2 voitures.

Ecrire sous chiffres 288-10,  
Publicitas, 1800 Vevey.

## A VENDRE A MARIN

## restaurant

dans immeuble de 15 logements en voie de  
construction.  
Situation particulièrement attrayante dans  
une localité en pleine expansion.

Surface à discuter avec l'acheteur entre  
200 m<sup>2</sup> et 250 m<sup>2</sup>.

Entrée en jouissance: début 1975.  
Financement assuré jusqu'à 75 %.

Vu le manque d'établissements publics  
dont souffre actuellement le village de  
Marin (3000 habitants), c'est une affaire  
pleine d'avenir qui est offerte à toute  
personne dotée des compétences nécessaires.

Faire offres à S FACCHINETTI S.A.,  
génie civil et bâtiment, Gouttes-d'Or 78,  
Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

## LES RUAUX - COLOMBIER

Il reste à vendre:

2 magnifiques appartements  
de 4 1/2 pièces

dans le dernier groupe en voie de  
finition. Quartier à faible densité,  
grands espaces verts, tram, centre  
du village et école à proximité. Piscine,  
garage collectif souterrain, tapis  
tendus, cuisine entièrement équipée,  
2 salles d'eau.

Livraison: à partir du 30 avril 1974.

APPARTEMENT: Fr. 182.000.—.

PLACE DE PARC  
dans garage collectif: Fr. 14.000.—.

Pour visiter et traiter: S. Facchinetti S.A.,  
génie civil et bâtiment, Gouttes-d'Or 78,  
Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

Maculature en vente  
au bureau du journal

IMMEUBLES de la BALOISE - VIE  
Rue de Champréveyres 7-9-11

A LOUER dès le 1er avril 1974

appartements  
avec cuisines agencées

confort moderne, balcons au sud.

2 pièces dès Fr. 453.— par mois

1 pièce Fr. 393.— par mois

Compris: chauffage, eau chaude, utilisation de la  
machine à laver et sècheir.  
Pour visiter: tél. (038) 25 29 72.

Pour traiter: Service immobilier et hypothécaire de  
la Baloise, Cie d'Assurances sur la Vie,  
place Pépinet 2, Lausanne. Tél. (021) 22 29 16.

## A vendre au Landeron

## magnifique appartement

de 3 1/2 pièces, dans immeuble neuf. Cuisine  
entièrement équipée; 2 salles d'eau; 2 chambres  
à coucher. Grand séjour de 35 m<sup>2</sup>. Terrasse.  
Ascenseur, garage. Situation tranquille. Vue  
imprenable.

Fr. 175.000.—

Fr. 13.000.—

place de parc dans garage collectif.

Pour visiter et traiter: S. Facchinetti S.A.,  
génie civil et bâtiment, Gouttes-d'Or 78,  
Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

## ENCHÈRES

## ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par  
voie d'enchères publiques,

le samedi 23 mars 1974

pour le compte de M. Charly Mathez, meubles anciens,  
LE LANDERON (NE), dans ses locaux sis, Ville 52 (sortie  
Saint-Jean), les objets suivants:

dès 9 h 30:

1 cartel Louis XIV, Boule; 1 mouvement de cartel, signé  
Goret, Paris; 1 pendule neuchâtelaise ancienne; 1 paire de  
cabrioles Louis XVI, médaillons; 1 paire de fauteuils Renaissance; 1 armoire Louis XIII; 1 buffet de service et 1 armoire  
à glace, Napoléon III; 1 secrétaire Louis-Philippe; 1 armoire  
et 1 vaisselier, bressans; 1 salle à manger, 1920; 1 bureau  
Mazarin;

dès 14 heures:

fauteuils Voltaire; coffres basques; 1 bahut Louis XIII; mou-  
vements de morbiens; cabinets de morbiens, sapin et noyer;  
pendules de cheminée; œil-de-bœuf; mouvement d'horlogerie  
(lanterne); 1 lustre ancien avec fleurs en porcelaine de  
Saxe; encadrements, bois doré et autres; 1 glace Louis XIV,  
bois doré; montres anciennes; fusils arabes; armes ancien-  
nes; boîtes à musique; livres; cuivres; bibelots et divers  
objets dont le détail est supprimé.

Conditions: paiement comptant - échutes réservées.  
Greffe du tribunal.

## OFFRES D'EMPLOIS

MOBILIÈRE SUISSE  
Assurances

cherche

## collaborateur du service externe

à titre de conseiller à la clientèle pour le secteur Boudry  
- Cortaillod - Bevaix - Neuchâtel ouest.

Nous demandons: — âge 25-35 ans  
— marié  
— sens de l'organisation  
— possesseur d'une voiture.

Nous offrons: — portefeuille important  
— ambiance jeune  
— nombreux avantages sociaux  
— formation assurée  
— frais - fixe - garantie  
— situation d'indépendance.

Veuillez demander un entretien à Michel Robert, agent  
général, rue du Bassin 14, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 91 51.



## AUTOPHON

Des appareils de qualité demandent à être  
essayés soigneusement.

Nous cherchons, pour cette tâche importante, un

## radio-électricien

ou

monteur d'appareils  
à courant faible

ou une personne possédant une formation analogue.  
Votre champ d'activité comprendra le contrôle, le  
réglage et la mesure d'appareils de télécommunica-  
tions.

Vous disposerez d'une place de travail bien  
équipée avec des instruments modernes, dans une  
atmosphère de travail agréable.

M. Meyerhans, tél. Interne 212, recevra volontiers  
votre offre écrite ou par téléphone et vous commu-  
niquera de plus amples renseignements.

Autophon est une des grandes entreprises dans le  
secteur de communication en Suisse.

AUTOPHON S.A., 4500 SOLEURE.

Tél. (065) 2 61 21.

## MIGROS

cherche pour son siège central à MARIN  
à son service informatique

## opératrice

expérience souhaitée, mais pas indispensable;

à son bureau de contrôle  
informatique

employée de commerce  
aide de bureau

Nous offrons: — formation par des personnes compétentes,  
au sein d'une équipe jeune et dynamique,  
— horaire variable,  
— situation d'avenir,  
— salaire intéressant dès le début de l'enga-  
gement.

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à:  
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service  
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

APPARTEMENTS  
DE VACANCES

A louer à Adelboden

appartement  
de vacances

beau et confortable, 4 lits.  
Libre tout de suite et jusqu'au  
12 avril, du 1er mai au 7 juillet et  
à partir du 10 août.  
Prix avantageux hors de la saison  
principale.  
Alfr. Allenbach, Neuweg,  
3715 Adelboden.  
Tél. (033) 73 14 34.

A louer en

PROVENCE

à Evgallères

(B.-du-R.)

mal, juin, juillet

et août,

MAS

neuf, tout confort,

4 ou 5 personnes.

Ch. PETITPIERRE,

Philosophes 39,

1400 Yverdon.

Tél. (024) 21 30 46.

A louer pour

week-end

et vacances,

dans village pied

du Jura vaudois,

CHAMBRE

à 2 lits,

très ensoleillée,

chauffage central;

possibilité

de cuisiner.

Tranquillité.

Tél. (024) 71 12 13,

le soir.



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

dans votre  
journal



## UNE MODE COMMUNE

Des vêtements faciles à porter et d'entretien aisé que vous mettrez avec plaisir dans toutes sortes de circonstances: flâneries en ville, promenades, sport, etc.

Blouson printanier en polyamide, effet brillant. 48.-

Veste style safari en pur coton. 48.-

Pantalon 100% viscose. Nouvelle structure lin.  
Entretien facile. 45.-

Pantalon de coupe amincissante, avec poches obliques.  
67% polyester et 33% viscose. 48.-



En vente aux Marchés Migros.

De la **MIGROS**  
évidemment.

## OFFRES D'EMPLOIS



La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

## ZONE MANAGER

responsable de la gestion du réseau de distribution des produits de la Société sur les marchés suisse, espagnol, italien et portugais. Il a également la charge de contrôler les filiales de ventes sises dans ces territoires.

**Nous demandons :**

- formation supérieure (universitaire ou équivalente)
- expérience comme Marketing Manager pour des produits de marque
- langues : français, allemand, espagnol et/ou italien

**Nous offrons :**

- fonction à responsabilités
- possibilités de faire valoir sa personnalité
- salaire en rapport avec capacités

**Faire offres à :**

SSIH Management Services S. A.  
Direction du personnel  
Rue Centrale 63  
2500 Bienne  
Tél. (032) 22 96 11



## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS



**UNION SUISSE DU MÉTAL**

est une organisation patronale englobant 2800 entreprises artisanales de la branche du métal. Le secrétariat central, à Zurich, est un organisme de prestations de services, avec 35 collaborateurs. Il comprend, entre autres, un département pour la formation professionnelle et la technique, ainsi qu'un Centre de formation professionnelle qui se trouve à Aarberg (BE).

Quantités de problèmes doivent être résolus. C'est pourquoi nous cherchons pour cette école à Aarberg un jeune professionnel capable, avec certificat de capacité et pratique en tant que forgeron-mécanicien en machines agricoles, pour faire fonction de

## MAÎTRE PROFESSIONNEL

et décharger ses deux collègues qui doivent, en partie, s'occuper d'autres tâches. Il doit donner des leçons au cours d'introduction à des apprentis venant de toute la Suisse, en allemand et en français, et contribuer à en faire des mécaniciens en machines agricoles aptes sur lesquels on puisse vraiment compter.

**Conditions :**

Personne qualifiée, ayant une bonne pratique, désireuse de se consacrer à l'enseignement, âge de 23 à 30 ans, esprit d'équipe, dont la langue maternelle est le français, avec de très bonnes connaissances d'allemand. Il s'agit là d'un emploi intéressant, avec possibilités de développement et bonnes prestations sociales.

Les Intéressés sont priés de s'adresser à M. Peter Matter, directeur du Centre de formation professionnelle de l'Union Suisse du Métal, AAREWEG, 3270 Aarberg (BE), tél. (032) 83 33 22.

Nous cherchons, pour compléter notre personnel :

- **UNE VENDEUSE**  
éventuellement une vendeuse débutante ;
- **UNE VENDEUSE AUXILIAIRE**



pour deux ou trois après-midi par semaine et le samedi toute la journée.

Faire offres ou se présenter à notre rayon à l'intérieur du Super-Centre COOP, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. 25 94 21, interne 56.

## CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager

### 1 collaborateur

pour la surveillance de notre entreprise.

Ce poste sera attribué à une personne de confiance ayant si possible déjà fait un travail semblable et possédant de bonnes références.

**Nous offrons :**

- place stable
- un système de rémunération moderne
- climat de travail agréable
- les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats intéressés sont priés de prendre contact avec les Câbles Electriques, à Cortaillod, téléphone (038) 42 12 42, interne 218.

## CABLES CORTAILLOD

## Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30

Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons des :

### règleurs

pour notre atelier

d'injection de matières plastiques

### règleurs

pour mise en train de machines automatiques

### contrôleurs

de fabrication

### mécaniciens outilleurs

pour travaux très variés

Appartements à disposition

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, Jeudi excepté.

## Stuag

Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A.

## NEUCHÂTEL

Vous êtes un

## COMPTABLE

conscientieux, ayant de l'ambition, âgé de 25 à 40 ans, possédant formation commerciale complète et une pratique variée. Vous connaissez à fond la comptabilité ainsi que le service des paies et êtes capable d'être maître de tous les autres travaux de bureau, respectivement d'en contrôler l'exécution au sein d'une entreprise dynamique.

Il serait souhaitable que vous puissiez vous entretenir en italien ou en espagnol avec les ouvriers.

Vous serez introduit de façon approfondie par le titulaire actuel dans la charge de

### responsable du bureau commercial.

Ce poste d'avenir offre un traitement en fonction des exigences et des capacités ainsi que des avantages sociaux modernes.

Les Intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service manuscrites, accompagnées des pièces usuelles, au chef du personnel de

STUAG, entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A., Wabernstrasse 40, 3001 Berne. Tél. (031) 45 71 71. Notre chef d'arrondissement à Neuchâtel, M. F. Pellaton, se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement que vous auriez à lui demander. Tél. (038) 25 49 55.

## TISSOT

CIP-Peseux

Nous engageons, en atelier uniquement,

### PERSONNEL FÉMININ

formation assurée si nécessaire, ainsi que

### POSEUSES DE CADRANS

### et EMBOITEUSES

Prenez contact avec  
CIP  
Av. de Beauregard 3  
2034 Peseux  
Tél. 038 31 57 31  
(Vis-à-vis  
de la gare CFF)



Membre de la  
Société Suisse pour  
l'Industrie Horlogère SA



Notre service informatique sera prochainement équipé d'un ordinateur

## IBM 370/115

à bandes et à disques.

Pour compléter l'équipe actuelle, nous désirons engager, pour une date à convenir, un

### OPÉRATEUR

expérimenté. Nous nous chargeons volontiers de la formation d'un opérateur instruit sur d'autres systèmes.

**Nous offrons :**

- une activité stable et intéressante
- un climat de travail agréable
- un horaire de travail alterné de deux équipes
- les conditions d'engagement et les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Les offres peuvent être adressées par téléphone ou par écrit à notre service du personnel qui renseignera et recevra volontiers les candidats.

### LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales  
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 21 11 71, Internes 208 et 315.

- Transport
- Accidents
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur
- Bateaux
- Incendie
- Chômage incendie
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Bagages
- Bijoux et fourrures
- Machines

LES GRANDS MAGASINS



COOP LA CHAUX-DE-FONDS

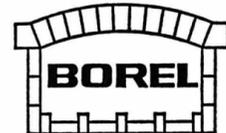
Nous cherchons

## une PREMIÈRE VENDEUSE

responsable de notre rayon parfumerie

Nous offrons un travail agréable dans un groupe sympathique ainsi que les avantages sociaux d'une grande entreprise.

N'hésitez pas, téléphonez-nous au (039) 23 89 01 pour prendre rendez-vous ou adressez vos offres à COOP CITY, rue de la Serre 37-43, 2300 La Chaux-de-Fonds.



fabrication de fours industriels, engagerait

## serruriers de construction

pour la fabrication de bâtis de fours. Travail varié. Ambiance agréable.

Faire offres ou téléphoner à BOREL S.A., 2034 Peseux (NE), tél. (038) 31 27 83.

## VAL-DE-RUZ

### Importante assemblée de l'Association des communes Arbres massacrés et réémetteur de télévision en point de mire

Deux représentants des communes sont intervenus ouvertement, d'autres à voix basse, lors de l'assemblée de l'Association des communes, contre le massacre des arbres des Hauts-Geneveys dont nous avons parlé dans notre édition du 19 février. « C'est le moment de réagir afin que tout le Val-de-Ruz n'y passe pas ». C'est en ces termes clairs et précis que s'est exprimé un conseiller communal. Il lui fut répondu que le responsable des routes de la Cotière avait eu la

sagesse de demander l'avis de l'inspecteur forestier avant d'entreprendre le travail consistant à abattre ou à élaguer les arbres en bordure de route.

#### TÉLÉVISION

Il y a quelques années, les habitants de Savagnin avaient menacé les PTT de ne plus payer leurs taxes de T.V. si la réception sur les petits écrans de ce village n'était pas améliorée. Cet accès de mauvaise humeur avait porté ses fruits, puisque fut aménagé par la suite, aux Hauts-Geneveys, un réémetteur qui aujourd'hui est fort apprécié d'une partie de la population du Vallon. Hélas! on en est toujours à l'est du Vallon, au Pâquier, à Villiers, à Dombresson, comme à la Joux-du-Plâne, au Côté, voire à la Cotière, dans la regrettable obligation de ne recevoir sur le petit écran que les programmes de la Suisse française. Pourtant, la taxe des PTT est la même pour tout le monde, pour un programme ou pour six programmes. Il y a dans ce fait quelque chose d'injuste et les propriétaires de postes de télévision ont bien raison de réagir à travers les représentants des autorités.

L'Association des communes a entendu à ce sujet un exposé de M. Raymond Nussbaum, de Dombresson. Elle a décidé d'intervenir auprès des PTT.

#### PISCINE

Le comité directeur de l'Association de la piscine du Val-de-Ruz a adressé récemment à toutes les communes du Val-de-Ruz un aperçu détaillé concernant la situation financière de l'entreprise. L'Association demande que les pouvoirs publics s'intéressent encore davantage aux problèmes financiers qui se posent chaque année aux responsables de la piscine. Il est suggéré que les pouvoirs publics versent chaque année 3 fr. par habitant dans la caisse de la piscine, pour couvrir les déficits existants ou

à venir. Les communes ont déjà fait leur part, à plusieurs reprises. Elles sont prêtes à intervenir une nouvelle fois, mais seulement, semble-t-il s'il y a péril en la demeure, d'année en année, au fur et à mesure des besoins.

Le président du Conseil communal de Dombresson est d'avis, quant à lui, qu'il devait être possible de trouver un supplément de recettes dans la gerance de la buvette. Le caissier de la piscine a répondu que le problème était difficile à résoudre. L'Association n'aurait rien à gagner à prendre en charge la buvette et le personnel supplémentaire qu'il faudrait engager. D'ailleurs, la redevance de la buvette sera augmentée, cette année, de 2000 francs.

Au cours de l'hiver, une commission s'est occupée de la révision des statuts de l'Association selon un désir exprimé par l'Assemblée de l'automne dernier. Un projet de statuts a été envoyé pour étude aux Conseils communaux. La commission étudiera maintenant les amendements proposés et le tout sera mis en discussion lors d'une prochaine assemblée.

La plus grande partie de la séance de la semaine dernière a été consacrée au problème de la récupération du verre, du papier et des métaux. Nous en reparlerons.

A. S.

## LA VIE POLITIQUE

### Assemblée du parti radical

(sp) Jeudi dernier, les radicaux de la Cotière, se sont réunis au collège de Villars, sous la présidence de M. R. Béguin, pour leur assemblée générale. Deux démissions au comité furent enregistrées, soit M. Bernard Ochs, pour départ de la localité, et celle de M. Jean Lorimier qui a été plus de 10 ans au comité. Le président le félicita pour sa longue carrière dans le comité, et lui remit un cadeau pour les services rendus. Les deux démissionnaires sont remplacés par Mme C. Horwath et M. M. Mulder. Le nouveau comité se présente comme suit : R. Béguin, président ; M. Mulder, vice-président ; Mme C. Horwath, secrétaire ; M. C. Jeanperin, caissier ; M. Ch. Humbert, assesseur.

Dans les divers, on demanda s'il y avait du nouveau pour une petite industrie. Le président répondit qu'il était actuellement en tractations préliminaires avec une fabrique.

## CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier, Piergianni, Fontaines.  
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.  
DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 à 24 h.

## LE LOCLE

### Assemblée de la Caisse Raiffeisen à la Brévine Un reflet de la vie économique locale...

De notre correspondant : La Caisse Raiffeisen est plus qu'une simple Mutuelle car elle offre au-delà de cette notion, le panorama de l'activité d'une commune. Dans les villages, surtout elles ont gardé toute leur importance. Et leurs assemblées générales sont autant de reflets de la vie économique locale.

Celle qui vient de tenir la Caisse de crédit mutuel de la Brévine en aura une fois de plus apporté la preuve. De nombreux sociétaires ont participé à cette 36me réunion qui se déroula, sous la présidence de M. Marcelin Matthey-Doret, dans la grande salle de l'hôtel de Ville.

L'assemblée se leva tout d'abord pour honorer la mémoire des membres décédés durant l'exercice écoulé. Puis on procéda à la désignation de deux scrutateurs, M. Wilhelm Jeannin, secrétaire, donna enfin lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui fut adoptée.

#### COMPTES SATISFAISANTS

Le point 4 de l'ordre du jour concernait la présentation des comptes. M. Matthey-Doret apporta le rapport du comité de direction qui est avant tout l'occasion de renseigner chacun sur les délibérations de la caisse. Cette 36me assemblée revêtait une importance particulière, puisqu'il s'agissait d'aborder la révision des statuts, comme cela est d'ailleurs proposé dans toutes les autres caisses. Le président a été satisfait des comptes de l'exercice écoulé. Les épargnants touchent, ici, un intérêt qui se révèle valable. Après avoir examiné la situation en 1973 sur le plan, international et Suisse, il rappela la votation sur les arrêtés d'urgence. Les mesures qui sont entrées en vigueur ont-elles donné satisfaction ? Il est encore trop tôt pour se prononcer de manière claire. Enfin il donna connaissance des nouveaux taux fixés.

#### 127 MEMBRES

Puis Mme Lisette Robert, gérante, exposa la situation actuelle de la caisse. Six nouveaux coopérateurs sont venus grossir les rangs, mais par contre on a enregistré quatre démissions. Aujourd'hui, il y a 127 membres, contre 125 l'an passé. Examinant la progression du bilan, la gérante constata que les chiffres témoignent de la vitalité de cette institution sociale. Mais évoquant le problème de l'inflation, elle émit le vœu qu'on évite, par exemple, les ruées à l'épargne comme cela s'est vu il y a peu.

Pour sa part, M. Dumont dans le rapport du Conseil de surveillance, définit le rôle de ce contrôle et l'importance d'une gerance consciencieuse, indispensable pour la bonne marche de la « maison ». Les comptes annuels furent alors approuvés, à l'unanimité.

La révision des statuts permit au président d'annoncer qu'il y a 1158 caisses en Suisse, toutes régies par des statuts uniformes. Cette révision est commandée par l'évolution. Elle porte sur nombres de points, dont voici quelques-uns parmi les plus marquants. La raison sociale tout d'abord, passe de « Caisse de crédit mutuel » à « Caisse

Raiffeisen ». La mention « principes chrétiens » devient « principes raiffeisen ». Enfin un nouvel accès au sociétariat a été établi.

L'obligation des sociétaires prévoit notamment le versement supplémentaire si nécessaire ainsi que le devoir de répondre solidement et de façon illimitée, mais à titre subsidiaire de l'ensemble des engagements de la société. M. Matthey-Doret examina ensuite les différentes modifications et les avantages pour les membres et la caisse de l'introduction des nouveaux statuts révisés. Qui furent d'ailleurs approuvés à l'unanimité, chacun se rendant compte qu'ils avaient été adaptés aux circonstances actuelles.

Au chapitre des élections statutaires,

le comité fut reconduit pour quatre ans. Enfin, avant qu'une collation ne mette un terme à cette soirée, on procéda au paiement de l'intérêt de la part sociale.

#### QUELQUES CHIFFRES

Les comptes de caisse pour 1973 font constater, aux entrées, 2.459.167 fr. 49. Aux sorties, relevons des nouveaux prêts pour un montant de 674.300 fr. alors que les comptes courants atteignent 1.110.628 fr. 47. Le roulement a porté sur 4.901.544,38 francs. Le bilan au 31 décembre de l'année dernière montre, aux actifs, une somme de 2.099.996 fr. 35. Le bénéfice net de 1973 est de 9.673 fr. 15 ; une situation saine, comme on peut le constater.

Ph. N.

### Au Casino

## Trente ans de théâtre fêtés dans le rire par « Comœdia »

De notre correspondant : Pour leur trentième anniversaire, « Comœdia » a voulu nous offrir un menu qui sortait un peu de l'ordinaire : « Caviar ou lentilles », pièce en trois actes de Scarnacci et Tarabusi, adaptée à notre langue par Jean Rougeul. C'est une très bonne comédie qui plaît et qui a le don de faire rire et d'intéresser tout au long des trois actes. Le public s'amuse, applaudit et rentre content. La critique n'a pas grand-chose à ajouter tant il est vrai que c'est la joule qui fait la fortune de la pièce et le bonheur des interprètes.

Le point de départ est d'une excellente drôlerie. Le Napolitain Leonida, fameux pique-assiette, se rend dans les grandes cérémonies et revient chaque fois avec une provision de vivres, qu'il revend par l'intermédiaire d'Antonio. Mieux pour attirer sur sa famille les bienfaits d'une comtesse, il loue un vieux grand-père tout tremblotant (bravo M. Marcel Calame), oblige les siens à jouer les malades, enlève les tableaux de valeur qui ornaient l'appartement. On voit les jeux de scène qui résultent de la situation et cela d'autant plus que, pour le baron et la comtesse, le patron Leonida qu'on appelle le colonel, charge Antonio de jouer le rôle de mari de sa propre épouse!

La troupe numéro un de « Comœdia » a joué cette pièce dans un rythme tourdissant, sans bavure, avec homogénéité. Tous les acteurs méritent compliments. René Geyer, le metteur en scène à qui incombe la lourde, mais

plaisante tâche d'incarner le bizarre Leonida, a déployé un grand talent. Par ses gestes, ses attitudes, par la composition de son jeu et les nuances de sa voix, il campa admirablement son personnage. L'interprétation reposait encore sur de très bons acteurs. Il faut citer Mmes Marie Josée Geyer (Valeria), Elsa Pipoz (une fine mouche de servante), Elisabeth Thiébaud (élégante en comtesse) et M. Thiébaud (Raimondo) ont été parfaits dans leur emploi et donné de fameuses répliques à Leonida. Les jeunes acteurs sont pleins de promesses. La toute jeune Dominique Lecoultré vécut son rôle avec une pléine aisance. Bernard Chaboz (Alexis), Joël Veillet (Roberto), Pierre Jeanneret (Nicola) accomplaient heureusement cet ensemble auquel le public réserve une ovation à la fin du spectacle.

En lever du rideau, M. Roger Perret salua la présence de M. Egidio Borg-ham, de Genève, président de la Fédération suisse de théâtre amateurs, les représentants des autorités, MM. Jean-Pierre Renk, conseiller communal et Joseph Huot, président du Conseil général ainsi que les délégués des sociétés locales. Puis il fit un tout petit bout d'historique, saluant les trois membres fondateurs actuellement sur scène, MM. Marcel Calame et Charly Eter au Locle, et Mme Madeleine Calame qui, le même soir, joue « Le don d'Adèle » à la Chaux-du-Milieu, avec la deuxième troupe de « Comœdia ». « Caviar et lentilles » est la cinquantième pièce que joue « Comœdia ». P.C.



Des rires et une ovation pour « Comœdia » : en quelque sorte la consécration pour une troupe qui célèbre son trentième anniversaire. (Avipress - M.-A. Robert)

## Exposition originale réalisée par la population des Brenets

Les organisateurs de l'exposition de photos « Les Brenets hier... aujourd'hui... demain... » ont réussi un coup de maître. Ils avaient sollicité la population afin qu'elle envoie des photos illustrant le village et la région des Brenets. La formule de concours a encouragé le zèle des amateurs de pellicule. La moisson a été abondante et les organisateurs n'ont eu que l'embarras du choix.

La salle communale agencée harmonieusement, permet un voyage attrayant dans toute la région. Un éclairage judicieux met en valeur les « chefs-d'œuvre » envoyés par les Brenessiens.

Les organisateurs, les responsables du parti radical, ont eu la discrétion de ne pas politiser leur manifestation. A leur tête, citons M. Mahieu, Sieber, Cuendet, Nicolet, Willemin.

### BROT-PLAMBOZ A l'école ...

(c) La semaine dernière, les élèves des deux classes de la commune ont ramassé du vieux papier aux Petits-Ponts et à Brot-Dessus; la récolte s'est révélée fructueuse puisqu'il en a été livré 4000 kg au camionneur. La somme de 800 fr. a été partagée en deux afin d'alimenter les deux caisses de classe des enfants.

### Marathon des Grisons

(c) Dimanche dernier s'est déroulé dans un décor féérique et un temps splendide le marathon de l'Engadine, à Saint-Moritz. Plus de 7000 concurrents ont pris part à cette remarquable course, longue de 42 km, qui prend son départ sur le lac de Maloja pour se terminer à Zuoz. L'instituteur de Brot-Dessus a participé pour la deuxième année consécutive à ce fameux marathon avec un ami, l'administrateur postal de Couvet. Tous deux sont rentrés émerveillés de cette course si bien organisée et du parcours remarquable à tout point de vue.

Bl. N.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Quatuor avec piano pour la 317me heure de musique du Conservatoire

De l'un de nos correspondants : Les interprètes d'hier soir sont des artistes de toute première valeur : Elise Fallier, pianiste, Hans-Heinz Schneberger, violoniste, Walter Kägi, altiste et Rolf Looser, violoncelliste. Etait-ce la présence de ces musiciens appréciés depuis longtemps ou était-ce l'attrait du programme « Mozart, Frank Brahms » qui a encouragé de nombreux auditeurs à se déplacer?

Le « Quatuor KV 493 » de W.-A. Mozart emprunte son thème initial à l'un des quatuors avec clavier de Schoubert ; cette réminiscence a été jouée deux fois, comme il se doit, dans l'exposition. Les musiciens étaient donc respectueux non seulement du style, mais surtout de la pensée créatrice qui a construit une œuvre aussi solidement architecturée. Le style? Ce fut ce dialogue entre le premier violon et la main droite de la pianiste; leurs interventions ne furent jamais chargées et hypertendues; au contraire, décontractées, elles donnèrent cet esprit mozartien enjoué et volubile (sans aucune raideur, mais cependant avec l'acuité du rythme). Dans le Larghetto, la gravité mélancolique de la conclusion créa une ambiance quasi romantique;

les tchettes brèves et discrètes de l'Allegretto démontrèrent que les artistes ne concevaient pas l'œuvre d'une manière académique mais bien « vivante » dans l'esprit le plus authentique de la musique pure. Les artistes remportèrent comme dans Brahms un succès très vif.

Frank Martin, dans son Trio de 1936 n'utilise pas un système équivoque; on connaît son raisonnement : « Je puis dire que d'un même mouvement, j'ai été influencé par Schönberg (sur le plan technique) et je me suis composé à lui de toute ma sensibilité musicale sur le plan esthétique ». La sensibilité de Frank Martin a paru d'emblée dans la tension atonale du premier Grave, et dans le lyrisme exaspéré et qui créait une atmosphère dramatique dans la troisième partie. Cette sensibilité démontre que le compositeur suisse utilisant tous ses moyens n'emploie jamais « l'originalité privative » de bien des auteurs modernes. Ses conclusions sont inattendues; son art respire une vitalité non pas agressive, mais « tonique ». Les musiciens de Berne donnèrent la meilleure réalisation de cette œuvre contemporaine.

M.

### La « Comédie de Caen » au Théâtre « Le précepteur » de Brecht

On a tellement parlé de Brecht à perte de vue, tout au moins au sein des cénacles d'intimités, que la plus grande confusion aura régné à son sujet depuis bien des années. Le public dit « bourgeois » manifestait une sorte de répulsion quasi instinctive à son seul nom, tandis que les troupes dites « engagées » se sentaient l'obligation morale de se référer aux mises en scène du maître pieusement conservées par le « Berliner Ensemble ».

Or malgré cet intérêt intense qui fut de tout temps porté au grand dramaturge allemand, Brecht a en fait été fort peu joué sur nos scènes de « province ». Mais, il semble que le mouvement s'inverse. On joue de plus en plus Brecht, sur les scènes parisiennes comme dans les centres dramatiques. Il en est bien ainsi et il faut souhaiter que d'autres ouvrages encore soient mis en scène et touchent le plus large public. Cela contribuera en effet à donner une idée plus juste de l'œuvre et de la philosophie

### Etat civil de la Chaux-de-Fonds (12 et 13 mars)

Naissances : di Meo Nicola, fils de Pasquale, maçon, et de Maria, née Perrino ; Arnoux Sandrine, fille de Michel-Jean, horloger, et d'Anne, née Schaller ; Dockx Nikolaas, fils d'Erik-Jan-Jozef-Maria, infirmier, et de Christiane-Madeleine-Joséphine, née Moens ; Bélatz Stève-René, fils de Henri-René, magasinier, et D'arlette-Cirose, née Meisterhans ; Alfeco Enrico-Ciro-Nello, fils de Rocco, méca-

soire. Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas. Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de lutttes (mercredi et le week-end). Musée des beaux-arts : Les collections. Galerie du Club 44 : peintures de Robert Ballagh. Bibliothèque de la ville : livres et affiches cubains. Galerie du Manoir : dix ans d'art contemporain. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office : Coop, 70 rue de la Paix, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11. MANIFESTATIONS Théâtre : 20 h 30, Faust, par les galas Euro-Théâtre de Paris. Aula de la SSEC (Serre 62) : 20 h 15, Problème d'un entraîneur avec Gaston Pelletier et quelques joueurs du hockey-club (conférences du mardi).

de l'auteur, et surtout adaptée à notre temps.

C'est à ce travail que s'est attelée comme tant d'autres la comédie de Caen qui nous a donné la semaine dernière une représentation du « Précepteur... Il s'agit de l'une des dernières pièces de l'auteur, tirée de Lenz et créée en 1950. Comme dans la plupart de ses grandes pièces, Brecht nous présente un assemblage de petits tableaux et esquisses qui peu à peu au fil de l'ouvrage, donne corps aux personnages et à la société ainsi dépeinte. Brecht excelle bien sûr dans la mise en lumière des contradictions de notre propre société, par des retournements de situation, des revirements des personnages, par des aphorismes acides et cinglants qui sont autant de grands moments de théâtre et de lucide réflexion. Cependant, si la dénonciation de tous les esclavages et exploitations du XXIIIe siècle est intelligemment adaptée, on ne peut dire que la question de la libération sexuelle soit traitée de manière aussi satisfaisante. Cette préoccupation assez constante chez Brecht, n'était d'ailleurs pas relevée en priorité par les exégètes. Or l'on s'aperçoit avec une certaine stupefaction due à l'évolution de l'époque, que Brecht était demeuré fort réservé sur la question et que la libération qu'il revendiquait n'était assortie d'une sorte de puritanisme encore fort inhabitant.

Cela dit, même si la pièce garde un certain aspect de didactisme cher à l'auteur de « Mère-courage », elle n'en est pas moins d'un intérêt constant, même si elle est fort longue et qu'elle n'atteigne pas constamment des sommets. La Comédie de Caen dirigée par Michel Dubois a donné du « Précepteur » une interprétation intelligente, pleine d'invention, même si parfois la mise en scène ne parvient pas toujours à se détacher d'un ton d'application, cherchant à s'inspirer des grands maîtres de la mise en scène de l'époque, de Patrice Chéreau par exemple. L'interprétation elle, est de bonne facture et l'on ne peut souligner que l'homogénéité de la troupe.

Spectacle fort bon donc, qui ne fit halte en Suisse qu'à la Chaux-de-Fonds. C'est grand dommage pour les autres villes suisses. Mais c'est une fois la preuve de la vitalité de l'activité culturelle chaux-de-fonnrière et de son esprit de découverte qui n'a rien de provincial. Il est aussi heureux de voir qu'un nombre public s'était déplacé. C'est de bon augure pour les saisons théâtrales à venir.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS Corso : 20 h 30, Je sais rien, mais je dirai tout (16 ans). Eden : 18 h 30, Les prestresses de l'amour (20 ans). 20 h 30, Touche pas à la femme blanche (16 ans). Plaza : 20 h 30, Un homme sans pitié (18 ans - prolongations). Scala : 21 h, Les Chinois à Paris (16 ans). TOURISME Bureau officiel de renseignements : 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h. La Boutle d'or : 21 h à 2 h. Le Scotch : 21 h 30 à 4 h. Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h. Chez Jeanine : 21 h à 4 h. EXPOSITIONS Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande). Musée d'horlogerie : fermeture provi-

## CARNET DU JOUR

### Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43. EXPOSITIONS Château des Monts : exposition Jurgen-sen. Musée des beaux-arts : 50 peintres-gravures suisses. Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

## OFFRES D'EMPLOIS

Jean Egger S.A.,  
ruelle de la Retraite 6,  
2300 la Chaux-de-Fonds,  
engage :

décolleur  
aide-décolleur

Formation assurée par nos soins.  
Salaires élevés.

Tél. 22 42 55.  
Tél. (039) 23 68 85, heures des  
repas.

Nous cherchons

## peintre sur autos

sachant travailler seul.  
Salaires au-dessus de la moyenne,  
à personne capable.  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Garage-Carosserie Mario Bardo,  
Neuchâtel. Tél. 24 18 42.

On cherche

## menuisier-poseur

Travail varié dans chalets.  
Possibilités d'avenir sérieuses.  
APARTEMENT A DISPOSITION.  
W. Bürki, le Vaud-Nyon.  
Tél. (022) 66 11 37.

Boîtes de montres Bouille S.A.,  
Monruz 17, Neuchâtel,  
engage

## ouvriers-ouvrières

Se présenter ou téléphoner au  
(038) 25 77 33.

# La caravane Volvo arrive! Elle s'arrê- tera à Geneveys le 20 mars 1974!

**Appel à tous:  
chauffeurs - entrepreneurs en tous  
genres - services de voirie - administra-  
tions communales et leurs conseillers -  
mécaniciens - comptables - transpor-  
teurs - directeurs et à vous tous qui  
voudriez réellement savoir ce que les  
poids lourds Volvo de la nouvelle  
génération N ont de si extra-  
ordinaire pour que l'on en  
parle tant.**

Venez chez votre agent poids lourds Volvo.  
Vous y dégusterez quelques amuse-bouche tout en  
buvant un verre à la santé de cette nouvelle  
génération. Et — pourquoi pas — à celle aussi de vos  
bonnes relations. Votre visite nous fera le plus grand  
plaisir.

De toute manière, vous pourrez examiner sous  
toutes les coutures les Volvo de la nouvelle généra-  
tion N, vous y installerez à leur volant et en faire l'essai  
sur route. D'ores et déjà vous pouvez être assurés  
que ces nouveaux Volvo correspondent à vos  
exigences. Nous le savons déjà depuis  
longtemps.



## VOLVO

*Heja!*  
D'un pas sûr vers le futur!

Vous pourrez voir et essayer les  
camions Volvo de la nouvelle gé-  
nération les 20 et 21 mars, dès  
9 heures, tout en buvant un verre  
à leur santé.  
SCHWEINGRUBER S. A.  
Rue Chs-L'Eplattenier  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
Téléphone (038) 57 11 15

GRAM 4499

Vous plairait-il de travailler, à Neuchâtel, dans un  
cadre de verdure au bord du lac ?

## EMARAND S.A.

laboratoire de recherches, développement et appli-  
cation,  
Gouttes-d'Or 14, Neuchâtel, cherche, pour entrée  
début mai ou date à convenir,

## une secrétaire

La future collaboratrice sera appelée à :

- assumer la responsabilité de notre central télé-  
phonique
- s'occuper de la correspondance générale du  
secrétariat de réception
- s'occuper de problèmes relatifs à la gestion du  
personnel.

Si vous avez de l'esprit d'initiative et de l'entregent,  
si vous désirez mettre à profit vos connaissances  
d'anglais, EMARAND S.A. vous offre, en plus d'un  
travail varié, les avantages suivants :

- horaire flottant
- cantine
- prestations sociales adaptées aux conditions  
actuelles.

Veuillez prendre contact sans engagement avec  
notre service du personnel au (038) 24 66 41, ou  
nous écrire. Nous nous ferons un plaisir de vous  
renseigner.

## BAECHLER

TEINTURIERS  
cherchent pour LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX et  
LA CHAUX-DE-FONDS

## GÉRANTES

Bons salaires.  
Travail indépendant.  
Entrée immédiate.

Faire offres à : BAECHLER TEINTURIERS,  
Langallerie 4, Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.

Nous désirons encore spécialiser plusieurs

## OUVRIERS

jeunes et dynamiques dans la fabrication des séca-  
teurs FELCO de renommée mondiale.

Places stables.

Horaires selon convenance.

Déplacements payés.

Fabrique FELCO, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane.  
Tél. (038) 57 14 66.

LA FUTURE NOUVELLE DIRECTION  
de l'hôtel-restaurant des Beaux-Arts

engage pour le 1er Juin :

**chef de cuisine  
cuisiniers  
commis  
apprentis  
fille ou garçon  
de buffet  
fille ou garçon  
d'office  
femme de chambre**

Adresser offres écrites ou se présenter avec  
certificats chez

M. J.-M. Balmelli, hôtel Le Chalet,  
2016 Cortallod.

Un bureau d'ingénieur-conseil de Suisse romande nous charge  
de la sélection d'un

### INGÉNIEUR OU TECHNICIEN EN CHAUFFAGE VENTILATION - CLIMATISATION

Cette personne ayant de l'expérience et aimant les respon-  
sabilités collaborera étroitement avec les autres spécialistes  
d'un bureau d'études. Elle doit avoir le goût de la recherche  
de solutions simples et économiques, la faculté de résoudre  
les problèmes d'une manière rapide, l'aptitude à dégager les  
priorités dans l'organisation de son travail.

Elle sera chargée de tous les travaux de sa spécialité dans  
le cadre de mandats généraux ou de mandats spécialisés. Elle  
doit connaître le chauffage, la ventilation et si possible le  
froid et le sanitaire.

La connaissance parfaite des langues française et allemande  
est indispensable.

L'employeur offre des prestations avantageuses et fait bénéfi-  
cier ses collaborateurs d'un fonds de prévoyance d'entreprise.  
Si ce poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir une  
brève note manuscrite.

Très grande discrétion assurée.

## multi

Multi  
Personnel Service  
Lausanne

11-13,  
rue de Bourg  
Tél. 20 38 81

Nous cherchons pour notre usine de Neuchâtel

## un aide-magasinier

robuste et consciencieux pour travaux de manuten-  
tion.

Faire offres ou se présenter à l'usine DECKER S.A.,  
serrurerie et constructions métalliques,  
avenue de Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 55 44.

## MIGROS

cherche

pour sa succursale à FLEURIER

### vendeuse-caissière

ou

### vendeuse débutante

qui pourrait être formée par nos soins.

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à :  
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service  
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

## DUBIED

cherche, pour un service de vente à Neuchâtel,

## UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

de langue maternelle française ou allemande  
avec de bonnes connaissances d'anglais.  
Travail varié comportant des responsabilités.

Les candidates Intéressées sont priées de se  
mettre en rapport avec nous par téléphone ou  
par écrit.

EDOUARD DUBIED & Cie S.A.,  
Service central du personnel  
rue du Musée 1  
2001 NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

Entreprise appartenant à un important groupe  
horloger cherche

## COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour développer le secteur des ventes d'appareils  
électroniques, électro-mécaniques, éléments méca-  
niques et pneumatiques pour l'automatisme, ainsi que  
des systèmes automatiques d'assemblage.

Ce poste conviendrait à une personne de formation  
technique ayant de l'expérience dans le domaine de  
la vente, faisant preuve d'initiative et de dyna-  
misme, connaissant l'allemand et éventuellement  
d'autres langues.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres  
P 28-950022 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert,  
2301 la Chaux-de-Fonds.

Raffinerie de Cressier S.A.  
2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL



Nous cherchons

## employée de bureau

à laquelle nous offrons travail varié : dacty-  
lographie, télex, remplacement au télé-  
phone, contrôles et statistiques divers. Possi-  
bilités de développement pour personne  
stable.

Nous demandons : langue maternelle fran-  
çaise, bonnes connaissances d'anglais, apti-

tude à manier les chiffres, bonne expé-  
rience.  
Entrée en service : dès que possible.

Les Intéressées sont invitées à faire leurs  
offres à notre service du personnel ou à de-  
mander une formule de candidature en télé-  
phonant au No (038) 47 15 21, Interne 251.

## J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce ?

C'est si simple,  
si pratique et  
si avantageux !  
surtout dans



LA FEUILLE D'AVIS

FAV

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## Concert de printemps d'« Areusia » : nouveau succès à l'actif du club

De notre correspondant : Un nombreux public s'est donné rendez-vous samedi, salle Fleurier à Fleurier l'occasion du concert de printemps donné par le club des accordéonistes « Areusia ».

En lever de rideau, M. Jacques Thiébaud, président a souhaité la bienvenue et a remercié M. Marcel Bilat, directeur, de la façon dont il a préparé le programme. Il lui a remis un bouquet de fleurs en témoignage de gratitude. Par ailleurs, M. Thiébaud a salué la présence de MM. Cartier, président de l'ARMA et de la FCNA, Simon, président d'honneur de l'ARMA et Vuagnaux, ainsi que les nombreux amis de l'accordéon venus des autres villages du Vallon et d'ailleurs. Le président a encore relevé que cette année sera celle du 40<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du club « Areusia » et que cette date sera marquée lors du concert de l'automne.

### LE CONCERT

La partie musicale fut ouverte par une marche d'ensemble et une valse. Puis tour à tour, les juniors et les seniors se produisirent, ces derniers notamment dans une suite en quatre parties de Wurthner. Enfin, les auditeurs purent passer vingt minutes avec la septet « Areusia » dont la réputation n'est plus à faire et qui connut les honneurs du « bis » dans un pasodoble intitulé « Santander ».

D'une façon générale, le concert fut une parfaite réussite tant au niveau

musical que par la qualité de l'exécution. Et si certains auditeurs furent tentés d'être un peu déçus de ne pas trouver de la musique plus populaire, c'est précisément parce qu'« Areusia » tient à donner à l'accordéon, instrument que d'aucuns appellent encore « mineur », une place qu'il mérite dans les concerts. A quarante ans de distance, on peut mesurer combien « Areusia » a fait de progrès dans tous les domaines et souligner que, si la « musique » a été abandonnée, cela est tout bénéfique pour les exécutants comme pour les mélomanes.

En deuxième partie, avait été engagé Gallinos de Bienne, un magicien véritablement remarquable qui présente ses numéros d'une façon moderne, en faisant participer le public et en conduisant d'enchanter. C'est par un bal ceint par « Alberts-Orchestra » que se termina une soirée familiale tout au long de laquelle régna la bonne humeur.

## LA CÔTE-AUX-FÈES

### Rencontre d'échecs

(c) Récemment, douze joueurs du club d'échecs local se sont rendus à Sainte-Croix afin d'y rencontrer les joueurs de cette localité. Le résultat final fut de 6 et demi à 5 et demi en faveur des Niquelets. Le match retour aura lieu probablement l'automne prochain à la Côte-aux-Fées.

## FLEURIER

### Concours interne du Ski-club

(sp) Contrairement à ce que nous avions annoncé sur la foi du programme général de l'hiver 1973-1974, le concours interne du Ski-club de Fleurier n'a pas eu lieu samedi dernier, mais se déroulera dimanche 24 mars aux abords du chalet des Lisières. En plus des compétitions pour les O.J. et les adultes, des concours amusants seront organisés pour tous les membres, du débutant au plus fort.

### Dixième anniversaire de la société des Fribourgeois

(sp) Lors de sa dernière séance, le comité de la Société des Fribourgeois du Val-de-Travers, présidée par M. Ernest Magin, de Couvet, a décidé de marquer le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation par une manifestation qui se déroulera à Fleurier le 26 septembre. Plusieurs personnalités et le groupe choral « Les Armillais de la Roche » prendront part à cette fête commémorative.

## BUTTES

### Manque de neige

(c) En raison du manque de neige, les installations mécaniques de Buttes - la Robail, ne fonctionneront plus à partir d'aujourd'hui.

## Au tribunal correctionnel du Val-de-Travers POUR AVOIR DÉROBÉ 3000 FR. À UN BIJOUTIER DE COUVET ET VOLÉ SA PATRONNE : 10 MOIS DE PRISON SANS SURSIS

De notre correspondant : Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président, Herbert Zurbuchen des Verrières, Roger Chuat de Fleurier, jurés et Adrien Simon-Vermot substitut-greffier, a siégé hier à Motiers. Curieuse audience en vérité où tout l'appareil judiciaire était mobilisé, y compris un défenseur d'office, mais où la principale intéressée Marie-Claire M., de Pontarlier, était absente.

### DEUX VOLS

M.-Cl. M. avait été serveuse au restaurant de l'Industrie à Fleurier. Sur plainte de sa patronne, elle fut inculpée de vols portant sur un montant d'environ 4200 francs. Citée à comparaître devant le tribunal de police, elle ne se présenta pas. Elle fut alors condamnée à deux mois d'emprisonnement moins 31 jours de préventive, sans sursis et à 369 fr. 65 de frais.

Dans le courant de l'année passée, M.-Cl. M. se rendit chez un bijoutier de Couvet. Sous prétexte d'acheter quelque chose, elle trompa la vigilance du bijou-

tier. Quand M.-Cl. M. fut partie le commerçant dut se rendre à l'évidence. La « cliente » lui avait subtilisé quelque 3000 francs.

L'alerte fut donnée aux postes-frontière et M.-Cl. M. fut appréhendée à la Grande-Borne près l'Auberson. Elle avait encore une bonne partie de l'argent sur elle. Incarcérée quelques jours dans les prisons de Neuchâtel, elle fut ensuite relaxée par le juge d'instruction. Elle ne contestait pas les faits au sujet du vol à Couvet. En revanche, elle avait toujours prétendu ne pas avoir dérobé une somme supérieure à 200 fr. au café de l'Industrie.

### ET POURTANT...

En renvoyant M.-Cl. M. devant le tribunal correctionnel, la Chambre d'accusation avait fait une distinction. Si la prévenue, ayant demandé et obtenu le relief du premier jugement — affaire de Fleurier — faisait encore défaut, ce verdict deviendrait définitif et exécutoire. Ou alors si elle se présentait, elle serait jugée pour les deux délits.

M. Cl.-M. choisit la première solu-

tion. Ainsi, hier, le tribunal correctionnel dut s'occuper uniquement du vol de trois mille francs à Couvet.

### LE JUGEMENT

Reconnue coupable de vol à Couvet, M.-Cl. M. a été condamnée à huit mois d'emprisonnement sans sursis et à 2385 fr. de frais. A cette peine vient s'ajouter celle du jugement du tribunal de police à Couvet, M.-Cl. M. devra-t-elle purger dix mois d'emprisonnement car le sursis lui a été refusé les deux fois et paye au total 2755 fr. de frais.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Flesh and love » (Les jeunes filles insatiables) 20 ans.

Couvet, salle Grise : 20 h 15, « Voyages dans le Grand Nord », conférence et diapositives.

Môtiers, château, ouvert.

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : tél. 61 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.

« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

## REMERCIEMENTS

Les familles parentes et amies de **Mademoiselle Fanny PRINCE** expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui, pendant 5 ans, ont entouré leur chère Fanny.

Très touchées des nombreuses marques de sympathie, des envois de fleurs et de la présence de nombreux amis à l'ensevelissement, elles leur disent : merci !

A l'hôpital de Fleurier, spécialement à leur Requête, elles adressent leur profonde gratitude.

Fleurier, mars 1974.

## AVIS DIVERS

**R. MONNIER** Travers 63 14 22  
Couvet 63 19 28  
Fleurier 61 28 08

**INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES**

**TÉLÉVISION**  
NOIR-BLANC + COULEUR

## Et au tribunal de police A embellir les alentours de sa maison sans y être autorisé, on s'attire les foudres de la commune

Le tribunal de police du Val-de-Travers, présidé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier a rendu, hier à Motiers, son jugement dans une poursuite pénale dirigée contre C. R. pour infraction à la loi sur les constructions.

C. R. avait acheté une ancienne boucherie, rue du Temple à Fleurier. Il l'a modernisée et a déplacé la porte d'entrée au nord, alors qu'elle se trouvait auparavant au sud.

Mais du côté nord justement, il n'y avait pas de dégagement. Aussi C. R. a-t-il décidé de se donner un peu d'espace. Il a aménagé une place de parc privée, l'a fait goudronner et a dépensé pour cela quelque 12000 francs.

Malheureusement, même si la configuration des lieux a été améliorée, elle a été modifiée. Et pour ce faire C. R. n'avait ni demandé ni reçu une autorisation. C'est la raison pour laquelle la commune de Fleurier, n'ayant pas obtenu de réponse à une lettre, signala le cas au département cantonal des Travaux publics. Le juriste

de ce département dénonça C.R. à la justice.

Le procureur général avait requis contre C. R. une amende de 300 francs. Le tribunal entendit plusieurs témoins, en particulier deux conseillers communaux, et se rendit sur place avant de rendre son verdict.

Le juge a tenu compte des améliorations apportées dans ce secteur du village par C. R. Mais comme le propriétaire n'avait pas obtenu d'autorisation, cette infraction a été punie d'une amende de francs réduite à cinquante francs, les frais de la cause ont été mis à la charge du prévenu.

## MÔTIERS

### Pédiatrie moderne

(sp) Le Dr Pierre Pilloud, pédiatre des hôpitaux de la ville de Neuchâtel, a animé récemment à la salle de paroisse de Motiers une séance de l'École des parents du Val-de-Travers sur « la pédiatrie moderne de l'enfance pré-scolaire ». Répondant aux nombreuses questions de ses auditeurs sur le comportement, l'alimentation, le développement et les maladies infantiles, l'orateur est souvent allé au-delà des limites initiales de son sujet pour parler des problèmes de l'enfance en général. La prochaine et ultime séance de l'hiver à l'École des parents aura lieu le 2 avril à Buttes; M. Marcel Calame, psychologue auprès du département de l'instruction publique, traitera de l'orientation des élèves à la fin de la 5<sup>me</sup> année primaire, soit à la veille de l'entrée à l'école secondaire.

## COUVET

### Trois concerts classiques en trois semaines

(sp) Alors que la Société d'émulation a mis un terme à sa saison musicale avec le trio Sattler, trois nouveaux concerts attendent les mélomanes du Vallon ces trois prochaines semaines au temple de Couvet. Le 23 mars, les sociétés de chant « La Bréverde » de Neuchâtel et « L'Espérance » de Travers, toutes deux dirigées par M. Charles-André Huguenin, interpréteront des œuvres de Mozart, Brahms et Gounod avec le concours de quatre solistes vocaux et d'un orchestre d'une trentaine de musiciens. Le 31 mars, ce sera un concert de flûtes à bec et d'orgue donné par l'ensemble d'instruments anciens de Neuchâtel et l'organiste Suzanne Ducommun, de Couvet; on y entendra des pages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Enfin, le 6 avril, à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire, le chœur d'hommes de Couvet, « l'Union chorale », dirigé par M. Paul Mathey, offrira au public la « Messe sexadique » de Franz Liszt, avec accompagnement instrumental.

### Récupération du papier

(c) Au profit du fond des courses et des camps de sports, la traditionnelle récupération de papier traditionnelle aura lieu le 2 avril. A cette occasion, les autorités scolaires recommandent à la population de préparer correctement leurs vieux journaux afin de faciliter la tâche des écoliers. En cas de mauvais temps, le ramassage sera différé à 4 avril.

## Emplacement du futur hôpital d'Yverdon

(c) Depuis plusieurs années, on discute de la future implantation de l'hôpital de zone d'Yverdon. Deux terrains étaient prévus à cet effet, l'un à proximité de l'hôpital actuel et l'autre sur les terrains de la fondation Petit-Maitre (maison des Orphelins). Il semble que cette dernière solution va être retenue. Le coût prévu pour ce nouveau bâtiment de zone est de cinquante millions et la durée des travaux s'échelonne entre trois et quatre ans. L'administration de construction renonce à construire sur le terrain actuel de l'hôpital, compte tenu de l'avis du Consortium des architectes mandatés à cet effet. Elle demandera, lors de la prochaine séance du comité de l'hôpital, l'autorisation d'entreprendre les démarches nécessaires en vue d'acquiescer les terrains de la fondation Petit-Maitre.

Quant à l'implantation de l'hôpital, il compterait environ 130 lits. Les anciens bâtiments sont déjà prévus pour des activités diverses dans l'optique hospitalière (cabinets de médecins externes, salles de cours, service social etc.).

### Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 12 h 55, un automobiliste qui circulait rue Pestalozzi en direction du centre ville, a freiné pour laisser passer un enfant sur un passage de sécurité à la hauteur de la tour du Château. Un motocycliste qui suivait l'auto ne put s'arrêter à temps, chuta sur la chaussée, et se blessa à un bras.

### LE DAY

### Piéton blessé

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, un automobiliste de Vallorbe circulait au Day lorsque sa voiture a renversé un piéton, M. Michel Reverchon, 54 ans, domicilié au Day, qui marchait dans le même sens sur le côté droit de la chaussée. Souffrant de lésions internes, M. Reverchon a été transporté à l'hôpital de Saint-Loup.

## LA VIE POLITIQUE

## Réunion du parti libéral du Vallon L'agriculture, un des piliers de l'économie de notre pays

De notre correspondant : Au cours de sa dernière réunion, le parti libéral du Val-de-Travers accueillait à Couvet un conférencier de renom en la personne de M. Georges Thévoz, conseiller national vaudois.

Sur le thème de brûlante actualité « L'agriculture suisse, un des piliers de notre économie », l'orateur a passionné son auditoire par le réalisme de ses propositions. Agriculteur lui-même, le conférencier a défini le rôle, la responsabilité et la représentativité d'un représentant agricole attaché à sa terre et à qui l'on demande de prendre position sur des problèmes d'intérêt général. Il fit l'éloge de l'agriculture helvétique qui produit actuellement près de 40 % de la nourriture nécessaire aux six millions d'habitants de notre pays, et cela sur un territoire exigü dont les 2/3 de la surface sont inutilisables.

Il souligna aussi les difficultés rencontrées par le législateur devant la rapidité de l'évolution des données économiques (arrêt de l'importation de soja des

U.S.A. ou disparition progressive des possibilités d'acquisition des surplus agricoles américains par suite des achats massifs de l'URSS).

M. Thévoz a ensuite soulevé quelques-uns des problèmes sociaux que posent les exploitations de montagne. Il rappela le rôle primordial que peut jouer le paysan dans la défense de l'environnement et dans le maintien de « l'ordre naturel ». Il enseigna ensuite l'assistance sur les perspectives futures de l'industrie laitière et sur les projets de production rationnelle des viandes. L'exposé du conseiller national a été suivi d'une discussion nourrie qui a touché tant aux problèmes spécifiquement régionaux qu'aux conséquences présentes des accords signés entre la Suisse et la CEE.

La fin de la soirée a été animée par le Dr P. Borel qui évoqua le pays de Neuchâtel d'avant 1848 au travers de textes de J.-J. Rousseau et de Balzac, et d'après la Révolution, grâce à André Gide et à Montherlant.

## VAUD - VAUD - VAUD

## Activité intense du « Grütli » en 1973

De notre correspondant : L'assemblée générale de la société de tir « Le Grütli » a eu lieu à l'hôtel de la gare, à Payerne sous la présidence de M. Maurice Cottier, qui a retracé l'activité de l'année écoulée. La société a participé avec des groupes au tir commémoratif du 1<sup>er</sup> mars, à Neuchâtel, au tir en memoriam « général-Guisan », à Pully, au championnat suisse, au tir cantonal valaisan, au tir commémoratif de l'ancien comté de Gruyère, au tir à prix du « tirage », au challenge Clot frères, à Corcelles, et au challenge du Moulin d'Avenches.

La société a concouru en section au tir du 75<sup>e</sup> anniversaire de la « Jeune Broyard », où elle a obtenu le 18<sup>e</sup> rang sur quarante, avec la moyenne de 35,437 points, au tir cantonal neuchâtelois, où elle s'est classée 23<sup>e</sup> sur 66, avec 36,273 points de moyenne. Le tir d'amitié avec le « Grütli romand » a eu lieu à Payerne et trente-trois membres ont pris part. Le « Grütli » payernois a gagné le challenge pour une année avec la moyenne de 85,826 points, contre 85,500 aux lausannois. Comme de coutume, la société a organisé quatre demi-journées de tirs militaires, six exercices pour le programme annuel et a participé au tir de section en campagne. Plusieurs membres ont représenté le « Grütli » dans de nombreux tirs de la région. En terminant son rapport, le président a remercié les membres du comité de leur travail et les exprime sa gratitude au chef cibare et à ses hommes, qui assurent leur fonction d'une manière irréprochable.

Les rapports du caissier et des vérificateurs des comptes furent ensuite approuvés. Les comptes de l'exercice ont

laissé un déficit. Le comité a été réélu en bloc par acclamation. Il est formé de MM. Maurice Cottier, président; Walter Schenk, vice-président; Roger Mottier, caissier; Constant Pittet, secrétaire; Rodolphe Moser, chef moniteur; Benjamin Ajdin et Jean-Pierre Joehr, membres adjoints; André Freiburghaus, porte-enseigne. Au cours de l'assemblée, trois membres ont reçu le diplôme de membre honoraire. Ce sont MM. Willy Combremont, Alfred Haerberli et Constant Pittet. A l'assemblée de la société vaudoise des carabiniers, MM. Henri Favre et Pierre Stadelmann ont reçu leur première médaille de maîtrise en campagne.

Au tir militaire et au tir de section en campagne, Maurice Cottier est au premier rang avec 202 points et a reçu la channe en verre, ainsi que le challenge militaire pour une année. Dix-sept autres tireurs ont reçu un verre de cave. En outre, des renseignements ont été donnés au sujet de l'actuel stand de l'aérodrome, qui va être désaffecté, et des démarches entreprises en vue de son remplacement.

### ORBE

### Filouterie de ... pension !

(c) Le tribunal du district d'Orbe présidé par M. François Meylan a jugé par défaut M. Dominique V., ressortissant français, célibataire, 29 ans, domicilié précédemment à Orbe, actuellement sans domicile connu, sans avoir quitté son maître de pension sans payer ce qu'il lui devait. Il a été condamné à un mois de prison ferme et paiera 220 fr. de frais.

### Trop d'eau, maintenant ?

En raison des pluies diluviennes qui sont tombées sur le Jura, le niveau des rivières a monté fortement notamment celui de la Thièle à Yverdon (plus d'un mètre) alors que les canaux aboutissant à Yverdon ont également subi le contrecoup des fortes pluies. Sur les hauteurs, la neige a presque complètement disparu.

## critique Les amis de nos amis sont nos amis

Cette déclaration qui figure en titre de cet article et que l'on énonce si souvent par politesse en accueillant des étrangers chez soi, présente par un ami quelconque, me semble résumer assez bien le débat de la « Table ouverte » de dimanche. Jean Dumurat posait à ses hôtes, MM. Guy Fontanet, conseiller d'Etat genevois, Hans Mumenthaler, chef de la section Assistance du département fédéral de justice et police, Giorgio Bolli, membre du comité « Action places gratuites » et Arnold Schlaepfer, du parti genevois « Vigilance », le problème de l'accueil des étrangers en Suisse en rapport avec les remous récents causés par l'accueil limité à 200 Chiliens selon une décision du Conseil fédéral.

Disons d'emblée qu'aucun des points de vue défendus par les quatre participants au débat ne nous a convaincu. Derrière les arguments juridiques, derrière les arguments apparemment logiques, voire statistiques, on sentait trop les réactions viscérales. M. Schlaepfer, tout entier qu'il soit dans ses positions anti-gauchistes, a été le plus clair lorsqu'il se déclarait « pour un accueil idéologique ». Pour lui, les 200 ou 260 Chiliens accueillis constituent déjà un danger. M. Mumenthaler prétendit que le gouvernement helvétique avait accueilli 16.000 Hongrois dont 10.000 sans analyse sérieuse de leur cas; uniquement dans le but de venir en aide à un pays voisin, en l'occurrence l'Autriche pliant sous le poids de ses responsabilités. Mais certifie que le cas du Chili était tout à fait différent puisqu'il fallait aller sur place trier ceux que l'on désirait accueillir. Pour les 600 Tibétains, le cas était encore différent. Ces gens mouraient de faim dans leur pays d'accueil, l'Inde et le Népal.

M. Bolli, au nom de « Action places gratuites » a déclaré que son mouvement aurait réclamé tout aussi bien 2500 places pour des Chiliens

fascistes chassés par un gouvernement communiste, ce dont il faut prendre acte tout en se demandant pourquoi « Action places gratuites » n'aurait pas fonctionné auparavant lorsque l'occasion s'en présentait. Ou plutôt pourquoi un tel mouvement n'a pas été créé plus tôt.

Quant à M. Fontanet, est-ce bien au nom de la raison et du sens des proportions dont il se réclame, qu'il aurait vu d'un assez bon œil une proportion un peu plus forte de Chiliens débarquer chez nous. Bien que, dit-il par ailleurs, la majorité du peuple suisse, dont lui-même, n'ait pas été favorable au régime Allende. N'est-ce pas plutôt à la fois une manière de ménager la chèvre et le chou, selon son sens très personnel des proportions ?

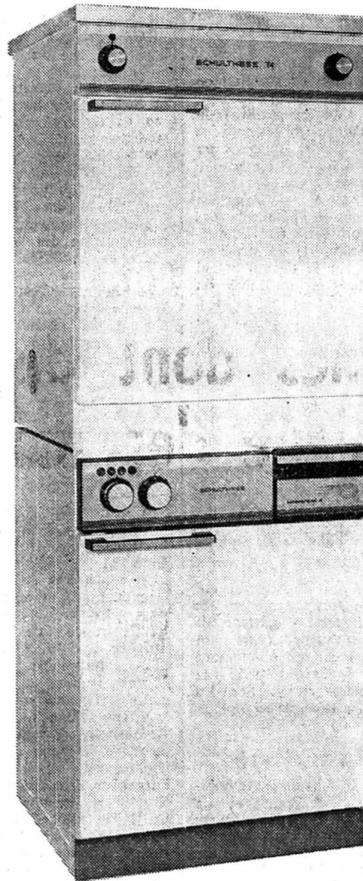
Dans cette cuisine politique qui serait grotesque si elle n'était d'abord tragique à cause des vies humaines avec lesquelles on jongle trop aisément, on est loin des grands principes humanitaires. On pourrait même se demander parfois si la Suisse a des principes et à plus forte raison s'ils sont humanitaires, car on a trop souvent les sentiments qu'elle a des intérêts prioritaires, imitant en cela les pays circonvoisins. Une chose cependant est à remarquer, la Suisse a fait un geste, si petit, si intéressé soit-il. L'URSS et ses satellites n'ont pas, à ma connaissance, accueilli le moindre partisan d'Allende. Alors, sans se tresser la laine de couronne parce qu'on aurait dû l'avoir mieux, j'ormons le vœu qu'à l'avenir, tous ceux que les régimes injustes et violents menacent dans leur liberté et leur vie, puissent trouver un asile, ne serait-ce que temporaire en notre pays, quitte à ce que la Suisse ne serve que de plaque tournante, car la responsabilité y est trop grande de rejouter des gens menacés de mort comme on l'a fait durant la dernière guerre.

G.-A.M.

# Schulthess - une aide de ménage comme on n'en trouve plus!

**La nouvelle unité compacte de lavage Schulthess: pour laver, sécher et relaver sur un minimum de place.**

La nouvelle unité compacte de lavage Schulthess se base sur le principe des éléments de construction: même largeur, même profondeur, même hauteur, même design. C'est pourquoi les 3 éléments vous offrent davantage de possibilités et vous permettent de gagner de la place (voir illustrations). Sans fixation au sol, ils conviennent aux cuisines à agencement encastré ou comme éléments indépendants. Par exemple: tour Schulthess peu encombrante (167 cm de haut) ne nécessitant qu'une surface de 60 sur 60 cm.



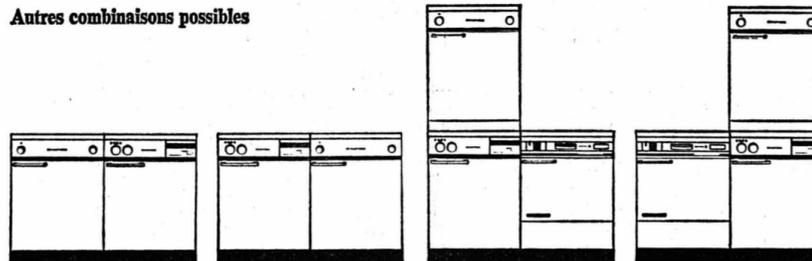
**En haut, le tumbler T-4.**

Même capacité. Sèche même le linge fin et délicat en le ménageant. Réglage automatique de la durée du séchage et de la température. Comme pour la machine à laver automatique, le tambour est en acier inoxydable au chrome-nickel. Le «cool down» (refroidissement du tambour à la température ambiante) empêche tout froissage indésirable. Sur demande, raccordement de la conduite d'évacuation à un condensateur d'air.

**En bas, la nouvelle machine à laver automatique Universal 4.**

Capacité de 4,5 kg de linge sec. 11 programmes entièrement automatiques assurant un traitement idéal du linge et un lavage optimal. Touches d'appoint pour programmes supplémentaires. La vitesse élevée d'essorage de 750 t/min. permet d'extraire pratiquement toute l'humidité du linge, ce qui décharge le séchoir à tambour.

**Autres combinaisons possibles**



Si vous disposez d'un espace plus grand et voulez obtenir une surface de travail et de rangement, il suffit de placer la machine à laver Universal 4 et le tumbler T-4 l'une à côté de

l'autre ou vice-versa. Surface nécessaire: 120/60 cm; hauteur: 85 cm. Peuvent être installés comme éléments indépendants ou à encastrer dans les meubles de cuisine.

La combinaison de trois machines forme l'unité compacte complète de lavage Schulthess. Elle se compose de la machine à laver automatique Universal 4, surmontée du tumbler T-4 et flanquée, à gauche ou à droite, du lave-vaisselle Domestic (surface totale requise: 120 sur 60 cm).

A propos du Domestic, vous trouveriez difficilement un lave-vaisselle aussi avantageux et d'un rendement aussi élevé. Il peut recevoir 10 couverts standards complets et il est équipé d'un adoucisseur d'eau. De plus il est doté d'un indicateur optique du niveau du produit de rinçage.



**SCHULTHESS**

Les automates Schulthess sont en vente dans les villes suivantes: Zurich, Berne, Coire, St-Gall, Gd. Saconnex GE, Lausanne, Cressier NE, Lugano-Viganello, Bâle (Sanitär Kuhn AG).

**Foire d'échantillons de Bâle (MUBA), hall 22, stand 336**

**BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE**

**Des places de parcage pour invalides ?**

De notre correspondante :

Pour la prochaine séance du Conseil de ville de jeudi, le Conseil municipal répond à trois interventions parlementaires. Une motion de M. F. Sandmeier (PNR) demandant la création de places de parcage pour grands invalides aux abords de leur domicile est refusée. Selon le motionnaire, des invalides très fortement handicapés devant se rendre avec leur chaise-transporteuse à leur place de travail, sont très souvent aidés par leur employeur. Par contre, le handicapé trouve plus difficilement une place de parcage à son domicile, surtout si celui-ci se trouve dans le centre de la ville. Le municipal, pour motiver le rejet de la motion, fait état de la loi, selon laquelle les réservations de places sur domaine public sont interdites. Dans son explication, l'exécutif dit également :

« 1. Compte tenu des directives de la commission intercantonale pour la circulation routière » relatives à l'octroi de facilités de parcage aux médecins et aux personnes fortement handicapées,

l'inspecteur municipal de la police de Bienna a élaboré un règlementation adaptée aux conditions locales. Des cartes de facilité de parcage sont délivrées depuis le 11 juillet 1967 aux grands invalides. Les intéressés et l'Association des invalides ont été informés de la procédure à suivre. Actuellement, 34 personnes fortement handicapées possèdent une telle carte. Ces cartes tiennent largement compte des besoins des invalides et les autorisent :

- a) à occuper une place de parc à l'intérieur de la zone bleue au-delà du temps autorisé ;
- b) à occuper une place à parcimètre sans versement de la taxe (en principe, les véhicules des ayants droit ne devraient pas être parqués sur les emplacements où le temps de stationnement est limité à 30 minutes ou moins ;
- c) à parquer à des endroits frappés d'une interdiction de stationner, lorsque le trafic n'en est pas entravé et que toutes les autres places situées à proximité sont occupées. »

La solution actuelle a donné d'excellents résultats, et dans le cadre des possibilités légales, la motion est réajustée depuis 1967, conclut le municipal.

**DES APPARTEMENTS A BON PRIX**

La motion A. Schwab (Entente biennoise) demandait au Conseil municipal d'user de son droit de rachat pour acquérir une rangée de maisons familiales, appartenant dès 1959 à la coopérative Wobe. Le Conseil municipal propose l'acceptation de cette motion.

Selon le motionnaire, des modifications de condition pour les ayants droit à des appartements bon marché, sont survenues au cours des ans et ne correspondent, aujourd'hui, plus au but initial fixé lors de la construction de ces appartements subventionnés. A l'époque, les subventions, tant cantonales, fédérales que communales, avaient permis d'obtenir des locations réduites du tiers du prix réel. C'est en vue de maintenir le statut d'alors qui permettait à 12 familles socialement défavorisées d'habiter à bon prix, que le motionnaire demande le rachat de ces propriétés, dont le prix s'élevait aujourd'hui environ à 420.000 fr. selon les indications de la direction des finances.

Dans sa réponse, l'exécutif fait mention de tentatives d'achat par la commune faites, il y a quelques années déjà, et qui n'auraient pas abouti. Le terrain avait, lors de la construction des 12 maisonnettes, été mis à la disposition de la coopérative, en droit de superficie, par la ville, ce qui avait eu pour conséquence, avec les subventions, de donner des appartements vraiment bon marché. Avec les années, les locataires d'alors avaient petit à petit amélioré leur condition financière si bien qu'aujourd'hui plusieurs d'entre eux ne réunissent plus les critères nécessaires pour une location si bon marché. « L'achat par la ville de ces maisons représente une occasion unique d'aider une douzaine de familles économiquement faibles à trouver un appartement bon marché. Actuellement, ces maisons sont habitées par 61 personnes, dont 12 adultes et 39 enfants. L'exécutif a mandaté la direction des finances pour reprendre les pourparlers avec la coopérative Wobe en vue d'un achat. »

Nous parlerons de la troisième intervention dans une prochaine édition.

Marlise ETIENNE

**Le français mal défendu**

Notre téléviseur romande a supprimé l'h aspiré de « Handicapé », mais c'était pour le rajouter au mot « haltère », que j'ai entendu prononcer comme « hauteur ». On pourra donc annoncer un « nandicap » de « Halthérophiles ».

La minute d'après, un autre prince du petit écran prononçait « arguer » comme « arguer » ou « narguer », alors qu'il faut faire entendre l'u comme dans « muer » ou « ruer ».

Ces belles données et ces beaux mesuriers ne pourraient-ils pas s'appliquer à prononcer correctement ? Il leur serait aussi loisible, me semble-t-il, de se renseigner en cas de doute.

TERVAL

**Nouvel expert**

(c) Willy Schellenberg, directeur du service de l'électricité de la ville de Bienna est autorisé par le Conseil municipal à agir comme expert lors des examens finals au technicum cantonal de Bienna.

**Assemblée générale de la Ligue contre l'épilepsie**

La Ligue suisse contre l'épilepsie a tenu sa 10me assemblée générale samedi à la clinique Tschugg, près de Anet (Be). Après la partie administrative, les membres de la ligue ont séjégé avec les membres de l'Association suisse des parents d'enfants épileptiques.

**Vers de terre attention !**

De notre correspondante : Samedi c'était la fête des pêcheurs, puisque ce 16 mars était le jour d'ouverture de la pêche à la truite. Tôt le matin, les spécialistes de la truite, quelques milliers dans tout le canton de Bienna, ont sorti leur attirail de pêcheurs. Tout au long des berges de la Suze, les silhouettes familières, taquinant le « goujon », rappelaient également le retour des beaux jours.

Un contrôle renforcé a eu lieu dans tout le canton. Les gardes-pêche ont vérifié les permis (45 fr. pour les habitants du canton de Bienna et 150 fr. pour les pêcheurs venant d'un autre canton). Un contrôle quant au poisson pêché est aussi de rigueur. En effet, chaque pêcheur n'a le droit de tirer hors de l'eau que 8 truites par jour. La truite de la Suze à Bienna doit avoir un minimum 22 cm, tandis que celle de l'Aar doit mesurer 24 cm.

Ce jour de l'ouverture de la pêche à la truite était aussi une occasion de fête pour les groupes de pêcheurs. Après une

pêche éventuellement fructueuse dans les ruisseaux de l'Oberland ou du Doubs, on a sorti la bouteille en faisant griller sa prise.

Le conseil humoristique de la saison, que donne aux « spécialistes » le garde-pêche cantonal, M. Arnold Wittwer, de Douanne : « n'oubliez pas de crocher à l'hameçon le ver de terre par le bon bout... »

Marlise ETIENNE

**Fondation « Maison vigneronne Wingreiss » à Douanne**

Le Conseil fédéral a désigné MM. Peter Aebi, adjoint scientifique à la division de la protection de la nature et du paysage de l'inspection fédérale des forêts, et Fritz Lauber vice-président de la commission fédérale des monuments historiques et membre de la commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, comme représentants de la Confédération au Conseil de fondation de la fondation « Maison vigneronne Wingreiss », à Douanne, sur les bords du lac de Bienna.

La fondation « Maison vigneronne Wingreiss » a pour but de conserver, avec tout son mobilier, une maison du XVIIe siècle ayant appartenu autrefois à la famille Thormann. La confédération a alloué au titre de la protection de la nature et du paysage des subventions pour l'acquisition de la propriété et du mobilier. La résidence sera ouverte au public et mise à disposition pour des manifestations culturelles.

**La messe de Sainte-Cécile de Haydn**

Il suffit d'entendre une de ses œuvres religieuses pour se rendre compte à quel point le qualificatif de « bon papa Haydn » est déplacé, voire sacrilège.

Certes, le style de sa musique d'église recourt aux formules de ses ouvrages profanes — parties fuguées, parties concertantes, nombreuses vocalises dans les soli — mais on ne saurait lui dénier la noblesse et la profondeur. La « Missae Sanctae Caeciliae » qu'on entendit dimanche soir au temple allemand, n'est pas même la plus connue parmi ses 14 messes, mais elle contient nombre de pages admirables, ainsi la partie en mineur du « miserere » qui conclut le « gloria », la grandeur du « credo » (avec son émouvant solo de ténor), le poignant « agnus dei » avec son accompagnement obstiné aux cordes et sa noble conclusion fuguée. On pourrait en citer d'autres, d'une égale perfection, d'une égale profondeur.

Remplissant entièrement le chœur (ils étaient une bonne centaine), les chanteurs et chanteuses du Chœur symphonique de Bienna et du « Lehrergesangverein » de Bienna, les instrumentistes de la Société d'orchestre de Bienna, placés sous la direction de M. François Pantillon, donnèrent de cette œuvre de vastes proportions une interprétation remarquable, que la parfaite acoustique du temple allemand mit heureusement en valeur.

Énergique et sensible, M. Pantillon sut discipliner parfaitement cette imposante masse (à l'exception de quelques légers décalages entre chœur et orchestre, de sorte que, malgré la longueur de l'ouvrage, l'attention et le plaisir ne jaillirent pas.

Des solistes de premier ordre contribuèrent à cette réussite : Krisztina Laki, soprano, Clara Wirz, alto, Olivier Dufour, ténor, Arthur Loosli, basse, qui méritent chacun des félicitations. La « Missae Sanctae Caeciliae » sera redonnée jeudi au temple allemand. La veille, c'est à la cathédrale de Bienna qu'il aura pu l'entendre.

R.W.

**Subvention pour un char**

(c) Cette année encore, si la tradition, le Conseil municipal mettra une certaine somme à disposition pour la construction d'un char pour le cortège de la braderie 1974.

**Une troisième chemise**

(c) Cette année, les policiers biennois recevront une chemise de plus, soit trois en tout pour accompagner leur uniforme.

**FRIBOURG**

**Des primes à 13 travaux de jeunes sur les problèmes des régions de montagne**

De notre correspondant : Sous les auspices de la fondation suisse « La science appelle les jeunes », la maison Fabromont, à Schmiten, a organisé un concours de jeunesse consacré aux problèmes économiques des régions de montagne. Une trentaine de groupes de jeunes ont participé au concours, établissant des enquêtes sur la situation de plusieurs régions et communes fribourgeoises, proposant également des possibilités de développement, 13 études terminées ont été classées par un jury de spécialistes de la fondation « La science appelle les jeunes ».

Au nom de l'entreprise organisatrice, M. Guenter H. Tesch a rappelé lors de la distribution des prix, samedi, les conditions du concours. Il s'agissait en bref d'appeler les jeunes à collaborer activement à la solution de problèmes importants. En l'occurrence, ce premier concours cantonal permettait une approche réelle des problèmes des populations des régions de montagne, se distinguant des clichés. Une participation plus élevée était attendue. Mais le soutien du corps enseignant a fait défaut. Il faut dire ici que la période n'était guère favorable : tensions dans le corps enseignant, pour des raisons salariales, construction d'écoles secondaires en cours, etc. Toujours est-il que la partie romande du canton a fourni l'apport le plus considérable.

Les travaux remis sont fort volumineux. Ils ont été doublés d'une présentation graphique sur panneaux. « L'une ou l'autre commune de montagne pourrait — a dit M. Tesch — en recevoir de nouvelles impulsions pour son développement. » Au reste, les concurrents ont eux-mêmes souligné l'enrichissement apporté à chacun par ce travail, par le biais des connaissances acquises et de l'estime réciproque créée.

Le premier prix (un voyage d'études de quatre jours à Banyuls-sur-Mer, Pyrénées orientales, avec visite du laboratoire Arago de zoologie marine) a été attribué à Hubert Gauderon et Jean-François Steier, du collège Saint-Michel avec la mention « très bon » (aucune mention « excellent » n'a été décernée). Leur travail est consacré au développement de Grandvillard (Grüyère).

Un deuxième groupe du collège Saint-Michel (Philippe Chenaux, Grégoire Gremaud et Roland Pillone) a gagné un voyage d'étude de deux jours à Chamonix pour son travail traitant de l'économie alpestre et du tourisme à Charnay. D'excellents classements ont été obtenus par des groupes de l'institut Sainte-Croix de Bulle, et de l'institut Saint-François, à Châtel-Saint-Denis, groupes conseillés par les leurs Marie-Bosco Ruppen et Gertrude-Thérèse Hagmann.

M. GREMAUD

**La sauce tourne à l'aigre**

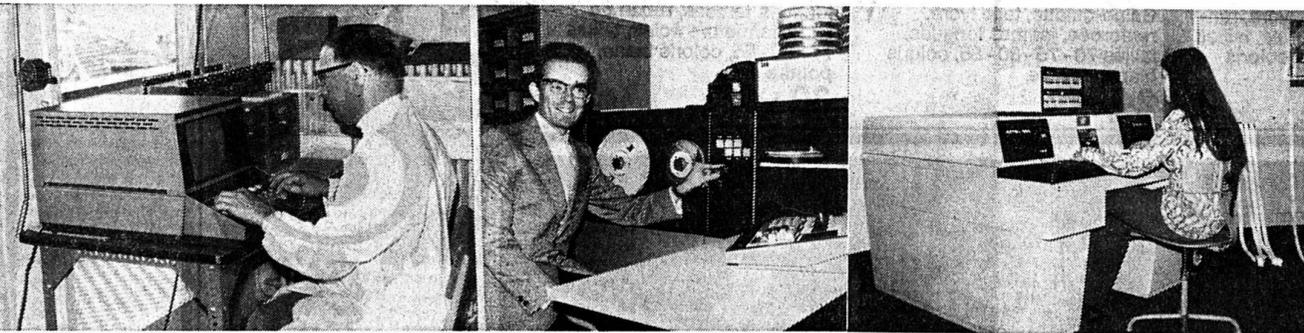
De notre correspondant : « Tempête dans la soupère », titrons-nous le 30 janvier dernier. Un apprenti cuisinier avait raté à deux reprises l'examen intermédiaire de première année. Estimant que les compétences ou la correction des experts de la commission d'apprentissage était sujette à caution, deux députés interrogèrent le Conseil d'Etat. Celui-ci répondit qu'il n'y eut pas d'incorrection. Jugant cette réponse insuffisante, la commission d'apprentissage convoqua le 29 janvier une conférence de presse où furent justifiés les deux échecs de l'apprenti, de manière assez éloquente. Mais, entre temps, l'apprenti avait subi un nouvel examen dans le canton de Vaud, obtenant la mention « excellent sur tous les travaux ». Selon les experts fribourgeois, cet examen n'était qu'une « mascarade ». Depuis lors, la sauce a carrément tourné à l'aigre. Et le patron de l'apprenti a donné son point de vue à la presse, à son tour.

Si le patron d'apprentissage intervient, c'est parce qu'il a été tout récemment avisé qu'une plainte pénale pour atteinte à l'honneur était déposée contre lui par le président de la commission d'apprentissage (qui fonctionna comme expert lors des fameux examens) et par un autre expert. Il fait valoir que l'apprenti avait subi le premier examen après huit mois d'apprentissage au lieu de douze. Le président de la commission d'apprentissage aurait en quelque sorte désigné l'apprenti qui, convaincu qu'il ne pouvait en aucun cas réussir dans de telles conditions, fournit maintes réponses fantaisistes explicables par son désarroi. Le patron affirme enfin que l'examen passé dans le canton de Vaud le fut dans des conditions normales (un restaurateur accusé de l'avoir organisé a depuis été exclu de l'amicale des chefs de cuisine). Et le patron d'apprentissage pose une dizaine de questions touchant au climat dans lequel s'est développée l'affaire et à la responsabilité des autorités.

M.G.

**Informations horlogères**

(ACFIM + KEYSAPE + VID) x 4 + NEUCHÂTEL =...  
**Voici les installations modernes dont dispose l'indispensable Contrôle technique des montres**



De gauche à droite, à Neuchâtel : ● le « V.I.D. », appareil servant à l'interrogation pour l'arrêt, ou non, des colis en douane ; ● le « Keysape », c'est-à-dire l'appareil destiné à la transmission de résultats des différents centres de contrôle en douane à destination du centre de calcul de Neuchâtel où les résultats sont analysés ; ● enfin, une machine « ACFIM » pour le contrôle semi-automatique de la marche des montres selon quatre positions.

Désormais régi par un arrêté fédéral, l'ancien Contrôle technique des montres est devenu depuis le 1er janvier 1972 l'Institut pour le contrôle officiel de la qualité dans l'industrie horlogère suisse. Mais, même si son premier sigle lui est resté, il n'a pas fait que changer de nom. Sa nouvelle mission consiste « à maintenir le bon renom de l'industrie horlogère suisse et de ses produits en décalant les montres qui ne satisfont pas aux exigences minimums de qualité que l'acheteur attend généralement sur la foi de l'indication de provenance suisse et d'exclure ces montres de la vente en Suisse et de l'exportation ».

Bref, il foure son nez là où certains n'aimeraient pas le voir fouiller. Ces contrôles, qu'ils se pratiquent aujourd'hui principalement en douane ou qu'ils l'aient été hier, plus spécialement dans les entreprises, ont largement contribué à améliorer la qualité des pièces exportées. En 1962, la moyenne des montres ancre examinées se chiffrait à 8,5. Douze ans plus tard, la qualité s'étant renforcée, cette moyenne est tombée à 4,5 environ, se rapprochant lentement mais sû-

rement du point zéro, cote de la montre idéale.

Comment s'opèrent ces contrôles ? Sur la base de sondages statistiques exécutés, en règle générale, auprès des bureaux de douane, dans les colis qui vont quitter la Suisse. Le colis contenant un lot de montres ne répondant pas aux exigences qualitatives prescrites par l'ordonnance fédérale est retourné chez le fabricant qui s'oublie et celui-ci doit le présenter à nouveau au CTM après avoir mis au point les pièces qui laissaient à désirer. La fréquence des prélèvements et le taux de l'émolument payé par le fabricant « pincé » montent au fur et à mesure que baisse la qualité des produits fabriqués. En ayant l'œil sur la qualité, le CTM veille donc indirectement sur la caisse des entreprises... Car en fin d'année, en période de bourre, quelques milliers de montres brusquement refusées peuvent créer maintes complications pour un fabricant.

**NOUVEAUX APPAREILS**

Pour aller plus vite et renforcer les contrôles, le CTM a équipé quatre de

ses centres les plus importants (Bâle, Kloten, Cointrin et Chiasso qui voient passer plus de 60 % des exportations horlogères suisses) des dispositifs les plus modernes. C'est déjà l'ACFIM, une machine semi-automatique qui ausculte la marche, dans quatre positions, des montres à contrôler. Les résultats, portés sur des diagrammes, sont lus par l'opératrice et transposés sur des bandes perforées. Les résultats ainsi codés sont transmis au centre de calcul de Neuchâtel par l'intermédiaire d'un « Keysape », sorte de téléscripteur perfectionné qui utilise pour ses transmissions le réseau téléphonique normal. Le « Keysape » alimente ainsi l'ordinateur qui calcule alors, en fonction des normes de contrôle, si le colis doit être accepté ou refusé. Sa décision est transmise dans les secondes qui suivent au centre douanier qui fait le nécessaire.

**GAIN DE TEMPS APPRECIABLE**

Auparavant, une autre installation nouvelle, le VID (pour Visual Information Display) avait demandé à l'ordinateur et à sa mémoire si tel ou tel colis devait être ou non l'objet d'un sondage qualitatif. Le feu vert ou le feu rouge donnés dépendent de plusieurs conditions assez complexes telles que le volume de la production, la qualité, la fréquence des prélèvements faits, le genre de calibre, la capacité du centre de contrôle, etc...

Hier après-midi, lors d'une visite des nouvelles installations du CTM, son directeur, M. Roger Payot, a expliqué que les appareils dont sont dotés Neuchâtel et les quatre centres principaux permettaient de gagner un temps appréciable, près de 50 % dans bien des cas. Un colis de montres « arrêté » un lundi matin à 9 h dans un centre peut être « libéré » le lendemain à midi déjà. Mais même s'ils ont obtenu le feu vert, les colis ne sont pas oubliés pour autant : l'ordinateur les note dans sa mémoire d'électronique et, si l'on peut dire, il s'en souviendra lorsqu'il lui faudra revoir la

production de l'entreprise alors sur la selle.

**POURQUOI PAS MIEUX QUE LE « SWISS MADE » ?**

Aujourd'hui, les montres contrôlées sont celles susceptibles de porter le « Swiss Made » (1). C'est une bonne chose mais ne serait-il pas judicieux, comme le propose depuis longtemps M. Payot, de doubler ce « Swiss Made » d'une autre référence, d'une nouvelle preuve de la qualité exportée ? Le directeur du CTM songe, par exemple, à un système d'étoiles qui, comme celles du Guide Michelin, seraient à la fois un encouragement aux fabricants et une garantie supplémentaire pour le consommateur. Qu'un jour Gault et Millau affirment que la soupe est bonne, par fait ! Mais est-elle toujours aussi bonne ? Qu'elle soit encore meilleure et le client est en droit de le savoir...

Malheureusement, le contrôle technique des montres a encore quelques adversaires. On devine pourquoi ! Le dernier carré d'irréductibles devrait quand même penser que leurs principaux concurrents étrangers disposent également d'un semblable contrôle, quelquefois même plus rigoureux comme c'est le cas au Japon. Si la qualité, on l'a vu, a progressé en Suisse, elle s'améliore pareillement aux Etats-Unis, à Tokyo ou en URSS. Ceux qui veulent la tête du CTM seraient donc les premiers touchés car leur production ne ferait pas le poids devant celle de la concurrence, d'émment contrôlée elle.

Cl.-P. Ch.

**300.000 pièces contrôlées**

L'Institut dispose de 13 centres de contrôle en Suisse, dont dix situés auprès des bureaux de douane. Les montres ne peuvent être exportées que par ces endroits. Les sondages s'opèrent sur environ deux millions de montres parmi les 80 millions exportés annuellement. Les mesures proprement dites s'effectuent sur 300.000 pièces. Sur la base des résultats acquis, le C.T.M. calcule et livre les statistiques horlogères qualitatives et quantitatives. Il peut fournir des résultats globaux et individuels sur l'évolution de la qualité et sur la destination des envois, pour les pays du monde entier.

L'Institut s'occupe enfin :

- du contrôle de la radioactivité des cadrans luminescents ;
- de fournir une aide technique aux fabricants qui font appel à son service spécialisé ;
- de l'étude et de travaux de développement dans le domaine des procédés de contrôle et de la technique de mesure ;
- d'entreprendre pour compte privé des études et des contrôles relatifs à la technique de mesure ;
- il participe à l'élaboration de normes de qualité reconnues sur le plan international pour les montres et autres instruments de mesure du temps.

**JURA**

**ALERTE AU MAZOUT À COURTÉTELLE**

A la suite d'une négligence du livreur, 400 litres de mazout (ou davantage) se sont répandus dans la terre, aux abords de la colonie pour personnes âgées de Courtételle. Le mazout se répandit de tous côtés, le livreur ayant renoncé à employer le dispositif de sécurité qui bloque automatiquement la pompe lorsque le réservoir est rempli. Le groupe des Hydro-carbures de Delémont est intervenu et a réussi à récupérer une

partie du mazout avant qu'il ne s'écoule dans la rivière. Une autre partie a été rendue inoffensive au moyen de produits agglutinants. Quant à la terre, il s'agira de la creuser ces prochains jours, de l'évacuer et de la brûler, après quoi elle sera remplacée. On compte que les frais d'intervention s'élèvent à 100 fr. par litre de mazout répandu. La négligence du livreur coûtera donc quelque 40.000 francs.

MALLERAY

COURTELARY

**Finale suisse de Judo**

(sp) Le Judo-Club de Moutier, qui n'a que cinq ans d'activité, organisera la finale des championnats suisses individuels, samedi. Pour des raisons pratiques, la manifestation se déroulera dans la salle de spectacles de Malleray. Le comité d'organisation de cette importante joute sportive est présidé par une femme, Mme Gisèle Piquerez, de Malleray, maîtresse enfantine et passionnée de judo. C'est la première fois qu'une telle manifestation est organisée au Jura.

**A la Caisse d'épargne du district**

(sp) M. Sisin Eicher, mandataire commercial à la Caisse d'épargne du district, ayant été nommé à la gérance de l'établissement, son poste était à repourvoir. Le Conseil d'administration a nommé M. Paul Langel, de Courtelary, chef du service d'expédition à Longines et caissier de la bourgeoisie.

## OFFRES D'EMPLOIS

## FABRIQUE D'ÉBAUCHES

en pleine expansion cherche pour entrée immédiate ou date à convenir une

**fournituriste qualifiée**

ou

**aide-fournituriste**

Place stable pour personne consciencieuse et faisant preuve d'initiative.

Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

## Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL  
Service de placement, 3003 Berne.  
Tél. (031) 61 62 53.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir un

**monteur en chauffage**

consciencieux. Place stable et bon salaire à candidat capable. Avantages sociaux.

ECUYER S.A., YVERDON.  
Tél. (024) 21 81 79.

**Le flan, c'est bon.  
Yam, c'est encore meilleur.**



**Yam**



Pour les petits gourmands et les grands gourmets, Yoplait a réinventé le flan. Et quel flan! Deux variétés: Yam au caramel avec des raisins, Yam à l'orange. Tous les deux nappés de caramel. Yam, le flan des grands desserts.

**Yoplait**  
la fine fleur des yogourts et des desserts.

avanti

Euro Advertising

## ticket de réservation

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

**SERRURIERS  
STÉNOACTYLOS bilingues  
DESSINATEURS EN MACHINES**

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C, appelez le 038/24 76 76, 8e, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER



MANPOWER

Envisagez-vous un séjour en Suisse alémanique ?  
Nous cherchons pour entrée à convenir une

## employée de bureau

pour la correspondance française.

Nous offrons des conditions de travail agréables et un bon salaire.

Prière de vous adresser par lettre ou par téléphone à :

**ELVIA**

Versicherungs-Gesellschaft Compagnie d'Assurances  
BOSS ZÜRICH Tëdistr. 85 0 01/381040



engage pour sa succursale  
LA GERLE A NEUCHÂTEL  
Ruelle Dublé

**un HOMME**  
à la demi-journée

(le matin)

pour l'entretien et le nettoyage  
du magasin.

Tél. 24 14 92.

a) Soutien-gorge, bonnets dentelle non renforcés, tailles 65-70-75-80, coloris blanc, poudre, mais  
**7.-**

Gaine-slip, tulle lycra, renforcée, plaque devant, tailles 65-70-75-80, coloris blanc, poudre  
**16.-**

b) Soutien-gorge, bonnets dentelle renforcés mousse, tailles 65-70-75-80, coloris blanc  
**13.-**

Gaine-culotte, tulle lycra, renforcée, jambes courtes, tailles 65-70-75-80-85, coloris blanc, poudre  
**20.-**

c) Balconnet, bonnets dentelle renforcés, tailles 70-75-80, coloris blanc, poudre, mais  
**9.-**

Gaine-culotte, tulle lycra, renforcée, jambes longues, tailles 70-75-80-85, coloris blanc, poudre  
**24.-**

d) Soutien-gorge, bonnets brodés, tailles 65-70-75-80, coloris blanc, poudre  
**12.-**

Gaine-culotte, tulle lycra, longues jambes, ruban de taille, fermeture éclair, tailles 75-80-85, coloris blanc, poudre  
**30.-**



best-sellers  
de notre  
gamme

**G-tex**  
notre propre  
marque  
vous garantit  
qualité  
et coupe  
très étudiée



**Gonset**

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Fin d'un drame dans les Alpes valaisannes

Rescapés et sauveteurs sont redescendus en plaine

De notre correspondant : Lundi, aux premières heures de la matinée, un hélicoptère des glaciers piloté par Bruno Bagnoud se rendait à nouveau au col de Lirè-Rose à près de 3000 mètres d'altitude où est lieu la tragédie qui a fait trois morts dimanche après-midi. L'appareil a ramené à la morgue de l'hôpital de Sion le dernier corps, celui de la jeune Evelynne Salamin, 19 ans, fille de Rémy, de Saint-Luc. La veille, le même hélicoptère avait descendu les deux autres victimes dont l'identité est connue, Mlle Viviane Barras, 19 ans, d'Ollon-Chermignon et M. Philippe Balmer, 18 ans, étudiant au collège de Sion, fils de Celler, tenancier du Buffet de la gare de Sion.

auteur de premières hivernales. Il semble que M. Genoud ait été trahi par le mauvais temps. Il est clair que dans les conditions que l'on connaît ce week-end dans les Alpes il eut mieux valu rester en cabane. Voici d'ailleurs le communiqué officiel que publiait hier soir le secours en montagne : «Le brusque réchauffement, de la température accompagné de chutes de pluie par endroit jusqu'à 3000 mètres a

rendu la situation en montagne dangereuse. Il est donc recommandé aux skieurs et alpinistes de suivre les directives données par les responsables du bulletin des avalanches du Weissfluhjoch sur Davos et de se renseigner auprès des services locaux d'avalanches ainsi qu'auprès des services d'avalanches et remontées mécaniques avant d'entreprendre certaines courses, tout comme de la faire accompagner par des guides.»

Divorce en Italie: malentendu au sujet des instructions données à la TV tessinoise

BERNE (ATS). — Au sujet des instructions données à la TV tessinoise sur la question du divorce en Italie, le Conseil fédéral déclare, dans la réponse à une petite question du conseiller national Allgewer, indépendant de Bâle-Ville, que la liberté d'expression de la Télévision suisse est restée intacte et que les autorités n'ont cédé à aucune tentative de presse ni accédé à des désirs d'institutions étrangères quelconques. Aux termes de l'article 11 de la concession du 27 octobre 1964 à la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), c'est au directeur général de cette société qu'est confiée la direction générale du service des programmes et c'est lui qui s'assure que les productions diffusées sont licites, poursuit le Conseil fédéral.

que celle-là a interdit que soit abordée la question du divorce en Italie avant le référendum dans ce pays. La direction générale de la SSR a immédiatement corrigé cette instruction en invitant les directeurs de la radio et de la télévision à vouer une attention particulière aux programmes se rapportant éventuellement au référendum italien sur le divorce. La SSR estime en effet que ce n'est pas sa tâche de se substituer à la radio et à la télévision italiennes pour le traitement d'un sujet qui concerne principalement l'Italie, cela d'autant moins qu'il présente des aspects délicats de politique interne et suscite des polémiques. De plus, elle pense que ses programmes ne doivent pas s'inspirer de critères de concurrence face à la radio et à la télévision italiennes, mais s'en tenir uniquement aux principes d'évaluation, d'objectivité et d'équilibre qui président à la composition et à l'aménagement de ses propres programmes.

UNE NUIT DANS LA MONTAGNE

Bruno Bagnoud devait également lundi descendre dans la vallée les rescapés du drame et les sauveteurs qui ont dû passer la nuit en montagne. Le groupe avait dû construire un igloo dans le cône même de l'avalanche à un endroit à l'abri de tout danger. — Ce fut une nuit sans problème, nous ont déclaré les rescapés, à leur retour. Certes le moral était bien bas mais nous avons pu nous reposer tant soit peu, dormir quelques instants en attendant le jour. Le froid n'était pas trop vif. — Tout le groupe fut descendu aux premières heures de la matinée dans le val de Bagnes où il fut pris en charge par des véhicules. La tragédie aurait pu être plus terrible encore. En effet, une partie du groupe n'a pas été pris sous l'avalanche pour la simple raison que l'un des skieurs a eu des ennuis avec l'un de ses skis et dut s'arrêter pour le réparer. Cet incident retardera une partie du groupe qui échappa de ce fait à la mort. On sait qu'un guide conduisait tout le groupe composé d'une dizaine de jeunes, M. Guy Genoud, guide de renom,

SUISSE ALÉMANIQUE

Un mort après une explosion

(c) M. Maximilian Pfister, habitant Galgenen, âgé de 61 ans, est décédé à la suite d'une terrible explosion, qui avait eu lieu au cours du week-end à Galgenen. Le malheureux s'appropriait à entreposer de la sciure dans le chauffage d'une menuiserie de la place, lorsque l'explosion s'est produite. L'ouvrier, grièvement blessé, avait été transporté à l'hôpital de Zurich, où il devait rendre le dernier soupir. Les causes exactes de cette explosion ne sont pas encore connues.

Une dispute qui tourne au drame

(c) Une dispute entre mari et femme a tourné au drame à Balgach. Une femme, de 40 ans, a versé de l'essence dans la chambre à coucher et y a mis le feu. Le mari de l'incendiaire a été grièvement brûlé au 2me degré et transporté à l'hôpital. Les flammes se sont rapidement développées et ont atteint deux étages qui ont été réduits en cendre. Seule la rapide intervention des pompiers a permis d'éviter la perte de vies humaines. Les dégâts s'élevaient à 200.000 francs. Les époux, qui avaient divorcé il y a un peu plus d'un an, vivaient à nouveau ensemble depuis quelques mois. L'alcool semble avoir été à l'origine du drame.

« Streaking » en Suisse centrale

(c) La Suisse centrale a aussi ses « streakers ». Trois jeunes gens ont franchi, totalement nus le pont de la Reuss, à Lucerne où les passants n'en croyaient pas leurs yeux. Les « streakers » — en Suisse alémanique ils s'appellent les « flitzer » — se sont engouffrés dans une voiture qui les attendait à l'autre bout du pont et ont échappé de justesse aux agents.

VAUD

Vol à main armée dans une banque de Renens

De notre correspondant : Lundi, vers 9 heures, trois individus, armés de pistolets, le bas du visage dissimulé par une écharpe brune, ou un col roulé, ont fait irruption à l'agence du Crédit foncier vaudois de Renens. Sous la menace de leurs armes, ils se sont fait remettre le montant de la caisse, soit une dizaine de milliers de francs, en coupures de 1000 et de 500 francs. Leur coup fait les trois bandits ont pris la fuite à bord d'une voiture « Simca » bleue, modèle 1000, portant plaques VD 95032, louée dans une maison spécialisée de la place, véhicule qui n'a hommes : Voici le signalement des trois hommes :

- 1. Inconnu, 35 ans, 165 cm, complet velours côtelé brun, bonnet de ski bleu foncé à rayures de couleurs.
2. Inconnu, 40 ans, 160 cm, veste foncée, presque noire, bonnet de ski, accent français.
3. Inconnu, 160 cm, — pas d'autre signalement.
La police cantonale vaudoise remercie toutes les personnes qui pourraient lui donner des renseignements concernant cette affaire, en téléphonant au (021) 20 27 11, ou en s'adressant au poste de police le plus proche.

Bientôt 6000 étudiants à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Selon le rapport annuel de l'Association des intérêts de Lausanne, le nombre des étudiants de l'Université de Lausanne s'est accru de 3447 au semestre d'hiver 1971-1972 à 3982 au semestre d'hiver 1972-1973 (dont 1279 étrangers), et de 2923 au semestre d'été 1972 à 3588 au semestre d'été 1973 (dont 112 étrangers). Quant à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ses étudiants ont passé de 1709 en automne 1972 à 1771 en automne 1973 (dont 776 étrangers).

Expansion des transports publics lausannois

LAUSANNE (ATS). — La compagnie des transports publics de la région lausannoise a vu le nombre de ses voyageurs augmenter de 44.600.000 en 1972 à 46.800.000 en 1973. Quant au métro Lausanne-Ouchy (la « Ficelle » des Lausannois), il a transporté 7.680.000 personnes (7.771.000). D'autre part, la Compagnie générale de navigation sur le Léman a dénombré en 1973, année de son centenaire, 1.598.000 passagers, contre 1.417.000 en 1972.

SUITE Débat sur l'AVS au Conseil national

Après les explications du rapporteur de langue alémanique, M. Freiburghaus (UDC-BE), les groupes présenteront leur avis sur la révision et les propositions de la commission. Le premier des porte-parole, M. Burry (PDC-ZH) est favorable à la solution adoptée par les commissaires, non sans rappeler que les rentiers de l'AVS sont les premières et principales victimes de l'inflation. M. Braem (rep-ZH) conteste l'inflation du versement d'une trentième rente à toutes les catégories de rentiers et demande au Conseil fédéral de reprendre le problème. Pour M. Dafflon (PDT-GE), la loi fait obligation de procéder à l'adaptation au renchérissement: le 13me mois constitué de l'avis du parti du travail, une solution insuffisante.

ment assuré, reconnaît-il néanmoins, pour rappeler enfin le proverbe: qui donne rapidement donne doublement.

En réponse à Mme Spreng (rad-FR), M. Chavanne (soc-GE) démontrera qu'une 13me rente est indispensable socialement et politiquement. Les promesses doivent être tenues, déclara-t-il. Il ne faut pas en outre en arriver à un système de plafonnement des cotisations. Enfin, M. Schwarzenbach (rep-ZH) reprit le thème des difficultés de financement, en liaison avec la situation actuelle des finances fédérales, et se prononça pour une simple indexation des rentes, ce grâce à quoi l'opinion publique sentirait que l'équité est respectée.

L'entrée en matière fut ensuite adoptée tacitement.

EXAMEN DE DÉTAIL

Le Conseil national procéda à l'examen de détail du projet présenté par la commission. M. Dafflon (PDT-GE), à l'article 42 1er alinéa, présente un amendement tendant à situer plus haut que prévu l'augmentation des rentes proposée par les commissaires à partir de 1975. Les rapporteurs s'opposent à l'amendement du député genevois, de même que le conseiller fédéral Huerlimann. Au vote, l'amendement est repoussé par 117 voix contre 7.

M. HURLIMANN

Schlaepky (soc NE), président de la commission, et M. Freiburghaus (UDC-BE), qui rappelleront notamment que la solution proposée par la commission respectait les appréhensions de ceux qui jugent non assuré le financement à long terme de l'AVS. Puis ce fut au tour du Conseil fédéral de présenter sa position, par la voix du chef du département de l'intérieur, M. Hurlimann.

Le conseiller fédéral zougais rappela le sens du débat: la commission demande au gouvernement un rapport complémentaire sur la question de l'adaptation sur la base de l'indice du coût de la vie (indexation) ou de l'indice des salaires (dynamisation). Elle remet à plus tard la solution pour 1975 et propose une nouvelle solution pour cette année. Le chef du département de l'intérieur annonça que le Conseil fédéral acceptait celle-ci ainsi que les propositions concernant la compensation du renchérissement pour 1974 et 1975. M. Hurlimann parla encore des mesures d'aide directe (construction de homes, soutien à des institutions spécialisées), et conclut en souhaitant que les décisions prises contribuent à maintenir l'AVS vivante et forte.

Article 101: M. Dafflon propose de supprimer cet article donc de renoncer au subventionnement de la construction d'établissements pour personnes âgées, estimant que l'argent de l'AVS ne doit pas être utilisé à cette fin, et M. Braem (rep-ZH) souhaite un renvoi au Conseil fédéral avec mandat d'engager une procédure de consultation auprès des cantons. M. Waldner (soc-BL) s'oppose aux amendements de MM. Dafflon et Braem de même que les rapporteurs et le chef du département de l'intérieur. Cet avis est adopté par le Conseil qui refuse la proposition de M. Dafflon par 7 voix contre 19 à celle de M. Braem puis préfère la proposition de la commission (adoption de l'article 101) par 130 voix contre 7.

INTERVENTION NEUCHATOULOISE

Au chiffre 3 du projet de la commission, M. Aubert (lib-NE) demande que l'on en revienne au projet du Conseil fédéral, c'est-à-dire pas de 13me rente mais allocation de renchérissement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. De l'avis du député neuchâtelois, la dépense de 650 millions que représente le versement de la 13me rente ne saurait être acceptée dans la mesure même ou elle est dépourvue de fondement juridique: l'argument par la loi est nul et celui par la constitution est mince.

Le PDC s'interroge sur le rôle des trusts de pétrole

BERNE, (ATS). — Connaît-on toutes les causes de la crise du pétrole, qui est la première crise importante qui a troublé la haute conjoncture de l'après-guerre? Non, répond le parti démocrate-chrétien dans son bulletin, on ne connaît bien pour l'instant que les conséquences. D'emblée, le méchant cheik du pétrole, en provenance des pays arabes, est cible idéale et grand public comme la apparition de la paratonnerre de notre colère. Toutefois des voix se sont élevées ici et là pour demander quel était le rôle véritable, dans cette crise, des grands trusts de pétrole. Mais ceux-ci jouaient leur partie, derrière les coulisses d'une actualité tumultueuse, avec tant de discrétion que leur contribution a échappé à l'œil plus ou moins critique du public, déclare le PDC.

Les abus, les excès et les aventures spéculatives, que nous voyons se pratiquer pour ainsi dire chaque jour sous nos yeux, à l'extrême limite de la légalité — ou même parfois au delà — minent notre système de l'intérieur. Les moyens dont dispose notre Etat de droit suffisent-ils pour agir efficacement contre de tels rongeurs? se demande enfin le PDC.

Ressortissant suisse arrêté au Liban

BERNE (ATS). — Le département politique fédéral a confirmé, lundi, l'arrestation d'un ressortissant suisse au Liban. Selon une nouvelle d'une agence étrangère, reposant sur des sources généralement bien informées, cette personne aurait été en possession de messages codés au moment de son arrestation et elle serait entrée au Liban il y a un mois, venant de Syrie. Le département politique fédéral n'a toutefois pas pu confirmer ces informations, mais l'ambassade de Suisse à Beyrouth s'est mise en relation avec le ressortissant suisse et les autorités libanaises et on espère que le détenu sera rapatrié. Selon les informations obtenues il s'agirait d'un dénommé David Rota.

Forte diminution des cas de grippe par rapport à 1973

BERNE (ATS). — Le nombre des cas d'affections grippales déclarées au service fédéral d'hygiène publique pour les 10 premières semaines de cette année se monte à 820. Le nombre de cas enregistrés durant la même période de l'année passée était de 23.335. En 1972, on en avait signalé 10.727. La moyenne quinquennale, pour les dix premières semaines des années 1967 à 1971 était de 18.134. Cette année, des poussées d'affections grippales ont été signalées dans les pays suivants: Bulgarie, Tchécoslovaquie, Norvège, Suède, France, Pays-Bas et République fédérale d'Allemagne. Il s'agissait dans tous ces pays d'infections à virus du type B. D'autre part, quelques poussées à virus du type A ont été signalées en France, en République fédérale d'Allemagne et en Suède. On note une diminution de l'épidémie en Tchécoslovaquie, en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

Des écoliers japonais visiteront la Suisse

GENÈVE (ATS). — Une dizaine d'écoliers japonais, garçons et filles, âgés de 12 ans, seront les hôtes de la Suisse du 6 au 13 avril. Ce sont les lauréats d'un concours de dessin ayant pour sujet la Suisse et organisé par Swissair, en collaboration avec le « Tokio Art Education Study Group », à l'occasion de l'ouverture de la ligne express entre la Suisse et Tokio. Un jury, comprenant M. Enrico Bucher, ambassadeur de Suisse au Japon, et dirigé par M. Shinkichi Kobayashi, président du groupe d'études, a choisi les meilleurs dessins parmi 750 travaux présentés, indiquant un communiqué de la Swissair.

La nouvelle liaison rapide de Swissair entre la Suisse et le Japon sera mise en service au début du mois d'avril pour être communiqué. La présence de la Suisse au Japon sera marquée par le voyage à Tokio du corps de musique Landwehr de Fribourg.

Nouvelles distinctions militaires

BERNE (ATS). — Dans un communiqué publié lundi matin, le département militaire fédéral rappelle l'entrée en vigueur, le 1er janvier de cette année, d'une nouvelle ordonnance sur les distinctions militaires, (datée du 10 septembre 1973): ces distinctions sont décernées à la suite d'examen permettant d'éveiller l'intérêt du soldat pour sa propre formation et d'améliorer ses capacités, ainsi que d'astreindre les cadres à axer l'instruction sur la spécialisation.

A partir de cette année également, les distinctions, dont on se souvient qu'elles se placent au-dessus de la poche supérieure gauche de la tunique, se présentent de façon nouvelle. Elles affectent la forme d'un carré de métal de 2 cm de côté, sur lequel figure un symbole du domaine d'activité dans lequel le soldat s'est distingué. Il existe deux catégories de distinctions: générales — comme l'insigne de bon tireur — et spéciales — par exemple l'insigne de conducteur de machines de chantier — les distinctions générales étant au nombre de six, alors qu'on compte trente-neuf distinctions spéciales.

Au cours de 1974, observe le communiqué du DMF, 5 des 6 nouvelles distinctions générales et 8 seulement des trente-neuf distinctions spéciales pourront être obtenues. Les autres seront disponibles à partir de l'année prochaine, c'est-à-dire dès que les conditions pour leur obtention auront été définitivement fixées.

Prix 1974 du livre pour la jeunesse

ZURICH, (ATS). — Les comités de l'Association suisse des enseignants et de l'Association suisse des institutrices ont décidé de décerner le prix 1974 du livre pour la jeunesse à deux illustrateurs, MM. Hans Peter Schaad (Eglisau) et Paul Nusbaumer (Schiedrieden). Les deux lauréats sont auteurs d'une série de livres d'images destinés aux enfants.

Il maltraitait les animaux

ZURICH (ATS). — La Cour suprême du canton de Zurich a condamné un ressortissant italien âgé de 51 ans à cinq jours d'emprisonnement et 300 francs d'amende pour cruauté envers les animaux. La peine de privation de liberté a cependant été assortie du sursis, avec délai d'épreuve de deux ans. En mai 1973, l'accusé avait piétiné à plusieurs reprises un jeune chaton âgé de moins d'un mois, dans le jardin d'un immeuble locatif. L'animal, blessé, avait dû recevoir les soins d'un vétérinaire. L'homme avait été surpris par une jeune écolière de 13 ans.

TESSIN

Collision dans la Léventine Deux morts et trois blessés

FAIDO (TI) (ATS). — Une voiture, conduite par Mme Irma Artaria, de Faiedo (TI) est entrée en collision dimanche avec une autre voiture venant en sens inverse, près de Faiedo (TI). Mme Irma Artaria ainsi que le conducteur de l'autre voiture, un citoyen italien, ont été tués sur le coup. Le passager de la première voiture, la mère de Mme Artaria et les deux occupants de l'autre voiture, des auto-stoppeurs grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Faiedo. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.

Loterie à numéros: un gain record!

Pour la première fois dans l'histoire de la Loterie suisse à numéros, la limite de un demi-million de francs pour un gain unique au premier rang a été non seulement atteinte, mais encore largement dépassée au concours du dernier week-end.

- Ce but avait été manqué de peu à plusieurs reprises depuis l'introduction des nouveautés l'année dernière. Le gain record payé jusqu'ici avait atteint 473.385 fr. 55 au concours du 10 février 1973.
La liste des gains du 11me concours de la Loterie suisse à numéros du 16 mars est la suivante:
1 gagnant avec 6 numéros: 556.025 fr. 35.
147 gagnants avec 5 numéros: 3782 fr. 50 chacun.
6384 gagnants avec 4 numéros: 87 fr. 10 chacun.
105.170 gagnants avec 3 numéros: 4 fr. chacun.
(sans garantie)

Lorsqu'on sert plusieurs milliers de clients, on peut prétendre avoir satisfait à plusieurs milliers d'exigences différentes et avoir acquis une certaine expérience. En tant que client, il vous intéresserait certainement de savoir si Rank Xerox ne recèle pas encore d'autres ressources. Tél. 038/241060 Rank Xerox. Nous pensons à tout.

**l'assaisonnement révolutionnaire**

## Nous avons créé le paprika liquide

... pour vous permettre d'assaisonner en un tour de main, de manière plus raffinée.

Le meilleur du paprika - le jus aromatique: Nous l'avons extrait, épicé et affiné pour vous.

Pour vous permettre d'assaisonner de manière personnelle, simple et rapide: sans devoir éplucher, couper, presser. Et puis, les assaisonnements liquides sont toujours prêts à l'emploi, à portée de main.

**Les assaisonnements liquides**

**Maggi**

Paprika  
Oignon  
Ail  
Céleri

## Attention! Moteur de 5,4 litres\*

Le temps des 2 CV est arrivé

**2 CV4: Fr. 5990.-**

**CITROËN 2CV**

Neuchâtel: Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 24 12 12. Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Téléphonez au **24 12 12** pour un essai de 24 heures

**CITROËN Apollo**

Garages Henri Favre S.A.  
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

**HARTMANN + CO SA**  
succursale NEUCHÂTEL  
038/314453

spécialiste pour portes de garages constr. métalliques stores à rouleaux

service de réparation

**COIFFEURS**

Grand choix d'occasions  
Séchoirs - fauteuils, pompes, places dames et messieurs complètes.

Son bureau d'architecte: pour études - transformations - devis.

Visitez notre exposition  
Comptoir Aulène, Signal 17, 1018 Lausanne. Tél. (021) 20 54 61.

**FAN**

### Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

**PENSEZ PLASTIQUE - PENSEZ BURNAND**

Tonneaux pour macération des fruits  
Envoi contre remboursement, poste ou CFF, port en sus

30 litres	Fr. 44.-
60 »	» 59.-
120 »	» 91.-
200 »	» 162.-
500 »	» 980.-
1200 »	» 755.-

**Burnand S.A., 1004 Lausanne**  
Av. de Morges 46  
Tél. (021) 25 38 81

# au Salon en salon CFF

## Salon de l'Auto Genève

14 - 24 mars 1974

Demandez au guichet le billet spécial pour le Salon et faites-le timbrer au Salon à l'un des appareils automatiques CFF. Il vous donne alors droit au

### retour gratuit

Service de publicité CFF

Relation rapide	16, 17, 18, 23, 24 mars	chaque jour du 16 au 24 mars	chaque jour du 16 au 24 mars	16, 17, 22, 23, 24 mars	2° cl.	1° cl.
avec wagon-restaurant les 16, 17, 23, 24 mars	7.19	7.48	dp Delémont 18.04	19.14	29.-	44.-
	7.48	8.12	↑ Bienné 17.41	18.04	26.-	39.-
	8.12	8.36	↓ Neuchâtel ar 17.16	17.41	21.-	32.-
	8.36	9.23	↑ Yverdon dp 16.30	17.16	14.80	23.-
Autobus direct Gare-Salon	9.23	9.23		16.30		

football

ON BATAILLE FERME EN CHAMPIONNAT DE PREMIERE LIGUE



groupe occidental

Le Locle deviendrait-il ambitieux ?



LE 301me. — C'est M. Grangier, qui reçoit, des mains de Gilbert Facchinetti, les pièces attestant son appartenance au « Club des 200 ». A gauche, M. Humair. (Avipress - Baillo).

La situation Groupe occidental

Classement. — 1. Bulle 14-22. 2. Monthey 15-22. 3. Rarogne 15-19. 4. Nyon 15-18. 5. Durrenast 14-17. 6. Audax 16-15. 7. Le Locle 14-14. 8. Meyrin, Yverdon et Sierre 16-14. 11. Thounne 15-12. 12. Central 15-9. 13. Urania 15-6.
Dimanche prochain. — Bulle - Urania, Durrenast - Monthey, Le Locle - Yverdon, Meyrin - Rarogne, Nyon - Central, Sierre - Thounne.

Un résultat vraiment étonnant au cours de la dernière journée: Audax - Le Locle 2-6. Qui eût pensé que les Italo-Neuchâtelais subiraient une telle défaite, alors que, le dimanche précédent, ils avaient fait trembler Durrenast dans ses terres? Audax a-t-il connu un de ces accidents qui peuvent arriver à chacun ou est-ce Le Locle qui commence à prendre le mors aux dents? Aujourd'hui, nous aurions tendance à choisir la seconde hypothèse.

Un résultat vraiment étonnant au cours de la dernière journée: Audax - Le Locle 2-6. Qui eût pensé que les Italo-Neuchâtelais subiraient une telle défaite, alors que, le dimanche précédent, ils avaient fait trembler Durrenast dans ses terres? Audax a-t-il connu un de ces accidents qui peuvent arriver à chacun ou est-ce Le Locle qui commence à prendre le mors aux dents? Aujourd'hui, nous aurions tendance à choisir la seconde hypothèse.

d'autant plus que Durrenast, qui vient de se faire surprendre à Yverdon, ne peut plus jouer à l'enfant prodige, lui qui a également des projets ambitieux.

Une capitulation de Monthey à Durrenast mettrait Le Locle en selle dans le débat pour la deuxième place, pour autant, naturellement, que l'équipe neuchâtelaise continue à montrer autant de panache contre son prochain visiteur, Yverdon.

son dernier adversaire n'avait pas de quoi être complaisant. En effet, Thounne se trouve dans une zone hantée par la relégation. Il s'agit également, pour lui, de capitaliser. Aussi, dans ces conditions, le point abandonné par Bulle s'explique.

Dans les parages de Thounne, on souque ferme. Voyez Yverdon, brillant vainqueur de Durrenast! Et Sierre? Il a remporté une victoire qui vaut vraiment de l'or. Ne l'a-t-il pas acquise sur le terrain de Central, une équipe qui cherche également à échapper aux griffes de la relégation? En s'inclinant devant Sierre, Central a beaucoup perdu. Dans le jargon cycliste, on dirait qu'il a « décollé ».
Quant à Urania, il est toujours aussi isolé. Son jour de repos ne lui a pas été bénéfique. En effet, les points acquis par Thounne, Sierre et Yverdon en font de plus en plus le candidat No 1 de la relégation. R.Pe.

groupe central

Ce ne sont pas les résultats du dernier week-end qui ont contribué à apporter un peu de lumière dans le classement du groupe central, puisque quatre des six rencontres se sont terminées sur des résultats nuls! Autrement dit, huit équipes sont demeurées sur leurs positions.

De précieux points

En effet, les Jurassiens de la région alémanique ont été freinés dans leur progression par Emmenbrucke. Il faut préciser pourtant que Laufon jouait en terre lucernoise et que d'autres avant lui avaient fait l'expérience de la difficulté de ce déplacement. Brunnen s'accroche à sa première place avec bec et ongles. Les Schwytzois avaient tout lieu de craindre leur déplacement à Delémont. En quittant le Jura sur un « résultat à lunette », ils ont préservé l'essentiel et, peut-être, éliminé du même coup un concurrent dangereux. Il est vrai qu'à défaut de la première, les Delémontains peuvent encore convoiter la deuxième place occupée, pour l'instant, par Soleure qui, lui aussi, n'a pas pu faire mieux que de partager les points avec Kriens. Mais on aurait tort de se livrer à trop de suppositions si l'on considère qu'après quinze tours, il n'existe qu'un écart de neuf points entre le chef de file et les derniers. C'est dire que tout est encore possible. Tant mieux pour l'intérêt du championnat. Y.I.

Le championnat suisse des réserves

Nouveau succès de Neuchâtel Xamax

Neuchâtel Xamax - Lugano 3 - 1 (2 - 0)
Marqueurs: Nussbaum 14me et 71me; Ludi 35me; Campana 84me.
Neuchâtel Xamax: Turberg; Natali, Mundwiler, Montandon, Savoie; Nussbaum, Frieden; Ludi, Mauli, Wutrich, Traber. Entraîneur: Rezar.

Heureusement que les Neuchâtelais réussissent rapidement à marquer un but. A la 14me minute, en effet, Nussbaum ouvrit la marque sur coup franc tiré de 20 mètres. Dès lors, l'affaire était dans le sac et le résultat ne faisait plus aucun doute.

TOUJOURS LA MEME CHOSE

Les équipes tessinoises le schéma ne change guère: on les attaque et elles se défendent en ne procédant que par échappées, toujours dangereuses. Le match contre Lugano n'a pas failli à la tradition.

Sing: un départ qui peut surprendre

Ce que nous avons laissé entendre depuis un mois déjà, est devenu réalité: Albert Sing, depuis deux ans entraîneur du FC Lucerne, s'en va. Il quittera les bords du lac des Quatre cantons à la fin de la saison. Voilà ce que dit un communiqué du FC Lucerne. Les dirigeants du club lucernois et l'entraîneur se refusent à tout commentaire concernant ce divorce. Mais ceux qui suivent l'activité du club depuis des années, ne sont guère étonnés de la tournure prise par les événements, même si le président du FC Lucerne, M. Edy Renggli, nous déclarait encore, il y a une semaine: « Tout va pour le mieux. »

GRACE A BERNE

Et pourtant, certains auront apprécié le point récolté. Ce sera, par exemple, le cas de Moutier qui est allé partager l'enjeu avec Concordia, sur les bords du Rhin. Ce résultat, tout à l'honneur des Prévôtis, leur permet, du même coup, de ne plus porter seuls le fardeau de la lanterne rouge. Grâce à la collaboration de Berne, qui a nettement battu Deitingen, Moutier rejoint l'équipe soleuroise qui doit commencer à se demander si son séjour en première ligue ne se limitera pas à douze mois. Encore que, comme pour les Jurassiens, la situation soit loin d'être désespérée. Buochs, tenu en échec par Porrentruy, demeure, en effet, en point de mire et Laufon ne se trouve pas bien loin non plus.

Les résultats

Groupe A: Neuchâtel Xamax - Lugano 3-1; Bâle - Sion 1-0; Saint-Gall - Chênois, Zurich - Grasshoppers, La Chaux-de-Fonds - Young Boys et Servette - Winterthur, renvoyés; Chiasso - Lausanne 0-1. — Classement: 1. Bâle 16-28; 2. Zurich 14-22; 3. Servette 13-19; 4. Grasshoppers 15-19; 5. Neuchâtel Xamax 15-17.
Groupe B: Martigny - Bienne 4-2; Young Fellows - Aarau, Wettingen - Lucerne, Granges - Mendrisio et Vevey - Fribourg, renvoyés. — Classement: 1. Granges 10-14; 2. Fribourg 9-13; 3. Bellinzzone 12-13; 4. Lucerne 10-12; 5. Bienne 10-12.

Une grande partie des joueurs, avec

Milder, est ouvertement opposée aux méthodes de travail d'Albert Sing, à qui l'on reproche un manque de connaissances psychologiques.

Helmut Huttery, mis à la porte avant la pause hivernale, le disait clairement: « Je reviendrai, lorsque Sing ne sera plus là. Il est impossible de travailler avec un entraîneur qui traite des adultes d'enfants. » Gardons-nous bien de mettre toute la faute sur l'entraîneur. Mais Sing s'est fait beaucoup d'ennemis à Lucerne et nous ne serions nullement étonné d'apprendre, par la suite, que cette décision est survenue à la suite de l'intervention massive de mécènes. « Maintenant, nous monterons en ligue A », nous déclarait un des joueurs lucernois dimanche soir.

SPORT-TOTO

Êtes-vous parmi les gagnants ?
Liste des gagnants du concours No 11, des 16-17 mars: 223 gagnants avec 12 points, 631 fr. 80; 3355 gagnants avec 11 points, 31 fr. 50; 21.394 gagnants avec 10 points, 4 fr. 95.

escrime

Championnats suisses juniors à l'épée

Les Neuchâtelais maîtres chez eux

La Société d'escrime de Neuchâtel a vécu, dimanche, une journée particulièrement faste. Organisatrice des championnats suisses juniors à l'épée, elle a porté quatre de ses garçons en finales, remportant les deux titres en jeu.
En catégorie A, bien que Patrice Gaille fût l'indiscutable favori, c'est Denis Thiébaud qui l'emporta. Ce fut le meilleur du jour, et la victoire revint à celui qui la voulait le plus. En catégorie B, la victoire du calme et sympathique Jérôme de Montmollin est dans la logique. Ses progrès étaient visibles au cours des derniers mois.
Ces deux succès sont confirmés par la troisième place de Louis Crelier chez les aînés (17 à 20 ans) et le sixième rang de Michel Wittwer chez les plus jeunes. Le maître d'armes, Robert Benoit, a de quoi être satisfait.

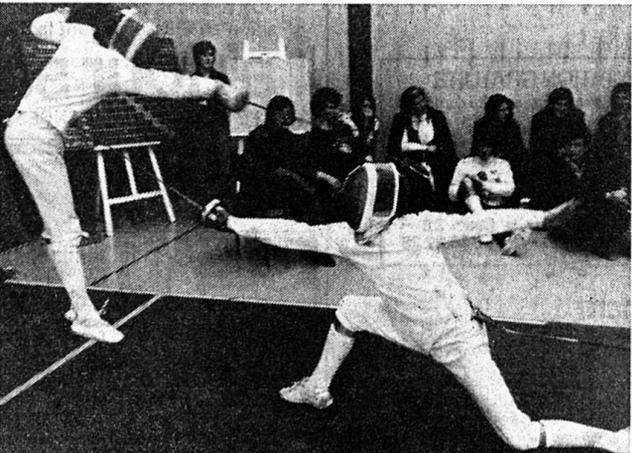
Etait également au rendez-vous M. André Pfaff, président de la Fédération suisse d'escrime, et M. Markus Leyrer, le dévoué responsable des juniors suisses. Précisons que les finales des aînés furent jugées avec la compétence qu'on lui connaît par M. Fernand Thiébaud.
Comme dans toutes les compétitions, quelques favoris ont été éliminés dans les premiers tours. Ce fut le cas pour le Séduinois Michel Lamont et le Genevois Ruchonnet. Le Neuchâtelais Ch. Jung, malade durant la semaine, aurait dû, en bonne condition, venir donner encore plus d'ampleur au succès des jeunes de la salle du Pommer. Renaud Jeanneret, quant à lui, a manqué de peu sa qualification, éliminé qu'il fut en demi-finales.
Les finales de six tireurs rendent les places chères et si l'on excepte Michel Poffet, sélectionné avec l'équipe suisse senior, ce sont bien les meilleurs épistes juniors du pays que l'on trouve aux premières places de ces championnats.

II° LIGUE FRIBOURGEOISE

Broc - Féigny 2-1 (1-1)
Buts: Codourey, Giller, Murith.
Broc: Jacottet; Overney, Castro, Delabays, Rochat Chr.; Murith Fr., Rochat M., Murith J.L.; Giller, Eggertswyler, Barras. Remp.: Pasquier, Ruffieux. Entraîneur: Marcuizi.
Féigny: Krattinger; Corminboeuf, Joye F., Dessarzens, Berchier, Joye P., Marchello, Kuhn; Renevey (Joye H.), Codourey, Karlen (Godel). Entraîneur: Codourey.
Arbitre: M. Molliet de Fribourg.
Féigny s'est fait surprendre par le dernier du classement. Et pourtant, la partie a bien débuté pour les visiteurs qui ont ouvert chaussement la marque à la 3me minute. Malgré une bonne 1ère mi-temps, ils se sont fait rattraper à la 41me et Broc a pris l'avantage à la 46me. Jusqu'à la fin de la partie, Féigny, a tenté en vain de refaire son retard. Il s'est heurté à la défense de Broc toujours bien regroupée et rapide dans ses interventions. J.R.
Beaugard - Dommidier 1-1 (0-0)
Buts: Brasey 57me; Mulhauser 88me.
Beaugard: Dreyffus; Jungo; Marmy, Mauron, Monney; Brasey, Terapon, Rossier; Schmutz, Raemy, Repond (Cottig). Entraîneur: Kaeslin.
Dommidier: L. Chardonnens; Blanc; Cotting, Pury, Corminboeuf; Brasey, Schneiter; M. Chardonnens, Mulhauser, Godel (J.-P. Ballaman), P. Ballaman. Entraîneur: Blanc.
Arbitre: M. Villamar, d'Ecublens (VD).
Dommidier a rendu un excellent service à Portalban en forçant Beaugard à concéder un match nul chez lui. Les joueurs de la capitale peuvent, toutefois, invoquer deux excuses: leur manque de compétition (c'était leur premier match du second tour) et le cadeau offert aux Broyards par leur gardien, Dreyffus, sur un tir anodin de Mulhauser. Cependant, il faut ajouter que Dommidier, quoique se battant contre la relégation, surprend agréablement ses « supporters » puisqu'il n'a perdu qu'un point (celui-ci) au cours de ses trois rencontres comptant pour le deuxième tour. Les Broyards ont les moyens de jouer les trouble-fête et il ne fait nul doute qu'ils tenteront jusqu'au bout de tenir ce rôle qui, il faut l'avouer, ne leur sied pas si mal. R.C.

II° LIGUE JURASSIENNE

Boncourt, vainqueur malheureux...
Berthoud - Boncourt 1-2 (0-1)
Boncourt: Farine; Euvray, Cattin, G. Gigandet, Klaus; Renaud, J. Gigandet, Olei (Michel); Plomb, Vuillaume, Huguelit.
Marqueurs: Huguelit 20me; J. Gigandet 67me; Frey (pénalty) 84me.
Malgré cette victoire qui le hisse au commandement du groupe jurassien de IIe ligue, Boncourt ne pavait pas, au terme de la partie. Il a, en effet, perdu, en cours de match, son entraîneur, Gérard Gigandet, que l'arbitre a renvoyé au vestiaire à la 70me minute. La seconde période, surtout, fut hâtive. L'entraîneur de Berthoud, Madl, qui apporta un poids supplémentaire aux offensives de ses protégés dès son entrée sur la pelouse en 2me mi-temps, joua malheureusement les agents provocateurs. M. Knollmuller n'y vit « que du feu » et punit même très sévèrement les Romands (2 avertissements et 1 expulsion).
Farine, à la hauteur de sa réputation, empêcha par ses réflexes et son étonnant sens du placement une égalisation qui n'eût pas été méritée, compte tenu du triste spectacle présenté par Berthoud.
Vaud
IIe ligue. — Orbe - Malley 0-1; Moudon - Crissier 4-1; La Tour - Montreux 1-3; Forward - Lutry 2-2; Renens - Chailly 6-9.
IIIe ligue. — Yverdon III - Bonvillars 3-1; L'Isle - Cossonay 4-2; Saint-Sulpice - Penthalaz 1-4; Ecublens - La Sarraz 2-2; Azzuri Yverdon - Eclépens 1-2; Admira - Echallens IB 1-0.
Valais
IIe ligue. — La Combe - Chalais 2-1; Saint-Léonard - Vernayaz 3-2; Naters - Vouvry 1-2.
Genève
IIe ligue. — Onex - Plan-les-Ouates 3-1; Meinier - Vermier 4-1.
Fribourg
Ive ligue. — Vuudens - Châtel II 8-1; Sâles - Attalens II 7-1; Broc IIB - Broc IIA 0-8; Corbières IB - Corbières IA 3-7; Gruyères IB - La Tour II 0-12; Riaz - Le Pâquier 2-0; Treyvaux - La Roche 3-1; Ursy-Rue IB - Ursy-Rue IA 2-5; Villarimboud IB - Autigny 1-4; Chênens II - Romont II 2-4; Rosé - Neyruz II 7-1; Farvagny IA - Vuisternens-O. II 7-0; Ecuvillens - Matran II 3-1; Corpataux II - Farvagny IB 1-4; Lentigny - Middel 3-1; Onnens IA - Châtônay 8-1; Etoile-Sp. IA - Givisiez 0-7; Léchelles IB - Courtion 5-1; Courtepin - Misery 4-2; Sainte-Ursanne - Saint-Antoni 6-5; Chibères II - Courgevaux IA 3-4; Courgevaux IB - Cressier 2-0; Villeneuve - Cheiry 3-0; Surpière - Aumont 2-0; Grandvaz IB - Cugy II 2-2; Mnières - Féigny II 4-1; Villarepos - Vallon 4-7; Saint-Aubin II - Dommidier II 1-4; Bussy IB - Chèvres II 3-1; Vuisternens - Murist 1-4; Bussy IA - Mores 1-0.



ENTRE NEUCHÂTELOIS. — Thiébaud, nouveau champion suisse, opposé à Crelier (à droite), dans une phase animée des finales. (Avipress - Baillo).

Advertisement for Rennie Pastilles, featuring a woman's face and text: 'Aigreurs? Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acide, soulagent et stimulent la digestion. C'est grâce à ces caractéristiques que ces pastilles préviennent l'hyperacidité. Prenez 2 Rennie après le souper et vous vous sentirez tout de suite à l'aise. En vente dans les pharmacies et drogueries. Prends deux Rennie PASTILLES'

Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

**chédel**

**PRÊT-A-PORTER**

2, rue Saint-Honoré  
2<sup>e</sup> étage Neuchâtel  
038 25 43 46

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Particulier cherche  
**Fr. 50.000.-**  
Sérieuses garanties à disposition, intérêts et amortissement à convenir.  
Adresser offres écrites à JA 722 au bureau du journal.

**Le programme complet Therma fait une réalité de la cuisine de vos rêves.**  
Je m'intéresse à savoir comment vous pouvez réaliser la cuisine de mes rêves. Veuillez m'envoyer la Revue des cuisines Therma.

FAN 17

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA/localité: \_\_\_\_\_

Therma-Ménage  
Département 357  
8762 Schwanden GL



**Restaurant BEAU-RIVAGE**  
Neuchâtel - Tél. 25 47 65

**AU RESTAURANT**

**LUNDI SOIR :**  
La goulache hongroise du patron  
Fr. 8.-

**MARDI SOIR :**  
Jambon en croûte Fr. 9.50

**MERCREDI SOIR :**  
Bouchoyade, boudin, saucisse grise, aïtriaux, saucisse à rôti, lard  
Fr. 11.-

**JEUDI SOIR :**  
Tripes neuchâteloises à gogo Fr. 8.80

**SAMEDI MIDI :**  
Soupe aux pois jaunes, gnagla  
Fr. 6.-  
Service compris

**A LA CAVE NEUCHATELOISE**

**MERCREDI SOIR :**  
Buffet fromage avec rondes à gogo  
Fr. 9.90

**VENDREDI SOIR :**  
Buffet saucisse à gogo, 6 sortes avec compote aux raves Fr. 12.-

**SAMEDI MIDI :**  
Soupe aux pois jaunes, gnagla  
Fr. 6.-  
Service compris

Je fais exécuter mes

**lettres-circulaires**

par le procédé de la photocopie car il est très rapide et bon marché, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.

PARTICULIER cherche

**fonds pour construction**

Garantie. Faire offres sous chiffres 87-192 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

**Fourrures - Fourrures - Fourrures**  
Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67  
Commerce de fourrures - Elevage de visons



vous propose en visons divers d'élevage et sauvages ses

**MANTEAUX - BOLÉROS - ÉTOILES**

**COLLIERS - CHAPEAUX**

ainsi que ses pelleteries en

**ASTRAKAN - SWAKARA - BREITSCHWANZ**

**RAGONDIN - RAT MUSQUÉ**

et toute la gamme des manteaux en **MORCEAUX ET PATTES DE VISON**

Fermé le lundi



L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

**TOUJOURS LUI... TANNER**  
le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers :

Machine à laver la vaisselle AEG

Atelier et exposition :  
avenue des Portes-Rouges 149  
Tél. (038) 25 51 31  
**NEUCHÂTEL**  
Non seulement il vend... mais il répare.

Véhicules à moteur

A vendre

**Peugeot 204**

1968, 40.000 km ;

**Austin 1300**

1969, 69.000 km ;

**Toyota**

**Corolla**

**Coupé**

1971, 50.000 km.

Tous ces véhicules sont expertisés et en parfait état.

Garage du Crêt.

Tél. 31 16 27.

A vendre à bricoleur

**VW 1200**

400 fr.

Tél. 57 12 62.

OCCASION UNIQUE

**NSU 1200 TT**

1968.

Parfait état.

Expertisée.

Garage M. BARDO,

Sablons 47,

Neuchâtel.

Tél. (038) 24 18 42 -

24 18 44.

**Fiat Coupé**

**128 1300 SL**

1972, 26.000 km.

rouge, état de neuf ;

nombreux accessoires.

Prix : Fr. 8300.-.

Éventuellement facilités.

Tél. (024) 21 45 90,

de 12 à 13 h 30.

**GARAGE WASER NEUCHÂTEL**

**MINI 1000**

MK II.

Modèle 1970.

35.000 km.

Expertisée.

Garantie 3 mois.

Prix : Fr. 4500.-.

Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38

Tél. 038 25 16 28

25 00 98

A vendre

**Fiat 125**

1968, parfait état.

Tél. 42 18 95,

de 18 à 20 heures.

A vendre

**camion**

**Hanomag**

**F 35**

avec permis A,

modèle 1969,

charge utile 1650,

expertisé, bas prix.

Tél. (038) 24 23 75.

A vendre

**HONDA 450**

Freins à disque,

parfait état,

25.000 km.

Tél. (038) 63 11 31.

Urgent.

Pour cause de départ

à l'étranger

**CONSUL I**

2300.

Prix à discuter.

Tél. 24 36 46,

Jusqu'à 19 heures,

M. Bellacovic.

A vendre

**petit yacht**

à moteur avec

cuisinette,

couchettes, W.-C.

Téléphoner le soir

au (038) 31 17 29.

A vendre

**SIMCA 1100**

**Spécial**

modèle 1972.

Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz,

Boudévillers.

Tél. (038) 36 15 15,

(038) 41 37 03, privé.

A vendre

**MG 1100**

modèle 1966.

Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz,

Boudévillers.

Tél. (038) 36 15 15,

(038) 41 37 03, privé.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.**

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

Transformation et réparation de manteaux et vestes

**DAIM et CUIR**

R. POFFET

Tailleur

Ecluse 10

Neuchâtel.

Tél. (038) 25 90 17

Je cherche des acheteurs, qui m'achètent, toute l'année, de la

**viande de lapin**

Débit minimal : 30 à 50 kg par semaine.

Faire offres, avec indication de prix,

à Walter Stahli,

Ziegelried,

Schüpfen.

LADA combat le renchérissement. Pas avec des mots. Avec des faits! Le prix inchangé, notre politique d'achat très étudiée et le grand succès LADA le prouvent.

La LADA 1200 est une remarquable cinq places. Dans sa catégorie, aucune voiture n'offre autant de confort, autant de place et une telle qualité à un prix aussi bas. La LADA 1200 a tout ce que les conducteurs intelligents exigent d'une voiture: entretien avantageux, un carburateur spécial à dispositif économisant l'essence, un moteur puis-

sant de 62 CV (DIN), une longue endurance grâce à une robustesse proverbiale.

C'est une évidence, les 4500 LADA qui roulent en Suisse vous prouvent qu'elles ont les qualités d'une grande au prix d'une petite. C'est ce qui explique l'impressionnant succès de la LADA... que beaucoup nous envient.

Conclusion: si la LADA 1200 a accompli une percée sur un marché très dur, en 1974, année d'économie, elle va encore accentuer sa réussite. Grâce à vous, automobilistes qui savez comparer. Et compter!

**DOCUMENTATION GRATUITE**

Veuillez m'adresser, sans engagement, votre documentation LADA.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

FAN

A expédier à

**SARES SA - Importateur - Case 22 - 1022 Chavannes-Lausanne - ☎ 021/24 27 25**

**Lada**

Livrable immédiatement chez les agents LADA.

**SALON AUTOMOBILE GENEVE, STAND 33, HALLE 3**

Agents : Fleurier : Garage Basset & Magg, tél. (038) 61 23 08. Fontaines : Garage E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. Le Locle : Garage du Stand, tél. (039) 31 29 41. Neuchâtel : A. Peluso, Garage des Poudrières, tél. (038) 24 45 44. Yverdon : Garage du Chasseron, Le Bey, tél. (024) 24 22 88.

hockey sur glace

L'équipe suisse doit être préparée sans retard à sa nouvelle mission

IL FAUT FAIRE CONFIANCE À RUDOLF KILLIAS

Tout paraît simple aujourd'hui. L'équipe de Suisse de hockey sur glace était favorite du tournoi mondial C, qui s'est terminé en France. Elle l'a remporté.

Le contrat a donc été parfaitement rempli.

ENCORE MIEUX

Pourtant, ce n'est pas encore l'euphorie même si, une année après le dur échec de Graz, la Suisse a retrouvé sa place dans la catégorie supérieure.

l'issue de la victoire aux dépens de la France, une victoire qui assurait la promotion. « Je compte réunir un cadre de quarante joueurs en avril déjà, à Macolin. Il y aura certainement du déchet.

première expérience, je suis très satisfait. Il y a bien sûr eu quelques imperfections, c'était inévitable.

Pierre PRALONG

Seconde défaite de Suisse B à Lyss

Déjà battus par 0-13 à Porrentruy, les espoirs inclinés par 1-13 (0-4 1-4 0-3) à Lyss, contre les juniors soviétiques.

Australie et Corée devront rester chez elles en 1975

Avec la Suisse, l'Italie a également obtenu sa promotion. Comme en 1970 et 1972, la formation transalpine a donc repris l'ascenseur.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

au classement final, la formation helvétique compte également dans les rangs le meilleur réalisateur (Urs Lott) et le meilleur gardien (Molina).

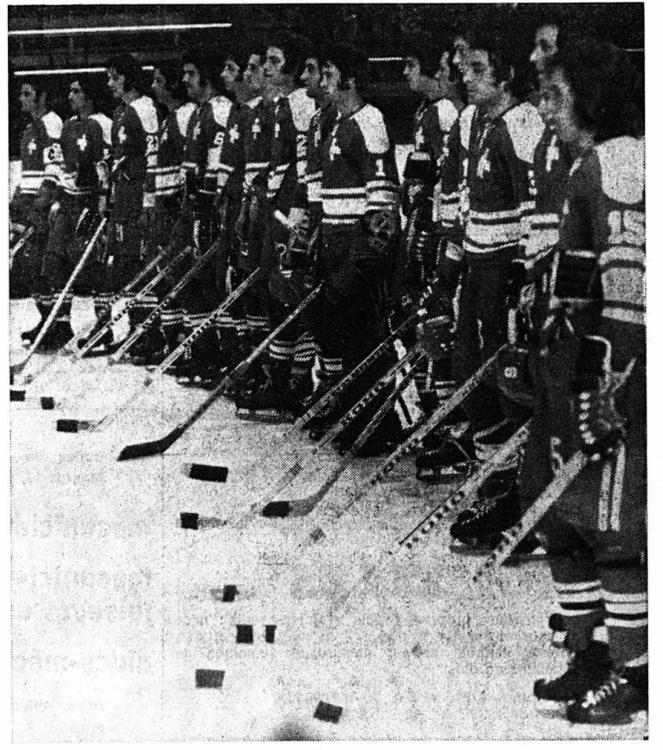
Allemands promus en juniors A

Les championnats d'Europe du groupe « B » ont pris fin à Bucarest par la victoire de la formation ouest-allemande qui a battu, en finale, la Roumanie par 10-3.

Pour la 1re place: Allemagne de l'Ouest-Roumanie 10-3 (2-0 4-1 4-2). Pour la 2e place: Bulgarie-Norvège 8-2 (2-1 2-0 4-1). Pour la 3e place: Danemark - Yougoslavie 5-3 (0-0 2-2 3-1).

SOIXANTE JOURS

Dans l'optique de l'avenir, Rudolf Killias a abattu ses cartes à Gap, à



PROMUS. — Les hommes de Killias ont rempli leur contrat en France. D'autres tâches et sacrifices encore plus grands les attendent... (A.S.L.)

Au rayon des statistiques finales Urs Lott le meilleur compteur

Le Zuricois Urs Lott (Kloten) a été sacré meilleur « compteur » du tournoi mondial « C ». Le joueur de Kloten, âgé de 26 ans, a totalisé 12 buts et 4 passes.

en tête bien que l'équipe de Chine populaire ait totalisé moins de minutes de pénalisation qu'elle.

ILS ONT OBTENU LA PROMOTION

Les joueurs suivants ont obtenu la promotion dans le groupe B :

gardiens : Alfio Molina (Lugano), 26 ans - 6 matches - 4 buts encaissés ; Robert Meuwly (Sierre) 22-2-0.

Défenseurs : Hugo Leuenberger (Berne) 27-7-0 but marqué - 5 passes, Charles Zenzen (Sierre) 29-6-1-1, Uli Hofmann (Berne) 21-7-0-0, Beat Kaufmann (Berne) 21-7-2-2, Aldo Zehnhäuser (Sierre) 23-7-1-4, Jean-Claude Locher (Sierre) 26-7-0-4, Jakob Koelliker (Bienne) 21-4-0-1.

Attaquants : Guy Dubois (La Chaux-de-Fonds) 24-7-4-1, Michel Turler (La Chaux-de-Fonds) 30-7-7-3, Michael Horisberger (Langnau) 20-5-2-1, Walter Durst (Davos) 24-6-3-5, Bruno Wittwer (Berne) 25-7-6-4, Claude Friederich (Genève Servette) 23-7-8-3, Toni Neining (La Chaux-de-Fonds) 24-7-6-3, Urs Lott (Kloten) 26-7-12-4, Jurg Berger (Langnau) 20-7-7-2, Werner Lengweiler (Langnau) 27-4-4-2, Urs Willmann (La Chaux-de-Fonds) 23-2-0-0.

basketball

En ligue nationale A

Vers un sprint passionnant

Le derby tessinois a été le point de mire de la 14me journée du championnat suisse de ligue A. Dans une ambiance survoltée, les « tifosi » qui remplissaient les gradins de la salle de la Terzerina ont assisté à une partie tendue, dont l'enjeu était important pour la suprématie sur la place de Lugano.

sible qu'il conduise Federale au titre suprême, à fin avril.

Parmi les autres rencontres du dernier week-end, de la partie jouée au Panespon s'est révélée de loin la plus intéressante par l'acharnement que mirent les deux formations à vaincre. A cette occasion, Neuchâtel s'est montré le plus habile et a obtenu un joli succès, qui lui permet de demeurer en excellente posture au classement. Une rencontre de samedi prochain, au Tessin, sera donc significative. Elle pourrait apporter un certain bouleversement dans l'ordonnance de la ligue.

LOGEMENT

Pour se maintenir à la première place, Fribourg Olympique a dominé largement Martigny dont on attendait mieux lors de cette confrontation. Le champion de Suisse a réagi positivement à sa récente élimination de la coupe. Mais sera-ce suffisant lorsqu'il se rendra au Tessin, le dernier jour de cette passionnante compétition ?

Stade Français et Vevey ont accompli la performance qu'on attendait d'eux face aux deux derniers classés. Il se confirme, en outre, que Zurich et Nyon quitteront la ligue supérieure sous peu.

A quatre journées de la fin du championnat, tout peut encore se produire. Le sprint final prend une importance particulière pour plusieurs formations intéressées aux places d'honneur.

Nouveau coup dur pour Neuchâtel

Tom McLaughlin indisponible samedi prochain au Tessin ? Victime d'une mauvaise chute lors du match de samedi dernier contre Urania, l'Américain de Neuchâtel a été soigné, dans la journée d'hier, par un médecin spécialisé de Macolin. Sa cheville gauche a subi une fissure qui l'empêchera très vraisemblablement de tenir son poste contre Federale.

Décidément, les Neuchâtelois jouent de malchance dans cette fin de championnat alors que tous les espoirs leur sont encore permis.

Réveille la bile de votre foie

Un afflux insuffisant de la bile peut entraîner des ballonnements et de la constipation. Les petites pilules Carter augmentent l'activité de votre estomac et des intestins sans causer de la diarrhée et stimulent l'évacuation de la bile. En pharmacies et drogueries. Petites PILULES CARTER

athlétisme

Rueggesser gagne le cross de Belfaux

Le cross national de Belfaux (Fribourg) a réuni quelque 250 concurrents au départ. Chez les licenciés, la victoire est revenue au champion national, Fritz Rueggesser. Classement : 1. Rueggesser (Berne) les 8 km en 24'35. 2. Hurst (Berne) 24'58. 3. Berset (Belfaux) 25'02. 4. Minig (Fribourg) 25'42. 5. Balmer (Genève) 27'30. Juniors : 1. S. Ralchat (Yverdon) les 5 km en 17'38. Vétérans : 1. P. Simonet (Fribourg) les 8 km en 30'31.

cyclisme

Deuxième Italien à s'imposer dans Milan - San Remo

Gimondi remporte une de ses plus belles victoires et fait trembler la via Roma

Félice Gimondi, vainqueur de la 65me édition de Milan-San Remo, après avoir roulé seul durant les 12 derniers kilomètres, termine sa carrière comme il l'avait entamée en 1965 et en 1966: en remportant les plus beaux succès. Agé maintenant de 31 ans et demi, le Bergamasque, après avoir gagné en 1965 le Tour de France qu'il courait pour la première fois, avait ensuite remporté en

1966 Paris-Roubaix, Paris-Bruxelles et le Tour de Lombardie. Puis il avait dû céder la vedette à Merckx.

Après des années moins fastes, Félice Gimondi était devenu en septembre dernier champion du monde sur le difficile circuit de Montjuich à Barcelone. Et tous, dans une remarquable unanimité, chantaient sa gloire. Une nouvelle saison commence et Gimondi, à qui le mois de mars n'avait jamais réussi, parvient à inscrire son nom pour la première fois au palmarès de cette course qui fait rêver tous les Italiens, lesquels n'ont vu qu'une seule fois un des leurs triompher au cours de ces 20 dernières années (Dancelli en 1970).

SECONDE JEUNESSE

Gimondi a trouvé une étonnante seconde jeunesse, parvenant à cacher son jeu à l'occasion de Paris-Nice. Lorsqu'il répondait aux questions, il déclarait être enrhumé et avoir de « vieilles jambes ». Dimanche, dans la cour du Castello Sforzesco à Milan et lors des opérations de remise des dossards, le champion du monde continuait à ruser. « Le rhume va mieux. Mais c'est là que ça ne va pas », disait-il en se tapant sur les cuisses.

EN QUATRE TEMPS

On n'avait toutefois accordé qu'un faible crédit à ses dires car, entre Milan et San Remo, il n'était jamais passé inaperçu. Il s'y était notamment classé 4me en 1967, 2me en 1971 et 3me en 1973. Pour obtenir cette magnifique victoire au terme d'une éprouvante randonnée menée (moyenne 42 km 533), il a opéré en quatre temps : d'abord il ne se maintint pas dans le « bon wagon » dans la descente délicate (la route était mouillée et glissante) du Turchini, à mi-course. Puis il imposa son rythme dans les fameux « capi » de la Riviera italienne et se détacha avec Joseph Huysmans et Marc de Meyer à 21 km

de l'arrivée; enfin il se retrouva seul en tête 9 kilomètres plus loin.

SIMPLE FORMALITÉ...

L'escalade du poggio (le balcon de San Remo) ne constituait pour lui qu'une simple formalité. Il avala littéralement la montée puis négocia avec adresse et prudence à la fois la plongée vers la mer. L'ultime kilomètre fut une marche triomphale, et quand le public aperçut son maillot aux couleurs arc-en-ciel, au bout de la Via Roma, ce fut véritablement du délire. Le champion préféré des « tifosi » leur apportait la plus belle de ses victoires.

Tout ne fut pourtant pas aisé pour Gimondi lorsqu'il se détacha avec Huysmans et Demeyer, auteur lui aussi d'une course remarquable.

Le franchissement des « Capi » (ces côtes raides qui s'élevaient en corniche au-dessus de la Méditerranée) avait été néfaste à la majorité des coureurs. Pourtant dans le Capo Berta on avait retrouvé au commandement de Vlaeminck, Maertens, Verbeeck et Leman dont la rivalité a peut-être indirectement servi les intérêts de Gimondi, admirable tacticien. Parti avec Huysmans, qui refusait avec lui, et Demeyer, qui collait aux relais, attendant le retour de Maertens et de Goddefroot, le champion du monde a su atterrir au bon moment, les deux Belges qui se trouvaient avec lui demeurant sans réaction. Mais c'est quand il se retrouva seul, qu'il démontra sa vraie valeur, franchissant la ligne avec 1'53 d'avance sur son dauphin, Eric Leman, qui réglait au sprint de Vlaeminck et Bitossi.

Eddy Merckx a assisté à domicile au

succès de Felice Gimondi qui lui avait déjà brûlé la politesse l'an dernier à Barcelone après une longue échappée à quatre en compagnie encore de Maertens et de l'Ocana. Malade, le recordman du monde de l'heure avait pris la veuille la décision de ne pas s'aligner au départ. Et c'est devant son poste de télévision qu'il a pu suivre les péripéties de cette course au cours de laquelle les Suisses sont restés très réservés. Deux d'entre eux, Erich Spahn et le champion national Joseph Fuchs, ont même abandonné alors qu'Ueli Sutter et Louis Pfenniger ont terminé dans le peloton qui a franchi la ligne quelque deux minutes après le vainqueur.

Classement

- 1. Felice Gimondi (It), les 288 km en 6 h 46'16 (moyenne 42 km 533). 2. Eric Leman (Be) à 1'54. 3. Roger de Vlaeminck (Be) à 1'54. 4. Franco Bitossi (It) à 1'55. 5. Enrico Paolini (It) à 2'05. 6. Marino Basso (It) à 2'05. 7. Walter Goddefroot (Be) 8. Frans Verbeeck (Be). 9. Freddy Maertens (Be). 10. Jaime Huelsma (Esp). 11. Italo Zilioli (It). 12. Francesco Moser (It). 13. Marcello Bergamo (It). 14. Eric de Meyer (Be). 15. Arnaldo Caverzasi (It). 16. Roberto Poggiali (It). 17. Joseph Huysmans (Be), tous même temps. 18. Willy Planckaert (Be) à 3'44. 19. Walter Planckaert (Be). 20. Renato Laghi (It), même temps.



MAGNIFIQUE. — La victoire du monde Felice Gimondi est magnifique. (Téléphoto AP)

ski

AU TROPHÉE DES CHAMOIS

Victoire des frères Haymoz et Piller

Les ski-clubs de Château-d'Oex et de Charmey avaient tout mis en œuvre pour préparer une piste idéale pour le sixième « Trophée des Chamois ». L'épreuve s'est déroulée dimanche dans de bonnes conditions.

patrouille de la gendarmerie fribourgeoise s'est hissée en tête de la catégorie légère.

RÉSULTATS

Au parcours « lourd » de 24 km (36 km effort) s'ajoutait, cette année, un parcours « léger » de 21 km (29 km effort). Au dernier moment, les conditions atmosphériques obligèrent les organisateurs à éviter la danger de l'avalanche. Le Ski-club de Château-d'Oex prépara donc une nouvelle piste, réalisant ainsi un tour de force.

L'épreuve est revenue à nouveau aux frères Haymoz et à Piller de Abluz (vétérans mais meilleur résultat), suivis d'une patrouille de Charmey. Une

Cat. lourde (24 km, 36 km effort) : 1. cp. garde-front. 10-1 (Richard, Durgant, Gay) 2 h 29'24 ; 2. Les Chevaliers (O. Tissot, Ruffieux, F. Tissot) 2 h 35'42 ; 3. SC Vallon I (Jordan, Jatou, Pasquier) 2 h 37'39. - Vétérans : 1. Riaz (M. Haymoz, R. Haymoz, Piller) 2 h 09'46 ; 2. Charmey I (Overney, Niquille, Tornare) 2 h 20'28. - Cat. légère (21 km, 29 km effort) : 1. Gendarmerie fribourgeoise II (Bugnard, Chiller) 2 h 05'01 ; 2. Albeuve I (Castella, Caille) 2 h 13'40 ; 3. Vaulruz (L. Jordan, J. Jordan) 2 h 17'12. - Vétérans : 1. Avry I (J. Perrottel, R. Perrottel) 2 h 13'28 ; 2. Hauteville 2 h 28'43.

Bernard Brandt remporte Les Diablerets-Villars

L'Ormonan Bernard Brandt a remporté la traditionnelle course de fond entre les Diablerets et Villars-sur-Ollon. Quelque 250 concurrents ont participé à cette épreuve dont le parcours (18 km) passait par le col de la Croix (700 m de dénivellation). Malheureusement, une pluie fine est venue ajouter encore aux difficultés. Résultats : Licenciés : 1. Brandt (Les Diablerets) 1 h 14'57 ; 2. J. Demelais (Laubers) 1 h 15'11 ; 3. J. Murith (Nyon) 1 h 15'15 ; 4. D. Pilloud (Grüy) 1 h 15'27 ; 5. M. Borghi (Les Diablerets) 1 h 15'32.

Le slalom spécial OJ de Tête-de-Ran

Cent vingt concurrents ont participé au slalom en deux manches organisé à l'intention des OJ par le Giron jurassien et le Ski-club Tête-de-Ran, sur des pistes en parfait état. Voici les principaux résultats : Filles, catégorie I : 1. D. Langel ; 2. I. Garin ; 3. A.-C. Perret. Catégorie II-III : 1. D. Clément ; 2. C.-L. Kipfer ; 3. F. Jacot. Garçons I : 1. M. Scarzini ; 2. L. Meier ; 3. D. Perret. Garçons II-III : 1. J.-R. Schenk ; 2. P. Blum ; 3. P. Steffen.

curling

DÉJÀ UNE GRANDE SURPRISE À BERNE

Près de 4000 personnes ont assisté, à l'Allmend de Berne à la cérémonie d'ouverture des seizièmes championnats du monde de curling présidée par le conseiller fédéral Rudolf Gnani, chef du département militaire.

GRANDE SURPRISE

Immédiatement une surprise était enregistrée avec la défaite de l'Ecosse, championne du monde en 1967, face à l'Italie (6-3). Les Ecossais ont déçu sur toute la ligne. Les Suisses, non plus, n'ont pas fait une entrée très réussie mais, malgré une nervosité excessive, ils sont tout de même parvenus à battre d'un point la France (6-5). Ce sont les membres du C Duebendorf, avec le « skip » Peter Attinger (23 ans), le « lead » Juerg Geiler (21 ans), Mathias Neuschwander (22 ans) et Bernhart Attinger (21 ans), qui défendent les couleurs helvétiques. Ceux-ci ont éprouvé passablement de peine à venir à bout de leur rivaux et il leur a fallu un

Championnats du monde

CHAMPIONNATS DU MONDE

« end » supplémentaire pour qu'ils parviennent à s'imposer.

Finaliste l'an dernier à Regina, le Canada a vaincu assez facilement la Norvège (7-3), ainsi que les Etats-Unis le Danemark (10-4) cependant que la RFA a opposé une vive résistance à la Suède, championne du monde en titre. En soirée, le 2me tour était plus conforme à la logique. Il permettait au Canada, aux Etats-Unis et à la Suisse de prendre la tête sans avoir perdu le moindre point. Le principal exploit a été réalisé par la formation helvétique qui a finalement dominé la Suède, championne du monde, sur le score de 6-2. Les jeunes zuricois n'ont pratiquement pas commis de fautes et leur sens tactique s'est révélé supérieur à celui de leurs adversaires.

RÉSULTATS DU 1er TOUR : Etats-Unis bat Danemark 10-4 ; Canada bat Norvège 7-3 ; Suisse bat France 6-5 ; Italie bat Ecosse 6-3 ; Suède bat Allemagne de l'Ouest 4-3.

RÉSULTATS DU 2me TOUR : Allemagne de l'Ouest-Italie 5-2 ; Etats-Unis - Norvège 8-4 ; Suisse - Suède 6-2 ; Canada - Danemark 11-2 ; Ecosse - France 7-5.

Classement après les 2 premiers tours : 1. Canada, Suisse et Etats-Unis 4 points ; 4. Allemagne de l'Ouest, Italie, Ecosse, Suède 8 ; Danemark, France et Norvège 0.

tennis de table

Championnats romands

Organisés à Vevey, les championnats romands ont été faussés par les nombreux forfaits de représentants de l'élite nationale. Le titre en simple messieurs est, d'ailleurs, revenu à un joueur de série B.

RÉSULTATS

Simple messieurs, finale : Versang (Genève) bat Kocher (Santech) 21-17, 17-21, 21-11, 21-18. 3. Santechi (Onex). 4. Haas (Vevey). Simple dames, finale : Mlle A. Garcia (Genève) bat Mlle M. Bertholet (Genève) 13-21, 21-14, 21-9, 21-15.

football

Celtic Glasgow - Bâle à la TV

Le service des sports de la Télévision suisse romande communique qu'il retransmettra mercredi 20 mars en différé de Glasgow la rencontre de football de coupe d'Europe Celtic Glasgow-Bâle.

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## Secrétariat administratif

cherche, pour son secrétariat semi-permanent, une secrétaire qualifiée. Travail indépendant et varié.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffres 28-20485, à Publicitas, Neuchâtel.

## PRÉCEL S.A.

cherche pour ses départements fabrication et montage :

Ouvriers  
Ouvrières  
Dames  
Demoiselles

pour travaux propres, précis et intéressants ; mise au courant par nos soins. Horaire variable et sur mesure, 4 semaines de vacances en été.

Faire offres à Précel S.A., Vy-d'Etra 10, 2000 Neuchâtel. Tél. 33 56 56.

## MIGROS

cherche

pour son Supermarché de Peseux et sa succursale des Parcs à Neuchâtel

Vendeuses-  
Cassières

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS, NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

## LE KIOSQUE BERNE

La

GÉRANTE  
d'un kiosque à journaux

est toujours très appréciée de sa nombreuse et fidèle clientèle.

Cette belle activité, particulièrement intéressante pour une femme, offre l'avantage de la variété et lui laisse le sentiment de diriger sa propre affaire.

Nous sommes en mesure de vous remettre la gérance de notre kiosque à journaux, place Neuve-Porte, la Neuveville.

Ne craignez surtout pas de ne pouvoir faire face à vos responsabilités : nous nous chargeons de vous former sérieusement. Vous aurez du plaisir à vous initier à la direction d'un kiosque.

Vous pouvez sans autre vous adresser à nous :

Société Anonyme LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne. Tél. (031) 25 24 61, Interne 34.

Nous cherchons pour date à convenir

## COUTURIÈRE

S'adresser à G. Schrepfer, Epancheurs 5, Neuchâtel. Tél. 25 61 84.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

## Ouvriers (ères)

de fabrication, Suisse ou étrangers. Semaine de 44 heures, éventuellement horaire à convenir. Avantages sociaux.

Faire offres à : André Balmer, atelier mécanique, 1428 CONCISE, Tél. (024) 73 12 08.

Boîtes de montres Bouille S.A., Monruz 17, Neuchâtel, engage :

## mécaniciens-outilleurs

## mécaniciens-faiseurs d'étampes

## aides-mécaniciens

Faire offres ou prendre rendez-vous.

Tél. (038) 25 77 33.

De bons

boulangers  
pâtisseries  
boulangers-pâtisseries

travaillent chez



où les conditions d'engagement sont bonnes.

S'annoncer chez Jowa SA, Boulangerie de Berne, Allmendstrasse 20 près de la gare de Zollikofen, Tél. 031 57 35 11

## Shell

Environ 80 % des produits Shell utilisés en Suisse proviennent de notre raffinerie à Cressier. Le bureau d'expédition cherche une

## collaboratrice

conscientieuse et dynamique. Âge idéal 20 à 30 ans. Nous lui confierons un poste vivant et une activité variée comprenant divers travaux de bureau.

Nous offrons : — un bon salaire et des avantages sociaux (p. ex. restaurant pour le personnel)

— la semaine de cinq jours  
Nous demandons : — bonne dactylographe — caractère indépendant et stable — bonnes connaissances d'allemand — esprit d'équipe.

Si vous avez d'autres questions, posez-les sans autre retardement à Madame Noveraz, Shell Cressier, tél. (039) 47 16 21.



C'est Shell que j'aime.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, jeune

## dessinateur-architecte

pour bureau de Neuchâtel.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et indication du salaire sous chiffres CT 731 au bureau du journal.

GARAGE  
E  
LITE

Nous cherchons pour entrée immédiate,

LAVEUR-  
GRAISSEUR

Je cherche

## JEUNE VENDEUSE

capable de travailler seule, pour le 1er mai ou pour date à convenir. Semaine de 5 jours. Bon salaire.

Boulangerie Cerantola, Peseux. Tél. (038) 31 13 37.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

## MAGASINIER-LIVREUR

conscientieux. Place stable et bon salaire à candidat capable. Avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites à : Camille Bauer S.A., case postale 16, 2002 Neuchâtel.

On cherche

## UN MANŒUVRE

pour les abattoirs. Entrée à convenir.

S'adresser à Henri Matile, avenue Dubois 15, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 33.

Confiserie-Tea-Room SAIPA de 1er ordre cherche, pour entrée immédiate :

## 2 sommelières

## 2 barmaids

Salaires élevés.

Téléphoner au (091) 2 15 94 et demander Mlle Mirella, ou écrire, avec photo à la confiserie Salpa S.A., Via Nassa 3, 6900 Lugano.

Nous cherchons

BONNE COIFFEUSE  
(bon coiffeur)

Bon salaire. 3 semaines de vacances par année. Travail indépendant.

S'adresser à : SALON DE COIFFURE RUTH JAGGI, 2738 COURT. Tél. privé (032) 92 92 31. Tél. salon 92 91 46.

Je cherche

deux gentilles  
personnes

honnêtes et consciencieuses pour travailler dans une famille de 8 h à 14 h. Bons gages.

Ecrire sous chiffres 28-20497 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, rue de la Serre 4, 2001 Neuchâtel, engagerait pour le 1er mai 1974 ou date à convenir

## employée de bureau

connaissant bien la dactylographie. Faire offres par écrit à l'adresse ci-dessus.

Pour plusieurs secteurs de

## PRODUCTION

nos engageons du

personnel masculin  
et féminin

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser, selon vos capacités individuelles, en vue d'occuper par la suite des postes à responsabilité dans nos différents ateliers.

Introduction au poste de travail assurée par les soins de l'entreprise.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement pendant les heures de travail de la fabrique, à

## Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel d'exploitation 2003 Neuchâtel Tél. 038/21 11 55, interne 386



LES RESTAURANTS BEAULAC Restaurants français Snack-bar - Terrasses

engagent tout de suite

## SOMMELIER (ÈRE)

Téléphoner au 24 42 42, dès 14 h 30. Demandez Mme Prod'hom.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000  
EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais le tirage CONTROLÉ de la FAN de la Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

## NEODON

## Le tapis de sols de l'avenir

Nous vous offrons la chance d'accéder à une situation stable et pleine de promesses. Le titulaire actuel désirant se retirer pour raison d'âge, nous cherchons un

## collaborateur au service extérieur

pour les régions de GENÈVE, VAUD, NEUCHÂTEL et JURA BERNOIS.

Vos tâches :

● Vous êtes le délégué de notre entreprise auprès de notre clientèle, avant tout auprès des architectes et poseurs de sols, vous les conseillez et devez les convaincre de la qualité et de l'intérêt de nos produits.

Votre profil :

- Vous êtes une personnalité ouverte, de confiance, âgée de 25-45 ans, vous avez le sens des contacts humains et éventuellement quelque expérience au service externe,
- vous êtes dynamique et avez la volonté de vendre des produits de haute qualité,
- vous maîtrisez parfaitement le français et possédez des connaissances de la langue allemande ; vous avez également le sens et la compréhension des relations commerciales.

Notre proposition :

- Nous vous offrons une activité intéressante et variée.
- Vos prestations sont rémunérées par un fixe et des primes à la production, ainsi qu'un généreux remboursement des frais. Une voiture d'entreprise est mise à disposition.

Nous attendons volontiers votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae, spécimen d'écriture manuscrite, copie de certificats et photo. La plus grande discrétion vous est assurée.

NEODON S.A., MALANS Manufacture de tapis 7208 Malans - Tél. (081) 51 11 22.

Nous devons faire face à une constante augmentation de la production.

MADAME  
MADEMOISELLE

Vous pouvez nous aider à réaliser cet objectif en occupant un emploi dans nos services de production du quartz pour la montre, soit

RUE DES POUDRIÈRES 137 (tram No 3)  
RUE DES BRÉVARDS 16 (trolley No 8)

Il s'agit de travaux d'assemblage, de montage ou de contrôle, propres, fins et précis. Votre formation est bien entendu assurée par nos soins.

Veillez vous adresser à notre service du personnel, en téléphonant au No (038) 25 85 01, interne 37, ou en vous présentant directement aux ateliers d'OSCILLOQUARTZ S.A., Poudrières 137, 3me étage, ou Brévards 16, réception.

## Dem. d'emplois

Jeune fille, 3 ans d'école de commerce, parlant français et anglais, connaissances d'allemand et d'italien, cherche place à Neuchâtel dans

## agence de voyages

ou autre, pour début juin. Adresser offres écrites à 193-340 au bureau du journal.

Jeune

## laborantine

direction A (analyse), cherche place intéressante. Adresser offres écrites à BW 763 au bureau du journal.

Seulement 35 c. le mot !

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

engage pour son  
SUPER-CENTRE  
Portes-Rouges  
NEUCHÂTEL

## une vendeuse

le samedi pour son rayon fromage.

Tél. 25 37 21 (Interne 21).

Nous cherchons, pour jeune fille de 18 ans, catholique, avec connaissances de la langue française

place en Suisse  
romande

Entrée début mai, pour 6-7 mois, tea-room, boulangerie, ou magasin préférés.

Faire offres à : Famille Albert Burgener, hôtel Burgener, 3906 Saas-Fee. Tél. (028) 4 82 22.

Jeune employé  
de banque

(Suisse allemand) cherche place pour se perfectionner dans la langue française.

Faire offres sous chiffres 33-302392, Publicitas, 9001 Saint-Gall.

Employée  
de commerce

aimant les chiffres, cherche place à responsabilité, dans bureau ou à domicile, région Boudry.

Adresser offres écrites à CX 764 au bureau du journal.

Jeune

employée  
de commerce  
cherche place

à Neuchâtel. Entrée le 15 mai 1974.

Adresser offres sous chiffres OFA 3428 Lg, Orell Füssli, Agence de publicité S.A., 4900 Langenthal.

## CADRE

désirerait changer de travail, le samedi.

N'importe quelle occupation, de préférence en plein air.

Adresser offres écrites à FA 767 au bureau du journal.

## APPRENTISSAGES

On engagerait une

apprentie couturière  
sur fourrure

S'adresser à G. Schrepfer, Epancheurs 5, Neuchâtel. Tél. 25 61 94.



## JUTZELER

Hôpital 3 Neuchâtel

cherche, pour le mois d'août 1974, une

## apprentie vendeuse

Ambiance agréable. Durée de l'apprentissage : deux ans. Possibilité d'apprendre la profession à fond.

Ecrire ou se présenter : Tél. (038) 25 16 96.

## COMMERCES

A REMETTRE

## RESTAURANT

situé à quelques minutes du centre de Neuchâtel. Très bonne affaire. Reprise de l'inventaire.

S'adresser sous chiffres AT 757 au bureau du journal.



R. Jobin  
Boudry  
Tél. 42 17 31

A remettre, à 6 km de Neuchâtel, éventuellement à vendre avec immeuble,

boucherie-  
charcuterie

moderne. Important chiffre d'affaires.

# British Leyland présente sa nouvelle Austin Allegro.

## Un coup de maître.

Un coup de maître, en effet, cette Austin Allegro. En plein dans le mille. A une époque qui exige, plus que jamais, une capacité exceptionnelle d'adaptation, voici une voiture qui, par sa conception, répond, on ne peut mieux, aux impératifs de l'heure: économie d'énergie, réseau routier moderne, grand besoin de confort, soif de sécurité.

A commencer par son volant «Quartic», qui remplace la forme traditionnellement circulaire et unit, le plus simplement du monde, les avantages de la direction sportive directe et ceux d'une assistance bien agréable. Et qui laisse la vue dégagée sur les instruments de bord. Sans compter que le conducteur l'a mieux en main et profite enfin du même confort que ses passagers.

Tous les occupants de l'Allegro voyagent sur des coussins d'air, principe de la nouvelle suspension. Ce n'est pas inédit, mais pour la première fois, cela fonctionne sans mécanisme, sans dispositif auxiliaire. Mis au point par British Leyland, le système Hydragas, perfectionnement du célèbre Hydrolastic, est exempt d'entretien et assure à l'Allegro une merveilleuse souplesse à vie.

L'Allegro est spacieuse.

Son habitabilité, tant pour les passagers que pour les bagages, est exceptionnelle. Son moteur transversal et sa traction avant, sa voie large et son grand empattement dégagent un espace utile peu commun. Austin a maintenant étendu sa recette infailible au coffre à bagages, qui a pris des dimensions remarquables.

L'Allegro est compacte.

Sa conception aidant, elle est l'une des voitures compactes de classe moyenne les plus maniables et les plus courtes. Agile et économique, l'Allegro 1300 se contente de 7,7l/100km en moyenne et la 1500 Special qui, elle, a 5 vitesses et développe 69 ch DIN, de 8,8l seulement. Bientôt, ce coup de maître d'Austin dominera la circulation routière actuelle.

Allegro 1300, 57 ch DIN, 2 portes, fr. 9580.-

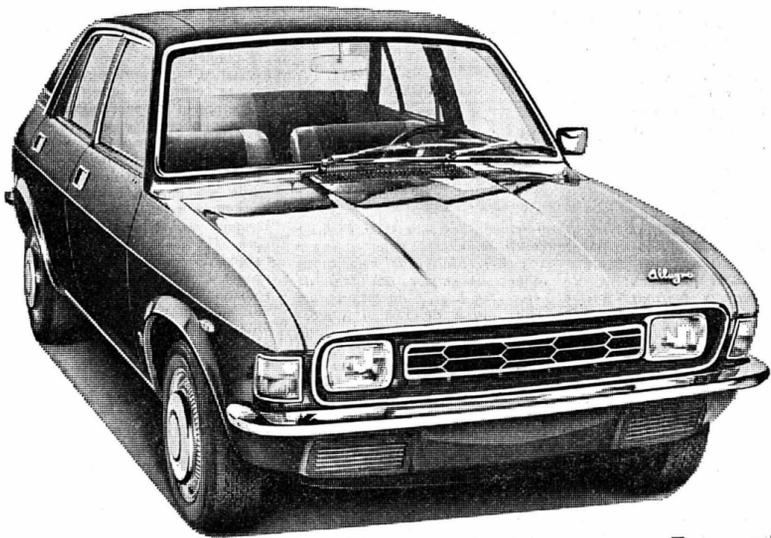
Allegro 1300, 4 portes, fr. 9980.-

Allegro 1500, 69 ch DIN, 4 portes, fr. 10580

Allegro 1500 Special, 4 portes, fr. 10980.-

Tous ces modèles comportent en série des freins assistés, à disque devant, une lunette arrière chauffante, ainsi qu'un équipement complet pour votre confort et votre sécurité.

Importateur: British Leyland Switzerland, 8048 Zurich  
tél. 01/629090



**Austin  
Allegro**

Un coup de maître

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

# Plus que quelques jours pour choisir les instruments à cordes, à vent et à percussion, issus de 2000 ans d'histoire.

Jusqu'au 23 mars, très exactement. Après il faudra, hélas, se serrer la ceinture (musicale).

En effet, Hug Musique transforme ses locaux et les travaux dureront jusqu'au 19 octobre.

Pendant ce temps, les instruments seront exposés dans un pavillon provisoire, près du lac, aux JEUNES RIVES. Pas tous, bien sûr. Question de place.

Bien entendu, vous pourrez y acheter et commander tout ce que vous désirez. Si

donc vous envisagez d'acheter prochainement un instrument à cordes, à percussion, à vent, un piano ou un orgue, venez vite faire votre choix.

Si, par contre, vous avez la muse patiente - Hug Musique la récompensera en octobre. Avec les départements pianos, instruments à cordes et à vent, orgues et les ateliers tout neufs où elle pourra frotter, pincer, battre et souffler de tous les instruments dont vous voudrez jouer dans les vingt ans à venir!



Hug-Musique SA  
Vis-à-vis de la Poste, 2001 Neuchâtel

## DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

**M. DANUSER**

Tires 22 (038) 33 17 48

2034 PESEUX (038) 31 57 83

**Transports internationaux**

Vacances balnéaires:  
les plus belles  
destinations Kuoni



**Yougoslavie**  
8 jours, dès  
**Fr. 285.-**

**P**our certains, le bonheur, ce n'est pas seulement de partir en vacances et, sur place, de goûter au plaisir de fouler, pieds nus, le sable fin d'une plage immaculée. C'est aussi de trouver la paix! Dans un pays que l'on peut découvrir, sous l'eau, avec un tube, sur terre avec une poignée de main. Un pays qui vous répond par un sourire. Vous accueillez comme un frère. Yougoslavie — un pays chaudement recommandé à tous ceux qui cherchent un véritable contact. Et ce climat sympathique, vous le trouverez notamment sur la charmante île de Hvar, vous le percevrez à travers le calme olympien de Brela!



Dans ce prix, le supplément pour la hausse du carburant n'est pas compris.

Toujours en quête  
des plus beaux endroits  
pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 299 22

## François Coiffure

Coupe et coiffage modernes  
Coupe Hardy  
Messieurs et enfants

A votre disposition:  
Gilbert et ses collaborateurs  
spécialisés

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

☎ 31 56 87

Depuis 1940 **LA MOB**  
ENTREPRISE  
DE NETTOYAGES  
EN TOUS GENRES  
Raymond Gay-Balmaz  
Neuchâtel-Peseux

## RENÉ SCHENK

Votre fournisseur pour vos  
articles de sport  
Ski - hockey - football  
Aiguillage de patins minute  
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

## ALFRED GROSS

Appareillage - Ferblanterie  
Installations sanitaires  
Machines à laver «Schultess»  
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

## RITZ & Cie

MENUISERIE  
EBÉNISTERIE  
Neuchâtel  
Ecluse Tél. 25 24 41

**ENCADREMENT**  
dorure  
restauration  
abel rejchland  
parcs 10  
neuchâtel  
tel: 24 62 12

## AGENCE OFFICIELLE - GARAGE R. WASER



**RUE DU SEYON 34-38 - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 16 28**

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## 1974: année de la forêt neuchâteloise (II)

Dans un précédent article (\*), on a examiné les différentes fonctions exercées par la forêt, sur le plan social et écologique. Aujourd'hui, voici la forêt neuchâteloise et la manière dont elle est régie.

Tout le patrimoine forestier est directement soumis à la loi cantonale de 1917. Dans ses grandes lignes, celle-ci prescrit que toutes les forêts du canton doivent être convenablement gérées, traitées et exploitées. Avant d'examiner ces divers points, il est utile de définir ce qu'est une forêt, ou plus précisément, tout ce qui est considéré comme tel. Cela peut paraître simple. Néanmoins, il fallut qu'un groupe d'experts se réunisse il y a une dizaine d'années, pour en donner la définition suivante, qui compose l'article premier de l'Ordonnance d'exécution de la loi fédérale en la matière :

«... Toute surface recouverte d'arbres ou d'arbustes forestiers qui, quel que soit son rendement, produit du bois ou exerce des fonctions protectrices et dispense une action bienfaisante, est forêt au sens de la loi, indépendamment de l'origine, du mode d'exploitation et de la désignation cadastrale. Des surfaces momentanément dénudées, de même que des surfaces improductives à l'intérieur d'un bien-fonds forestier, sont également considérées comme forêt.

Sont également considérés comme forêt : les pâturages boisés, les châtaigneraies et les peuplements de noyers, les forêts alluvionnaires, les rives boisées des cours d'eau, les zones couvertes d'arbustes et de buissons, les peuplements de pins rampants et d'aunes, les arbres isolés à la limite supérieure de la forêt, les rideaux-abris et les bandes de sécurité, les forêts-parcs, les pépinières en forêt et les surfaces non boisées, telles que les vides, les places de dépôt de bois et les routes forestières, de même que les biens-fonds objets d'une obligation légale de reboisement.

Ne sont entre autres pas considérés comme forêt : les arbres isolés, les bosquets et les haies vives enclavés en terres agricoles, les allées, ainsi que les cultures d'arbres de Noël, les jardins et les parcs installés sur des terrains autrefois nus.

Les cantons peuvent excepter de la législation forestière les cultures de peupliers et de saules servant uniquement à la production ligneeuse à courte révolution sur des terrains jusqu'alors agricoles, en tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une subvention forestière fédérale ou cantonale.

### • LE TIERS DE LA SURFACE DU CANTON

Au vu de ce qui précède, il n'est pas aisé de définir avec précision la surface boisée du canton, qui atteint approximativement 26.500 hectares, soit le tiers de sa surface totale. 56 % des forêts sont publiques et se répartissent comme suit : les communes possèdent entre elles 12.329 hectares, l'Etat en possède 2462 et la Confédération 31 seulement. Le solde de la surface boisée, soit quelque 11.500 hectares, appartient à plus de 1000 proprié-

rés privés, syndicats, entreprises ou sociétés. La surface de la propriété dite « privée » varie entre quelques milliers de mètres carrés pour les plus petites et plus de 500 hectares pour les plus importantes. La différence est encore plus grande pour les forêts communales, puisqu'elle varie entre quelques centaines de mètres carrés et 1370 hectares pour la ville de Neuchâtel.

### • ORGANISATION

L'organisation du service forestier cantonal peut être schématisée comme suit : à l'échelon supérieur, on trouve le chef du département de l'Agriculture de qui dépend le service forestier. Ce service est dirigé par un ingénieur forestier qui porte le titre d'inspecteur cantonal. Le canton étant divisé en huit arrondissements, chacun d'eux est dirigé par un ingénieur forestier, appelé inspecteur d'arrondissement. Les arrondissements sont eux-mêmes subdivisés en « cantonnements » confiés à des gardes forestiers. Un des arrondissements n'est composé que de forêts communales ; les autres regroupent des forêts de toutes les formes de propriétés. Le même éventail peut se retrouver dans la composition des cantonnements. Pour leurs exploitations, certaines administrations ont engagé du personnel travaillant en régie, c'est-à-dire

rétribué à l'heure ou au mois. Dans la majorité des cas, les exploitations sont exécutées par des « tâcherons » ou entrepreneurs forestiers, rétribués selon le volume de bois façonné. Il en est de même pour les débardeurs et transporteurs dont le champ d'action dépasse souvent les limites de l'arrondissement et même du canton.

### • FORÊT « JARDINÉE »

Dans le canton de Neuchâtel, les forêts sont généralement traitées selon la méthode dite « jardinée ». Cette appellation trompe le profane qui pourrait l'identifier à son jardin potager, avec des parcelles bien distinctes et d'une seule espèce. Au contraire, pour le forestier, elle est le symbole d'un peuplement aussi mélangé que possible, tant dans la variété des essences que dans l'âge, la hauteur et la grosseur des arbres. Cela permet d'obtenir une forêt extrêmement vivante et saine, toujours en pleine croissance, assurant une production ligneuse soutenue et régulière tout en remplissant parfaitement sa fonction sociale et écologique. D'autre part, c'est le type de forêt qui résiste le mieux aux forces de la nature, aux maladies cryptogamiques et aux invasions d'insectes xylophages. C'est en somme un traitement fondamentalement basé sur le

respect des lois naturelles. Cela explique que, selon l'altitude, l'exposition ou la nature du sol, nous trouvons dans notre canton des forêts régulières ou d'une seule essence.

### • CONTROLES

Toutes les forêts publiques cantonales ou communales sont « aménagées » et soumises à la méthode du contrôle. Cela revient à dire qu'une telle propriété a été divisée en plusieurs parcelles d'une surface variant généralement entre 3 et 12 hectares, selon le type de forêt, la grandeur du domaine, les voies d'accès, les conditions topographiques et géographiques. Toutes ces parcelles sont ensuite inventoriées, à intervalle régulier, généralement tous les 10 ans. Cette opération consiste à mesurer, à 1 m 30 de hauteur, toutes les tiges de 7,5 cm et plus de diamètre. Celles-ci sont notées, par classes de grosseur allant de 5 en 5 cm, et par essence. Cette opération permet de connaître le nombre de tiges et le volume de bois sur pied, non seulement par propriété ou par division, mais dans le cadre de celle-ci, également par classe de grosseur et par essence, ce qui est utile pour suivre l'évolution d'un peuplement dans sa composition et son âge.

A ces chiffres sont ajoutés ceux des exploitations exécutées depuis le précédent inventaire, ce qui permet de calculer très exactement l'accroissement d'une forêt. Mieux encore, cette opération permet de déterminer le volume pouvant être exploité durant la période suivante. Cette prévision est généralement voisine ou inférieure au volume de l'accroissement. Cette méthode a l'avantage de permettre à notre sylviculteur de conserver ou même d'augmenter son taux de boisement, contrairement à certaines croyances populaires. Comparée aux problèmes financiers, elle permettrait de calculer les intérêts pouvant être prélevés, sans jamais entamer le capital. L'ensemble de ces opérations ainsi que les prévisions sont consignés dans un rapport appelé « plan d'aménagement », document soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

Théoriquement, ce n'est que maintenant que le sylviculteur a l'instrument lui permettant de travailler et que débiteront les travaux culturaux et d'exploitation. On verra au cours d'un prochain article en quel cela consiste.

A. CLERC

(à suivre)

(\*) Voir la FAN du 22 février 1974.

## De l'avenue de la Gare aux Vignolants



La grue géante qui avait servi à la construction du bâtiment devant abriter, prochainement, l'Eurotel, des locaux commerciaux et des magasins, avenue de la Gare, a été remontée hier aux Vignolants.

Elle sera utilisée pour bâtir deux immeubles situés entre la Coudre et Monruz. (Avipress J.-P. Baillo)

## Beau récital du couple de pianistes de Marval au Centre scolaire de Boudry

Un récital de piano à quatre mains n'est plus, aujourd'hui, chose unique. Et s'il obtient un tel succès, c'est que la musique prend ainsi une dimension nouvelle ; c'est qu'il se crée, en plus d'une certaine complexité, un sentiment d'intimité que l'auditeur perçoit rapidement.

Lorsque les exécutants forment un couple, cette sensation d'intimité est encore plus tangible et le récital y gagne encore en profondeur. Tout cela, joint à une somme de travail que l'on devine facilement considérable, ont permis à Louis et Marie-Louise de Marval d'obtenir un remarquable succès lors du récital donné à Boudry, samedi, au Centre scolaire de Vauvillers, sous les auspices de l'Ecole sociale de musique du Vignoble et du Val-de-Ruz.

Une salle pleine, beaucoup de jeunes et d'enfants, ont apprécié et vivement applaudi les exécutions techniquement parfaites d'un programme répondant excellemment aux tempéraments des deux pianistes.

Pourtant, ce n'est pas au cours de la première œuvre inscrite au programme,

la « Sonate op. 6 » de Beethoven que l'intimité dont nous parlons fut sensible, malgré une excellente interprétation, mais bien dans la « Fantaisie op. 103 » de Schubert, tout en contrastes, où cette fusion se réalisa et se maintint ensuite tout au long du récital. D'Anton Dvorák et tirées de « La Forêt de Bohême » trois pièces nostalgiques furent ensuite exécutées, dont nous relèverons spécialement la troisième « Des temps agités », qui fut magistralement interprétée.

En écrivant sa suite pour piano à quatre mains « Ma Mère l'Oye », qu'il orchestra par la suite, Ravel désirait illustrer cinq contes, de Perrault notamment. Louis et Marie-Louise de Marval surent admirablement rendre tour à tour l'atmosphère magique et hors du temps de « La Belle au bois dormant », le cheminement hésitant du « Petit Poucet », le décor oriental de « Laidronnette, impératrice des Pagodes », le dialogue de « Belle et de la Bête » jusqu'à la délivrance du prince et la luminosité qui se dégage de « Jardin féérique ».

Excellent moments aussi avec la sonate de Poulenc, spécialement avec le deuxième mouvement « Rustique » où le thème rappelle de charmantes rondes enfantines. Mais c'est vraisemblablement avec les « Quatre danses hongroises » de Brahms que nous avons passé les meilleurs instants de ce récital. Le charme qui s'en dégage est d'autant mieux mis en valeur par une parfaite interprétation du couple de Marval.

En rappel, un gracieux « Petit Ron-do » de Jean-Christien Bach mettait un terme à ces beaux instants musicaux fort appréciés.

F.P.

MARIN-ÉPAGNIER

### Au « Club du jeudi »

(sp) Sous l'égide du « Club du jeudi », a été donnée en présence d'une nombreuse assistance, une intéressante conférence sur la vente en général et vente à tempérament en particulier. Le problème de la publicité mensongère et des promesses par cadeaux a également été soulevé. La conférencière, Mme Ramseier de la Chaux-de-Fonds, a mis en garde son auditoire contre les abus insupportables de certains démarcheurs sans scrupule qui abusent de la crédulité des gens. Et de citer force exemples à l'appui de ses dires. Il faut signaler à ce propos le grand travail de la Fédération romande des consommatrices (FRC), travail souvent accompli de manière bénévole, afin de déjouer les ruses de ces personnages, cet organe ayant pris un essor remarquable sur le plan national. On compte pour la Suisse romande un bureau dans chaque canton et même dans plusieurs villes d'un seul canton et un secrétariat permanent existe à Genève. A Marin, un solide noyau de consommatrices s'est constitué et suit régulièrement sur le plan romand les cours et les assemblées de la F.R.C. Un débat très animé suivi l'exposé de Mme Ramseier qui déclara que la FRC allait peut-être devenir une FRCC, c'est-à-dire s'adjoindre les hommes afin de donner encore plus de poids à son mouvement.

## Assemblée de paroisse à la Coude

(c) Environ 70 personnes se sont rendues à la salle de paroisse pour prendre part à l'Assemblée générale annuelle paroissiale.

Au début de son rapport, le pasteur rappela la mémoire des paroissiens disparus au cours de l'année. Ce furent 28 personnes qui sont décédées et pour lesquelles un instant de silence fut observé. La paroisse compte actuellement 1318 foyers (+104) ; 155 élèves suivent les leçons de religion (+58) ; 99 enfants sont inscrits au culte de jeunesse et 93 à l'école du dimanche ; 31 catéchumènes ont été confirmés ; 19 baptêmes célébrés, 7 mariages bénis et 23 services funèbres célébrés.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux événements, la célébration du 25<sup>me</sup> anniversaire de la paroisse et l'achèvement des nouveaux locaux de paroisse. M. Devenoges, assistant de paroisse, est arrivé en automne passé. Il travaillera avant tout avec la jeunesse. Il donne des leçons de religion, il s'occupe partiellement de la préparation des moniteurs, il essaie de réanimer un groupe de jeunes, et aide au mouvement cadet. Tous les mardis, il prend une partie des catéchumènes et célèbre, le dimanche, le culte de jeunesse.

Deux personnes qui avaient consacré beaucoup de temps à la paroisse ont dû renoncer à leurs services. Il s'agit de M. E. André qui pendant 14 ans s'est occupé du fichier de la « Vie Protestante » (fichier qui sera repris par M. G. Fischer) et M. Banderet qui, pendant 7 ans, a assuré avec compétence et amabilité la conciergerie du

temple et des salles de paroisse. Ces deux personnes ont été vivement remerciées.

Toutes les sociétés ont travaillé à plein rendement pendant toute cette année. Chacune a présenté son rapport d'activité qui prouve qu'un assez grand nombre de paroissiens ont une vie active dans le sein de l'église.

Le rapport de la commission de construction a été présenté par son président, M. Ch. Ruchti. Il en ressort la situation suivante maintenant que les locaux sont construits. Au 31 décembre passé, le solde en caisse était de 7348 fr., alors que 177.684 fr. de travaux avaient été payés. Il restera donc encore environ 65.000 fr. à payer pour solder le tout. Un emprunt sur le fonds immobilier de l'EREN au taux de 4 1/2 % est envisagé. Le rapporteur a été félicité et remercié.

Le rapport financier montre que notre paroisse sort petit à petit de sa période de gros endettement. Si à fin 1972, la dette du temple s'élevait encore à 86.810 fr. 65, elle a été réduite à 76.823 fr. 10 à fin 1973 grâce à des amortissements supplémentaires de plus de 7000 fr. La situation financière de notre paroisse tend donc à se normaliser et c'est avec gratitude qu'on donne décharge au caissier, M. Donizé de son grand labeur.

Après les divers qui furent peu employés par les personnes présentes, la séance fut levée après que le pasteur eut imploré la bénédiction divine sur la paroisse et les paroissiens.

B.J.

## Peseux à l'heure du « blues »

Un public assez nombreux s'est rendu jeudi soir à la nouvelle salle de spectacles de Peseux pour y écouter le pianiste, harmoniste et chanteur noir de blues Willie Mabon. Ce musicien que l'on a déjà vu entendre au Festival de Montreux 1973, et plus récemment à la Chaux-de-Fonds dans le cadre du Chicago blues festival, vient de Chicago et peut être considéré comme un authentique représentant du blues actuel.

Willie Mabon chante et joue tout à la fois du piano et de l'harmonica. Doté d'une voix rauque et flexible, il détaille sobrement le blues, plus en « diseur » qu'en chanteur et ponctue son discours de longs cris plaintifs tirés d'un harmonica, tandis que le piano sert de support à la fois rythmique et mélodique.

### A L'AISE DES PREMIÈRES MESURES

C'est pourtant comme pianiste que Willie Mabon se révèle le plus intéressant. Toucher sec, voire dur, à la Roosevelt Sykes, main gauche d'une précision de métromètre n'allant pas sans rappeler un Albert Ammons (surtout dans les boogies) et main droite volubile, style Memphis Slim, une certaine aisance en moins. Willie Mabon possède également cet ingrédient essentiel sans lequel toute tentative de jouer le blues n'aboutit qu'à une caricature : le swing ! Un swing décontracté, qui met à l'aise dès les premières mesures et dont le musicien ne se départit jamais, même lorsqu'il se lance dans une interprétation fort peu orthodoxe, presque « monkienne », du « Saint Louis blues ». Inutile de dire que le concert se déroula dans une chaude atmosphère, devant un public exemplairement réceptif.

### Le monde entier à Saint-Blaise

Depuis bientôt un siècle, des jeunes filles venues de nombreux pays (quatre continents) font un séjour d'études à Saint-Blaise. En 1880, La Châtelaine était un « pensionnat de demoiselles ». Aujourd'hui, elle est devenue école internationale, membre du Conseil européen des écoles privées, accréditée notamment pour les programmes des écoles supérieures américaines et pour les certificats d'anglais de l'Université de Cambridge.

Ces jeunes étrangères ont, durant leur séjour, l'occasion de visiter le pays de Neuchâtel et les cantons voisins. Souvent aussi, leurs parents viennent les accompagner, leur rendre visite ou les rechercher, logeant alors quelques jours dans nos hôtels et ne manquant pas d'apprécier les restaurants et magasins, les services de la société de navigation, les taxis et transports en commun.

C'est ainsi qu'une école internationale, tout comme l'Université, l'Ecole supérieure de commerce et le Junior-college canadien, apportent une contribution non négligeable au rayonnement culturel et touristique du Pays neuchâtelois.

Les jeunes d'aujourd'hui feront les touristes de demain...

## FLEURIER

### Les scouts sur les bords du Doubs

(c) Dernièrement, les scouts de Fleurier ont parcouru le village pour ramasser du vieux papier. Malgré la neige, près de 15 tonnes de papier ont tout de même été récoltées, apportant au groupe une source de revenu supplémentaire qui servira à élever le matériel de camp et fera également bénéficier les scouts de réduction pour ces mêmes camps.

Actuellement, ils préparent leur soirée pour la mi-avril. Samedi et dimanche ils seront dans la Jura bernoise, sur les bords du Doubs, à Saint-Ursanne, afin de se familiariser avec les moyens de transmission de nuit et d'acquiescer les règles élémentaires du scoutisme. Au cas où les conditions atmosphériques seraient trop mauvaises, une cabane leur a été réservée pour passer la nuit.

## PLATEAU DE DIESE

### Regroupement scolaire

(c) Comme on le sait, un projet de regroupement a été préparé par la commission intercommunale d'étude des problèmes scolaires du Plateau de Diesse. Cette commission, qui groupe trois représentants par commune (Conseil municipal, commission scolaire, corps enseignant) a consacré sous la présidence de M. J.P. Cacin de nombreuses séances à l'étude de ce projet. Elle était aidée et conseillée par M. Ch. Hirschi, inspecteur scolaire. Ces dernières semaines, des séances d'information ont réuni dans chaque village les parents et futurs parents d'élèves et permis d'utiles échanges de vues. Récemment, une documentation complète a été adressée à tous les ménages du Plateau : elle comporte entre autres des projets de règlement et d'horaire, un plan de répartition des classes et un aperçu des dépenses entraînées par le regroupement.

Très prochainement, des assemblées de communes seront convoquées. Précédant la votation, une ultime information permettra, espérons-le, de mettre les choses définitivement au point ; puis, les citoyens auront le dernier mot. Il faut espérer que ce projet de regroupement recueillera l'adhésion de la population.

### Décès de l'ancien buraliste postal

(c) Samedi matin est décédé, à l'âge de 73 ans, M. Willy André alors qu'il était occupé à des travaux ménagers, sa femme étant alitée. Il avait déjà eu quelques alertes. Jeudi, il avait participé à la réunion des personnes du 3<sup>me</sup> âge et le matin même il était sorti de chez lui pour faire des emplettes.

Habitant la commune depuis son tout jeune âge, il était connu de presque chacun et apprécié pour sa jovialité et sa bonne humeur. Dans les années de crise, il avait dû abandonner son métier de mécanicien et il était devenu facteur postal puis buraliste, emploi qu'il occupa jusqu'au moment de la retraite.

A côté de son activité professionnelle, il milita dans le parti libéral et fit partie du Conseil général et de la commission scolaire qu'il présida pendant un certain temps. Il s'intéressa aussi aux sociétés locales, fut caissier de la société de tir, membre du F.C. Marin où il s'occupa plus particulièrement des juniors. Il présida le club mixte, fut un membre assidu du club d'échecs et membre du collège des anciens de l'Eglise indépendante.

Il s'intéressa vivement au village et à son développement et, malgré les conseils du médecin, il eut bien de la peine à restreindre son activité.

## Le temps en février: souvenez-vous! Il y eut le 6, des pointes de vent de 155 km/heure!

L'Observatoire de Neuchâtel communique:

Le mois de février a été très chaud (comme janvier), peu ensoleillé et assez pluvieux. Le 6 février, au cours d'une tempête d'une rare violence qui a sévi sur presque toute la Suisse au nord des Alpes, le vent a atteint en trois fois la vitesse exceptionnelle de 155 km/h, de direction ouest. Cette tempête a causé de gros dégâts à certaines habitations et aux forêts dans notre région (vitesse maximale enregistrée auparavant à l'Observatoire : 150 km/h en février 1967).

La température moyenne de l'air qui est normalement de 1,0° en février, a atteint ce dernier mois 3,6°. Les moyennes journalières s'échelonnent entre 0,4° le 28 et 8,5 le 10, et les moyennes prises sont les suivantes : 3,5, 4,2, 4,7, 4,0, 3,4 et 0,8. Le thermomètre a atteint ses extrêmes les 11 et 28 avec respectivement 13,9 et -1,5°, l'amplitude absolue de la température étant toutefois assez faible : 15,4° (normale : 19,7°). La variation diurne moyenne est de 4,0, ce qui donne la valeur la plus basse depuis

1864 en février (normale : 6,7). On compte 5 jours de gel (aucun jour d'hiver).

La durée totale de l'insolation de 47,7 heures est faible : 39 % de déficit par rapport à la valeur normale de 78 heures. L'insolation journalière maximale est de 9,5 heures le 10, tandis que 9 jours n'ont pas reçu de soleil et 7 jours moins de 1 heure de soleil.

### PLUIE ET NEIGE

Les précipitations qui se montent à 76,3 mm sont en excès de 14 % (normale : 67 mm). Le maximum journalier des précipitations est de 24,1 mm le 5. On compte 13 jours de pluie et 4 jours de neige. Le sol a été recouvert de neige pendant 2 jours, les 7 et 8, la couche maximale étant de 9 cm le 8.

La pression atmosphérique moyenne est faible : 715,8 mm pour une valeur normale de 719,5 mm. Les lectures extrêmes du baromètre sont les suivantes : 724,5 mm le 25 et 695,0 mm le 6 (au cours de la tempête citée plus haut). L'amplitude absolue de la pression vaut

donc 29,5 mm (valeur normale : 25,2 mm).

L'humidité relative moyenne de l'air est presque normale : 79 % (80,7). La lecture minimale du psychromètre est de 45 le 11, et les moyennes journalières vont de 98 le 1 à 63 le 26. Les 1, 2, 13 et 15 février le brouillard au sol s'est manifesté.

Les vents ont accompli un parcours de 6729 km (vitesse moyenne : 2,8 m/s). La prédominance par secteurs est la suivante : nord-est : 28 % du parcours total ; sud-ouest : 27 ; est : 18 ; ouest : 17 ; secteurs nord, sud-est, sud et nord-ouest se partagent les 10 % restant de la distance totale. Le parcours journalier maximal est celui du 6 février : 665 km, vitesse moyenne de 7,7 m/s, tandis que le 15 a été le jour le plus calme : 61 km.

La vitesse de pointe maximale du vent est comme déjà cité de 155 km/h, le 6 à 13 h 15, 13 h 30 et 14 h, de direction ouest. On remarquera que le vent a atteint ou dépassé 75 km/h au cours de six jours, les 5, 6, 23, 24, 25 et 26 février.

# la Corse

en car-ferry  
tarif promotionnel 2 personnes + 1 voiture  
aller-retour en 1<sup>ère</sup> classe

TOUTE L'ANNÉE SAUF L'ÉTÉ  
Tarif promotionnel pour 2 personnes + 1 voiture  
avec aller et retour en 1<sup>ère</sup> classe.  
Séjour maximum 14 jours, transport de la voiture A.-R. compris  
Ligne NICE /CORSE ou vice-versa FS. 340.—  
Ligne MARSEILLE/CORSE ou vice-versa FS. 395.—  
"ÎLE DE BEAUTÉ" notre luxueux car ferry dessert la CORSE toute l'année.

En saison, 11 services de car ferries par jour au départ de MARSEILLE, TOULON et NICE.

ferrytour service tourisme de la C<sup>ie</sup> G<sup>ie</sup> Transméditerranéenne vous propose pour le printemps et l'été:

LES 100 FACES DE L'ÎLE AU VOLANT DE VOTRE VOITURE

Circuit organisé, Voyage maritime et 8 jours en demi-pension en hôtel catégorie 3 étoiles. Dès FS. 595.—

L'ÎLE EN CAR DE LUXE VOYAGE maritime et 8 jours en CORSE en pension complète. Dès FS. 790.—

SEJOURS DE VACANCES EN HOTELS, MOTELS OU VILLAS

Voyages maritimes compris - 7 jours - en hôtel - en pension complète. Dès FS. 490.—

- en motel ou villa (sans repas). Dès FS. 210.—

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSMÉDITERRANÉENNE  
dessert aussi la SARDAIGNE, l'ALGÉRIE et la TUNISIE.  
Sous réserve de modifications



Consultez votre agent de voyages

25 35 81

En cas d'avarie, pour la réparation et l'entretien de toutes armatures d'installations, robinets, vannes d'arrêt et de réglage, soupapes de sûreté, réducteurs de pression, appareils de chasse, pompes, détartrage de boilers, etc.

**NAGEL-Neuchâtel**

CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE

**MACHINES À LAVER**

toutes marques, rabais élevé et reprise.

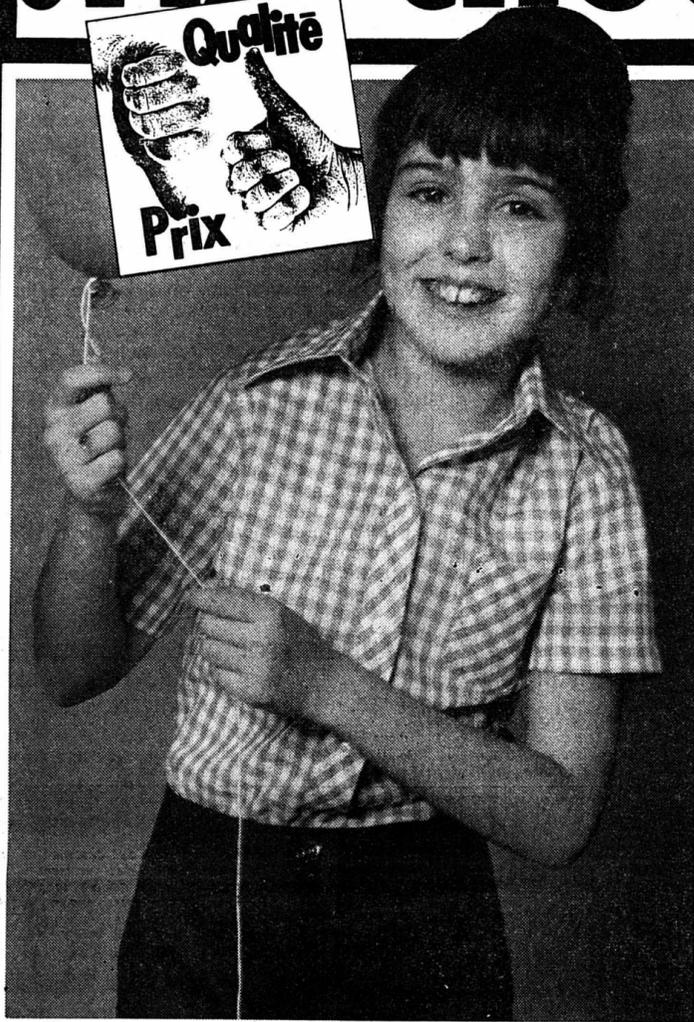
Pose, installations et service après-vente faits par nos monteurs.

Grandes facilités de paiement.

Renseignements :  
ALAM, Grand-Saint-Jean 20,  
1003 Lausanne.

Tél. (021) 20 68 06.  
Neuchâtel : tél. (038) 25 28 82.

**• inno  
prix-choc**



BLOUSE FILLETTE, COTON/POLYESTER  
VERT/ROSE, VERT/BLEU, NAVY/ROUGE,  
128-140: 15.90 152-164: 17.90  
104-116:

**13.90**

AVEC UN PANTALON COTON SATINÉ,  
ROUGE, BLEU, VERT, ORANGE,  
128-140: 20.- 152-164: 22.-  
104-116:

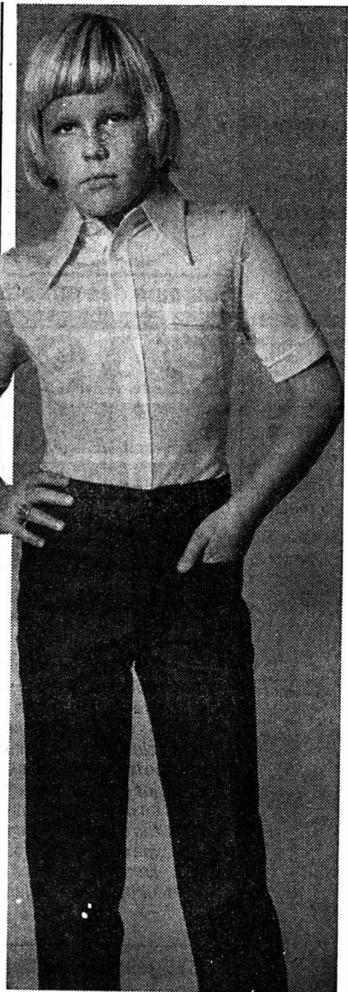
**18.-**

CHEMISE POLO GARÇON, JERSEY  
COTON, CIEL, GOLD, ROUGE, COL  
NO 30-32: 14.- NO 34-36: 15.-  
NO 28:

**13.-**

AVEC UN JEAN EN GRISETTE COTON  
MARINE, 128-140: 14.-  
152-170: 16.- 104-116:

**12.-**

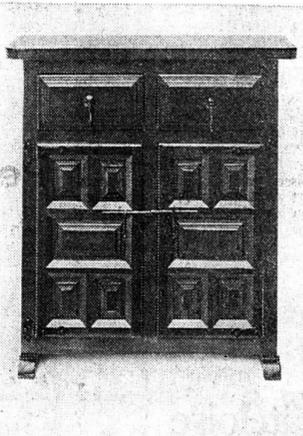


**armourins  
neuchâtel**

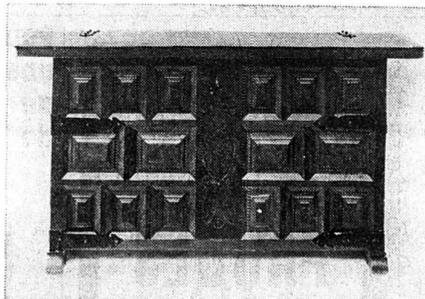
1.9

en vente également INNOVATION la Neuveville

**Arrivés directement d'Espagne  
pour votre plaisir et votre bien-être**



Grand choix de meubles espagnols, d'exécution soignée. Visitez notre exposition où vous trouverez de quoi meubler une salle à manger, un salon, une entrée, etc.



Buffet de salle à manger (en deux parties, 150 x 83 x 37 et 136 x 100 x 30), 916.-; meuble d'entrée (79 x 75 x 30), 230.-; table de salon (Ø 70, haut. 45), 130.-; bahut (110 x 53 x 49), 300.-; chaise, dossier et siège en cuir, 120.-, ainsi que table de salle à manger, commodes, meubles d'entrée, etc.

**MIGROS**

Do it yourself

Avenue des Portes-Rouges



A leur retour

## du tour du monde, Anne-Marie et Patrick sont riches... d'expérience!

Pour faire le tour du monde, on épargne d'abord à la BCN. Parce que c'est la méthode la plus sûre pour réunir un capital suffisant. Mieux encore! Ce capital s'accroît régulièrement d'un intérêt avantageux qui vous permet de rêver à un nouveau et beau voyage!

Soyez jeunes et pleins de projets. Epargnez à la BCN!



**Banque Cantonale Neuchâteloise**

Un service personnalisé!

A CHAQUE VISAGE  
SA COIFFURE



**CRÉATION  
ROBERT**

TANIA - ROBERT Salon Annemarle  
MARIANNE - NIKO Place Pury 3  
LINA - CHRISTIANE Tél. 24 03 43  
A VOTRE SERVICE SERVICE NON-STOP

038  
24 46 86

**PÂQUES**

Quelques jours de détente à Paris, Amsterdam, Venise, Tessin, Camargue, Riviera, Athènes, Istanbul, Rhénanie, Egypte.  
Demandez notre brochure spéciale.

Neuchâtel 9, rue des Moulins  
**VOYAGES  
AM**

Pour insérer  
une petite annonce  
au tarif réduit  
de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.  
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.  
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.



**Centre  
Coop-  
loisirs**

Prébarreau 1  
Tél. 24 17 13

**Connaissance  
des viandes**

Un cours destiné aux  
ménagères avisées

7 leçons de 2 heures : Fr. 36.—  
Le mardi, à 20 heures, au Super-  
Centre Coop

Viandes Inscription

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Etat civil : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

Secrétariat :  
Centre  
Coop-loisirs  
2001 Neuchâtel  
Trellie 4

Centre Coop-loisirs Neuchâtel

**RENAULT**



GARAGE DU VAL-DE-RUZ  
2043 BOUDEVILLIERS  
Tél. (038) 36 15 15



**VOS  
opticiens**

Pierre Miéville  
Manuel Lazaro  
opticiens spécialistes  
6, Place-d'Armes  
Neuchâtel

Tél. (038) 24 27 24

Petits  
déménagements

**transports**

Suisse et étranger.  
Prix avantageux.  
Tél. (038) 33 30 16  
et 25 56 18.

**LAVE-  
LINGE**

**LAVE-  
VAISSELLE**

Modèles d'exposition,  
rabais ou reprises  
jusqu'à

**Fr. 500.—**

Garantie : 1 année.  
Service après-vente  
assuré.

Livraison et mise  
en service gratuites.

**CRETEGNY & CIE**  
Comptoir ménager,  
fbg du Lac 43,  
Neuchâtel,  
Tél. 25 69 21.

Un saucisson...

Goûtez ceux de la  
**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE**

**F. GUTMANN**

Avenue du 1er-Mars

Les points neufs de la mode  
nouvelle

**LA JUPE + PULL  
OU + BLOUSE**

Le duo indispensable dans votre garde-robe  
DES COUPES IMPECCABLES  
DES TISSUS ORIGINAUX  
DES COLORIS PRINTANIERES

donnent une note maximum à votre féminité à  
mini prix.



TOUJOURS

**à la Belette**

SOUS LES ARCADES

fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel — Tél. 25 20 18

**LONDON  
THE HOLIDAY  
CAPITAL**

Londres, Capitale des Vacances.  
Un week-end prolongé du jeudi au dimanche,  
un séjour sur semaine du dimanche au jeudi  
une, ou deux semaines de vacances quelle que  
soit la durée de votre séjour vous  
aurez l'occasion d'apprécier les  
mille et une merveilles de Londres.

Départs réguliers deux fois  
par semaine toute l'année.

**SÉJOUR A LONDRES** dès Fr. 198.—  
(logement en chambres à 3 lits)  
Hôtel 2e catégorie: dès Fr. 245.—  
Hôtel 1re catégorie: dès Fr. 325.—  
y compris vol par Jet - transferts - hôtel -  
petit-déj. Choix d'excursions en sus.

Une exclusivité

**BLUE BIRD TOURS · LONDON AIR TOURS**  
Follow the London Blue Bird.

64-66, rue de Lausanne - 1202 Genève  
Tél. 31 74 66 - 31 44 96

Vous trouverez également nos programmes chez votre agent de  
voyages habituel.



**ORIENT'S**

**TAPIS NOMADES**

des tribus FARS (IRAN)

**GABEH**

ex. — 180 x 100 cm = 910.—  
— 190 x 99 cm = 1000.—  
— 196 x 99 cm = 1060.—  
— 204 x 105 cm = 1100.—  
— 207 x 112 cm = 1010.—  
— 212 x 108 cm = 1000.—

Toujours des prix attractifs dans notre vitrine permanente

**HASSLER** tous les tapis d'Orient  
12, rue Saint-Honoré  
2001 Neuchâtel

**Qui change d'optique,  
change pour DAF.**

DAF est la seule voiture avec transmission complètement  
automatique à variation progressive (tous les modèles), ce qui en fait  
la voiture que veut notre époque. Car conduire une DAF signifie:  
1° Moins d'excitation (qui ne doit pas changer de vitesse, conduit  
plus calmement, de façon plus concentrée, plus sûre et plus saine —  
comme le prouvent des enquêtes scientifiques).  
2° Moins de gaz d'échappement (démarrage en douceur, ralentisse-  
ment en douceur — sans double débrayage à haut régime).  
3° Moins d'essence (parce que dosage automatique correct).  
4° Moins de bruit (régime surélevé exclu). De plus, moins d'usure  
(les parties mécaniques étant moins sollicitées). Et moins d'entretien  
(conduite ménageant la voiture).

**Coupon-Information**

J'aimerais connaître de plus près les nouvelles  
DAF en vous priant:

de m'envoyer les nouveaux prospectus DAF,  
 de convenir d'une date pour un essai.  
Vous pouvez me téléphoner le  
aux environs de heures.

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA/localité \_\_\_\_\_



DAF 1300 Marathon

M. et J.-J. Segessemann & Cie, Garage du Littoral, 51, rue Pierre-à-Mazel,  
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 99 91.

**Prêts**

immédiatement  
remboursement par  
petits acomptes  
plus avantageux

Depuis 1912  
une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00  
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Pour toutes vos  
installations électriques

La maison  
de confiance  
à votre service  
depuis  
50 ans

**CLAUDE  
DUCOMMUN**

ELECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ  
Orangerie 4 ☉ 25 28 00 Neuchâtel

**institut international**  
pour l'enseignement

**de la gestion**  
d'entreprises commerciales

Cours du soir de

**STÉNO-DACTYLO**

pour débutantes.

Tous les lundis soir dès le 25 mars 1974.

Renseignements et inscriptions à :  
**INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION D'ENTREPRISES COMMERCIALES, FAUSSES-BRAYES 3, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 33 73.**

**dettes=ennuis**

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

**021/951150**

Arrangements Financiers s.à r.l. 1510 Moudon

A donner, contre bons soins :

**CHIENS**  
genre bouvier - appenzellois ;

**CHATS ET CHATTES**  
adultes et cobayes.  
Amis des bêtes,  
tél. (038) 31 37 75.

**SKIEURS !**  
Profitez de vos vacances de Pâques pour compléter votre saison de ski.

**Hôtel de la Gare, Sembrancher**  
à proximité de Verbier et Super-Saint-Bernard.  
Prix : demi-pension, 28 fr. par jour, pension complète, 35 fr. Tél. (026) 8 81 14.

**COLOR CENTER AUTO-SHOP**

Rue de l'Ecluse 15  
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

Comment réaliser une économie dans la rénovation de votre appartement ?

Notre réponse :

**EN LE FAISANT SOI-MÊME !**

Nous organisons pour vous un

**cours de tapissier-peintre**

Mardi 26 mars de 15 à 18 heures  
Mercredi 27 mars de 20 à 22 h 30  
Jeudi 28 mars de 15 à 18 heures  
Vendredi 29 mars de 20 à 22 h 30

Un maître peintre vous apprendra à :

**dérouiller blanchir peindre tapisser, etc...**

Profitez de notre service d'information « Do it yourself ». La modique somme de 10 fr. par séance vous sera demandée comme participation aux frais.

Pour tout renseignement ou toute inscription, veuillez nous appeler au **(038) 25 17 80**

**Color-Center vous aide toujours à diminuer vos frais**

**Segalo**

peut se le permettre !

Salon transformable en lit à 2 places, velours dralon, coussins mobiles, coloris à choix

**2590.-**



**Peseux (Neuchâtel) 38, Grand-Rue**

- Lausanne Saint-Pierre 4 rue de l'Ale 15
- Genève Rue des Charmilles 3
- Vevey Av. Général-Guisan 58
- La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 65

**Segalo**



à Romanel/Lausanne en automne 1974

VOYEZ DANS NOS VITRINES NOTRE OCCASION

Facilité avec l'automate

**Miele**

Charles Waag successeur  
**WALTER STEIGER**  
Appareils ménagers  
Pierre-à-Mazel 4-6  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 29 14.

Venez déguster une bonne bière

**CARDINAL "AU RIO"**  
M. Béguin  
Cassarde 34

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

**Que vous soyez à Paris, Londres ou Zermatt, vous serez toujours atteint grâce à l'Alibiphone 2000.**



En bref: cet appareil n'enregistre pas seulement des messages pendant votre absence, mais vous permet en tout temps d'en prendre connaissance sans aucun accessoire, cela depuis n'importe quel endroit d'où vous pouvez

téléphoner. Un code secret vous met à l'abri de toute indiscretion.

Autres modèles: Compur 750, répondeur-enregistreur Alibiphone 102, répondeur à deux pistes

**g** Ghelmini S.A.  
23, bd Georges-Favon  
1204 Genève  
tél. 022 21 80 22

NOTRE FEUILLETON 18

**L'ENNEMI BIEN-AIME**  
par LEE MARNER

Ils ont la jouissance de ces droits depuis si longtemps, ce ne serait pas juste de les en priver, objecta Wendy, d'ailleurs cela les ruinerait.

Les Varn lui affirmèrent qu'elle avait le cœur trop tendre. Nan lui exposa que, pour faire son chemin dans la vie, il faut pas mal de finesse et d'hypocrisie. Alan avait le droit de condamner les femmes rouées, mais s'il était totalement dépourvu de ruse lui-même, il n'irait pas loin. Wendy ne put s'empêcher de sourire en voyant les yeux bruns hostiles et les gestes vifs et impatients de son amie qui considérait les paroles d'Alan Stuart comme une insulte personnelle.

— Chérie, il s'est abominablement conduit, et si jamais il franchit ce seuil je ne manquera pas de le lui dire ! Nan rappela ensuite qu'Amanda travaillait à la cuisine et qu'elle devait l'aider. Elle se leva en se drapant de son indignation comme d'un châle.

— J'y vais, ajouta-t-elle légèrement, il doit s'agir pour l'instant d'un travail technique: Amanda essaie probablement de recoller les assiettes cassées !

Larry mit une bûche dans le feu; Wendy s'installa pour regarder les flammes sauter et lécher le morceau de bois. Bien qu'il ait fait une belle journée de printemps, le vent rafraîchissait la soirée et il était agréable de rester là, confortablement assise à observer le feu, en oubliant ses soucis, en écoutant le récit amusant de la vie d'un artiste à Londres. Les jeunes gens ne se rendirent pas compte du temps que Nan

resta absente et ils levèrent les yeux avec étonnement lorsqu'elle reparut, les mains rouges d'avoir trempé dans l'eau de vaisselle.

— Amanda a résolu le problème des assiettes, dit-elle gaie en attirant une chaise près de la cheminée: elle est partie en les laissant sales et soigneusement empliées, tout simplement !

— Et tu les as lavées... dit Larry en souriant avec bonne humeur. Je commence à avoir du respect pour Amanda.

— La petite futée !

D'abord Nan simula le mécontentement, puis son humeur changea et elle ajouta doucement :

— Ce qui me tourmente c'est qu'elle se conduit d'une façon bizarre depuis quelque temps: elle erre dans la maison et elle a cessé de peindre.

— Oh !, elle passe probablement par une phase de découragement, remarqua négligemment Larry.

Se doutait-il des sentiments d'Amanda? Wendy n'eut pas le temps de réfléchir à ce problème car un bruit de pas les fit se retourner. Vêtu de son duffle coat, la jeune fille se dressait sur le seuil. Dans son visage pâle et fatigué, ses yeux bleus brillaient de défi.

— Larry et Nan venez à la cuisine, je vous prie.

C'était plus un ordre qu'une requête. Avant qu'ils puissent l'interroger, Amanda disparut. Nan fit la grimace, haussa les épaules, mais elle se leva et se dirigea vers la porte; intrigué Larry la suivit.

A la vue d'Amanda, Wendy avait été traversée par un sombre pressentiment. Seule dans la salle de séjour, elle gardait les yeux fixés sur le feu. Elle avait bavardé longtemps avec Larry pendant que Nan faisait la vaisselle; et Amanda était rentrée vêtue de son duffle coat !

Quelques minutes plus tard, la blonde artiste reparut et ferma soigneusement la porte. Elle vint s'asseoir en face de Wendy. Son regard exprimait l'anxiété et il s'écoula un moment avant qu'elle n'avoue :

— Je suis allée aux Angler's Arms.

Wendy tourna vers elle des yeux qui contenaient plus d'étonnement que de reproche. Elle savait qu'Amanda n'était

pas son alliée, mais elle ne s'attendait pas à une si noire trahison.

Amanda la dévisageait avec intensité.

— Alan Stuart est ici, dit-elle.

**CHAPITRE VI**

Wendy regarda la jeune fille assise en face d'elle comme si elle la voyait pour la première fois, remarquant sa chevelure paille négligée, l'ovale délicat et le bleu des yeux qui la contemplant avec anxiété.

— Vous me détestez, n'est-ce pas ? dit-elle lentement.

Amanda répondit avec un calme sincérité convaincante :

— Je vous en prie, croyez-moi: ne voyez-vous pas combien il vous sera difficile de trouver une autre situation si vous n'avez aucun certificat ?

Un instant, Wendy hésita, frappée par la justesse de ces paroles.

— Vous ne pourrez pas non plus demeurer toujours ici, continua Amanda.

C'était donc ça ! La blonde artiste souhaitait la voir partir, et tous ces mots doucereux n'étaient que tromperie. Amanda, croyant avoir une raison de la redouter, désirait qu'elle quitte au plus tôt cette demeure. Wendy endurcit son cœur.

— C'est un tour de Judas dit-elle; vous voulez me chasser d'ici ! Alors, quand nous avions le dos tourné, vous avez rampé vers Alan Stuart. C'est une vilénie, une trahison ! Et en pure perte, d'ailleurs, car il n'y a rien entre Larry et moi; ce baiser... ne signifiait rien, acheva-t-elle amèrement.

Amanda l'écouta gravement, puis elle répliqua sans perdre son calme :

— Je regrette ma sortie d'hier, j'étais tourmentée à cause de Larry.

— Vous voulez dire que vous en êtes amoureuse !

Wendy n'avait pas résisté à la tentation de lui lancer cette accusation au visage; elle poursuivit à présent :

— Vous vous comportez comme une autruche qui cache sa tête dans le sable, vous ne voulez pas voir la vérité; vous vous réfugiez derrière votre précieux art et vous vous imaginez que vous aurez plus de chance sur ce terrain-là. Vous êtes tellement aveuglée que vous ne vous rendez pas

compte que vos vêtements informes font de vous une pièce de mobilier: on ne vous remarque pas. De plus, les hommes aiment prendre leurs décisions eux-mêmes, ils ne veulent pas qu'on les dirige.

Les yeux d'Amanda n'étaient plus anxieux, c'étaient des glaciers bleus. Elle se leva.

— C'est intolérable ! Si j'avais su que vous étiez pleine de dépit et totalement dépourvue de gratitude, je ne me serais pas donné tant de peine. Mais, comme je vous l'ai dit, Alan Stuart est ici. Vous pouvez refuser ou accepter de le recevoir, cela m'est complètement indifférent.

Cette attitude, qui ne ressemblait pas à celle d'une coupable, embarrassa Wendy. L'aurait-elle mal jugée ? Était-ce une de ces rares créatures capables de s'élever au-dessus des préjugés et de l'animosité personnelle ? Pourtant elle déclara :

— Il est absolument vain de vous mettre entre les Varn et moi, je les connais depuis longtemps et Nan est ma meilleure amie.

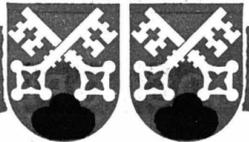
— Vous me qualifiez d'aveugle ? Petite sotte, dit Amanda en regardant le visage empourpré de sa compagne, pour Nan Varn vous n'êtes qu'un vieux jouet retrouvé avec plaisir !

Cette étrange remarque priva Wendy de l'usage de la parole. Les yeux d'Amanda ne reflétaient plus qu'un mépris compatissant. Que voulait-elle dire ? Une question se présenta à son esprit: « Jusqu'à quel point connaissait-elle les Varn ? » Les jours de leur enfance commune étaient déjà loin et depuis ils ne s'étaient rencontrés que rarement. Elle s'aperçut qu'elle savait fort peu de choses à leur sujet, et surtout au sujet de Nan. Elle ne pouvait pas prétendre connaître les jumeaux comme Rob ou Peggy la femme de chambre, ni même comme le portier Ernie.

— Qu'entendez-vous par là ? interrogea-t-elle lentement, avec hésitation, comme si elle redoutait la réponse qu'elle allait recevoir.

Un pli énigmatique aux lèvres, Amanda répondit :

— Je suis l'amie intime de Nan, avez-vous remarqué comment elle me traite ?



UN CENTENAIRE QUI NE SERA PAS OUBLIÉ

Le Musée d'histoire de la Neuveville

Etre centenaire sans pour autant subir les atteintes de la vieillesse, rester dynamique et même faire peau neuve, c'est la gageure réalisée par le Musée de la Neuveville en 1974. C'est aussi un anniversaire qui sera célébré tout au long de l'année prochaine, plus exactement du 16 novembre 1974 au 1er novembre 1975. Ainsi en ont décidé les responsables du comité du centenaire, désigné tout spécialement pour faire de cet événement une date qui marquera l'histoire de la Neuveville. En effet, dans l'espace compris entre deux assemblées générales de la Société du Musée, un certain nombre de manifestations importantes sont prévues.

De nombreuses expositions seront mises sur pied; les archives seront sorties de leurs protections poussiéreuses et offertes à la curiosité du public; la Neuveville étant sise au bord du lac, des visites par voie lacustre, des châteaux qui se mirent dans ses eaux seront organisés. Thielle, Cerlier et Nidau, outre la Neuveville, en seront les buts. La fête du vin même prendra les thèmes historiques qui ont présidé à la fondation de la Neuveville et qui ont jalonné son existence. Ce sera donc une manifestation qui s'annonce haute en couleur et en costume d'époque.

Une nouvelle salle d'armes

Sous l'impulsion de son conservateur, M. Armand Degoumois, qui malgré son âge respectable de 82 ans guide toujours avec une aisance incomparable le visiteur au travers des collections, le Musée a pris une allure toute nouvelle.

Une nouvelle salle d'armes a été récemment créée, avec la collaboration d'un restaurateur en armes anciennes, M. Théo Bissat, de l'Auberson. C'est ainsi que l'on présente au public une collection très complète de fusils, de 1700 à notre époque. Une splendide panoplie de fusils de cadets, d'un total de 54 pièces, domine la maquette du château du Schlossberg, construction majestueuse représentant le château tel qu'il était au moment de sa construction, en 1283. Un château de fort belle allure, qui avait été planté sur la colline par l'Evêché de Bâle, afin de servir de bastion avancé et faire échec aux visées agressives des comtes de Neuchâtel et décourager les hordes de pillards en provenance de l'ouest. La ville elle-même fut construite de 1312 à 1318 par Gérard de Vuippens, évêque de Bâle. Il lui accorda dès l'origine une chartre de franchise qui lui assurait une grande liberté. Il entendait ainsi encourager l'établissement d'un maximum de citoyens dans la nouvelle enceinte.

Notons aussi que cette nouvelle salle comprend des panoplies complètes de sabres, épées et fleurets de différentes époques et provenances, des armures, ainsi que quelques tromblons et mousquets, armes relativement rares.

Des pièces rarissimes

Mais assurément, et ceci les étrangers le savent mieux que les Neuvevillois, ce qui fait la réputation du Musée de la Neuveville, c'est la remarquable collection de canons bourguignons, d'un total de sept pièces. Sept

pièces d'artillerie en parfait état, fruit du butin du contingent neuvevillois à la bataille de Morat, où il vengea la mort de quinze camarades traitreusement pendus à Grandson. Ces canons et bombards ont en effet une très grande valeur historique. Napoléon Ier en connaissait l'existence et rêvait de se les approprier. Napoléon III, qui se passionnait pour l'histoire de l'artillerie, les a minutieusement étudiés; des musées suisses et étrangers, tel le Musée d'artillerie de Paris, ont voulu les acquérir. En pure perte; la Neuveville, avec raison, s'est toujours refusée à les céder. Aujourd'hui encore, ils sont l'objet d'un intérêt constant et de nombreux responsables et hauts gradés des armées étrangères sont venus les admirer. C'est dire la portée du Musée de la Neuveville à l'extérieur de ses murs.

Pour la petite histoire, signalons que c'est probablement grâce à sa vocation viticole que la Neuveville doit d'avoir conservé ces témoins du passage de Charles le Téméraire. Les canons avaient en effet été entassés au fond d'une

cave, sous l'école, et recouverts de fagots de sarments, si bien que personne ne les découvrit.

Une pirogue lacustre

La Neuveville et son musée sont également connus dans le monde pour la très belle pirogue lacustre qui fut découverte au moment de la première correction des eaux du Jura, précédant l'abaissement des eaux des trois lacs de près de deux mètres. C'est à proximité de l'hôtel Engelberg que cette pièce remarquablement conservée, d'une longueur d'une dizaine de mètres, fut découverte, à la fin du siècle passé. De nombreuses autres pièces archéologiques complètent cet inventaire très complet.

Il est vrai qu'on s'attend rarement à trouver dans une si petite ville un si riche musée. C'est une raison de plus de s'y rendre d'autant plus que, fermé pour l'hiver, il rouvrira ses portes dès le 1er avril, les 1er et 3me dimanches de chaque mois.

J.-C. R.



HORLOGERIE - BIJOUTERIE  
OPTIQUE

La Neuveville

Tél. (038) 51 22 29

A. Zuretti

Pâtisserie  
Confiserie  
Tea-room

vous propose pour les  
fêtes de Pâques  
divers œufs  
richement garnis

AGAZZI

Nougat - Fantaisie - Chocolat remplis de pralinés maison • Lapins en chocolat. Grand choix de sujets en massepain.

(038) 51 21 24



BAR À CAFÉ - GLACIER

Canard Doré

renommé pour  
ses excellents croissants et cafés



CHRISTEN & C<sup>IE</sup>

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

4, rue de la Tour La Neuveville



Banque Cantonale de  
Berne

LA NEUVEVILLE

Toutes vos opérations bancaires



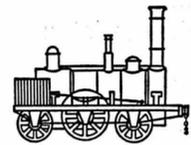
J.-J. FISCHER  
rue du Collège 20  
2520 La Neuveville  
☎ 038 51 27 77

La maison spécialisée du « 2 roues »



Agence cyclomoteurs et bicyclettes:

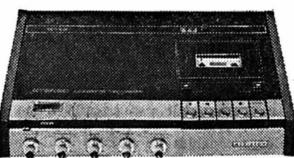
Cilo-Puch-Rixe-Velosolex



Restaurant  
de la Gare

Toujours ses Filets de perches frais  
et sa carte renommée

Jost Hofer-Siévi - Tél. (038) 51 23 98



médiateur

modèle  
MD 91 - 46

ENREGISTREUR  
cassette stéréo

Notre prix :

MAISON  
R. Jaggi  
LA NEUVEVILLE  
☎ (038) 51 38 38

(membre Snaert)

ELECTRICITE  
TÉLÉPHONE  
RADIO  
TÉLÉVISION

429.-

(Prix catalogue :  
Fr. 490.-)



J. KURTH S.A.

La Neuveville  
Le Landeron  
Neuchâtel

Perturbations à la Télévision

Bientôt une solution

De notre correspondant :

Nous avons en son temps soulevé le problème des perturbations apparues sur les postes de télévision des habitants de la région. Il s'agissait plus précisément d'ondes perturbatrices en forme de Z qui troublaient la réception de la deuxième chaîne française. Or, qu'en est-il aujourd'hui? La réception de ce programme ne s'est malheureusement pas améliorée. Les parasites persistent et c'est bien désagréable. Cependant, la direction d'arrondissement des téléphones à Neuchâtel, qui de tout temps a cherché activement les causes de cette mauvaise réception, a enfin pu localiser l'origine de celle-ci.

LES RADIOTÉLÉPHONES

— Les recherches ont été longues et intensives, nous dit M. A. Rossier, directeur d'arrondissement. Nous avons découvert toutefois que la déformation de l'image du canal F 21 est provoquée par des radiotéléphones régulièrement autorisés dans la bande des 460 MHz. Nous devons ajouter que ce phénomène gênant n'est sensible que depuis quelques mois, soit dès la modification du rayonnement des antennes de l'émetteur français du Mont-Rond. Actuellement en effet, la réception du canal F 21 est devenue précaire et le niveau minimal n'est plus atteint partout dans la région comme c'était le cas auparavant.

Cependant, une grande partie du défaut peut-être éliminée en posant un filtre à l'entrée du récepteur TV. Des essais concluants ont été faits à cet égard.

— En fait, ajoute M. Rossier, la modification partielle du réseau de radiotéléphones est actuellement à l'étude. Ces transformations avaient d'ailleurs déjà été prévues avant l'apparition des parasites sur les écrans de TV et la



Ce sont des radiotéléphones tels que celui-ci qui provoquent ces désagréables parasites.

(Avipress - J.-P. Baillod.)

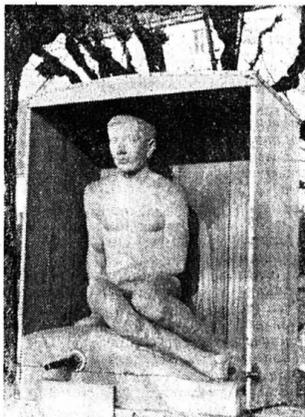
réalisation de ce projet aura certainement pour effet une diminution sensible de la perturbation.

Une meilleure qualité de la réception du canal F 21 sera saluée dans la région avec un grand soulagement. Les PTT de leur côté méritent d'être remerciés pour leurs recherches inlassables pour l'élimination d'une perturbation qui en fait ne leur incombe pas (la réception des programmes suisses n'est pas altérée) et c'est avec une grande bienveillance qu'ils font tout leur possible pour rendre l'image plus nette aux téléspectateurs de la Neuveville.

C.L.

L'«Adolescent» et le froid!

(c) Etrange couverture que cette caisse qui abrite une œuvre d'art en bordure

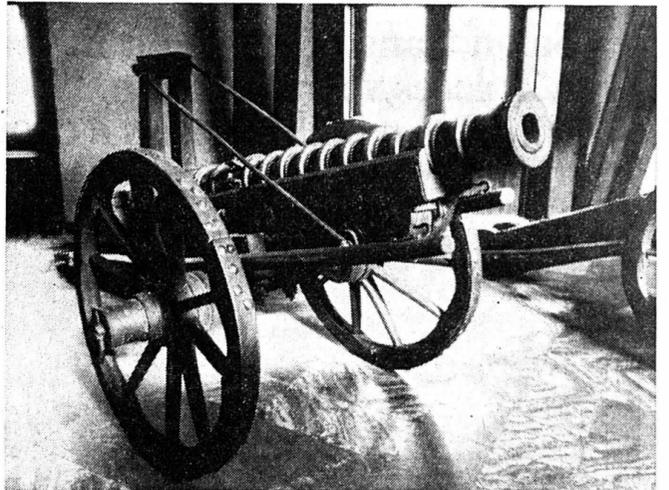


A l'abri des intempéries...  
(Avipress - J.-P. Baillod.)

du lac, et qui fait sa réapparition chaque année, aux prémices hivernales.

Taillé dans de la pierre hauterivienne, «L'Adolescent», qui a d'ailleurs donné son nom à la fontaine qu'il surmonte, est en effet assez fragile et sensible au gel. Il est vrai qu'il est nu! Les édiiles de la commune n'ont pas trouvé d'autre moyen plus pratique que cet emballage de bois, qui autorise tout de même le regard, pour le préserver des atteintes du temps.

Cette œuvre a été achetée par la Municipalité dans le but d'agrémer les quais du bord du lac en 1940. Elle est le fruit du travail de Max Pfänder, sculpteur qui est venu s'installer dans les murs de la Neuveville peu avant la dernière guerre. «L'Adolescent» avait, semble-t-il, déjà été ébauché alors qu'il demeurait en Suisse allemande. Max Pfänder, qui s'est éteint en Espagne le 26 septembre 1969 alors qu'il y séjournait, nous a laissé une autre œuvre qui a pris place dans le parc public sis devant l'Hôtel Rousseau. Il s'agit de la statue des Vendanges, une figure allégorique de bien plus grandes dimensions, qui n'est pas aussi fragile que «L'Adolescent», et qui, bien qu'également dévêtue, ne souffre pas du froid...



En 1476, il tirait sur les combattants suisses pour le compte de Charles le Téméraire.

(Avipress - J.-P. Baillod.)

A la Société fédérale de gymnastique  
Tout pour le volleyball et les pupilles

Compter vingt membres actifs, c'est peu pour une section neuvevilloise de la Société fédérale de gymnastique. Il y eut certes des époques où les membres étaient plus nombreux, où ils faisaient partie de l'élite de la gymnastique à l'artistique. Aujourd'hui, c'est le volleyball qui attire les membres. Et ils y sont champions, puisque l'équipe neuvevilloise termine à la première place du classement, en troisième ligue, à l'issue du 3me tour. Pour la prochaine saison, ils auront affaire à forte partie. Mais ils sont tout à fait à la hauteur. C'est dire que le départ de ce groupement est assuré en souteuse.

Les pupilles, eux, attendent avec impatience le moment où ils pourront faire partie de cette équipe. Et pour cela ils sont venus en nombre (ils sont près de 50) se former aux disciplines diverses et fort agréables de la gymnastique. Il s'agit principalement de mise en condition physique, mais un groupe à l'artistique est en formation et il est d'ores et déjà promis à un bel avenir.

Quant à la gym-hommes, c'est dans un véritable esprit de camaraderie que ces quelque dix membres se maintiennent en condition et cherchent surtout à éviter de prendre de l'embonpoint... Les membres de la SFG ont deux salles à disposition, l'une à l'ancien collège, l'autre, moderne, au collège de dis-

trict, et ils s'y rendent chaque mardi et vendredi.

Leur comité est très actif. Il doit penser aux festivités qui marqueront en 1976 le 125me anniversaire de la fondation du groupement, et il est bien probable qu'une fête cantonale à l'artistique, ou en nationaux, se déroule à la Neuveville.

LE COMITÉ

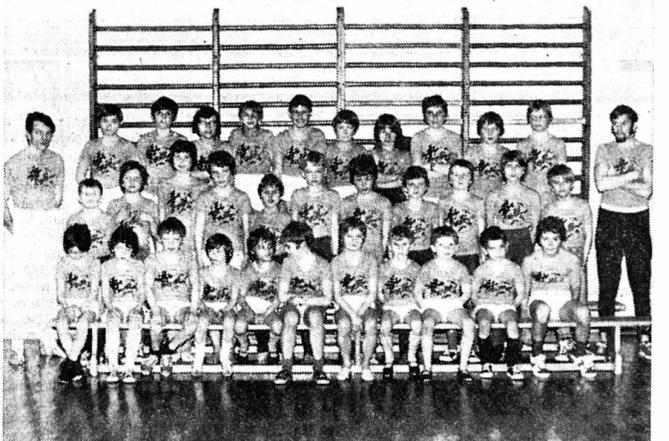
Le comité actuel est présidé par M. Gérald Wunderlin, qui s'est adjoint MM. Regildo Murier (vice-président), Bernard Muller (caissier), Robert Hofstetter (secrétaire), tandis que Regildo Murier et Paul Sonderegger s'occupent des pupilles en qualité de moniteurs.

UNE SOIRÉE ANNUELLE

Actuellement, les gymnastes se préoccupent de la préparation de leur fête annuelle, qui se déroulera à la fin du mois. Un thème d'actualité, la guerre du pétrole à l'enseigne: «Du pétrole contre du Schaffiser».

On y notera aussi la participation, à titre de démonstration, du groupe artistique féminin d'Hauterive, de trois gymnastes à l'artistique de «Neuchâtel Ancienne», alors que les dames de la Société féminine d'éducation physique prêteront leur concours en présentant des ballets.

R.



Dans leurs maillots neufs, les pupilles de la Neuveville.

SOLJENITSYNE

Son dernier livre

«L'ARCHIPEL DU GOULAG»  
paraîtra sous peu.

Il est prudent de réserver son exemplaire (le premier tirage en allemand a été épuisé avant sa mise en vente).

Commandez par carte postale ou téléphonez.

Envoi sans frais.



Librairie  
Papeterie  
WILLY GENTIL  
La Neuveville ☎ 51 31 67



LA NEUVEVILLE  
Rue du Port

# Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath est conduit par la métrisse Rosita devant le cadavre de la malheureuse Dolores.

## LA PHOTOGRAPHIE



Quand Hubert sortit de sa salle de bains, il se trouva devant Enrique, qui lisait le journal. « J'espère que vous avez passé une bonne nuit ? » dit Sagarra tout en tournant le bouton de la radio, qui emplissait la pièce d'une musique nasillarda, d'inspiration chinoise. Ainsi les oreilles indiscrettes ne pourraient-elles entendre la conversation qui allait suivre. « Où étiez-vous passé ? » demanda Hubert.



« J'ai fait ce que vous m'aviez dit de faire, » répartit Sagarra. « C'est-à-dire ? » — « Eh bien, je vous ai suivi partout. » — « Mais je n'étais pas dans l'Oldsmobile ! » dit Hubert. « J'ai vu ça, quand vous êtes sorti avec la fille, et j'ai suivi la Chevrolet. Dites donc, elle a l'air complètement cinglée, la Rosita ! » — « Pourquoi ? » — « Je l'ai vue descendre dans le souterrain avec son appareil photo... C'était pour Dolores ? »



« Oui, dit Hubert, mais avec moi tenant la morte plaquée contre le mur de la cave. » — « Ah ? Et vous avez marché ? » — « Il fallait bien ! » — « Mais dites donc, si une photo comme celle-là tombe dans les mains de la police... » — « C'est justement ce que s'est dit la métrisse, qui espère me tenir par ce moyen-là. » — « Du chantage, quoi ! » remarqua Sagarra. « Il faut prendre des risques, » conclut Hubert qui achevait de s'habiller. « Et maintenant, le programme ? »



« Je pars tout à l'heure avec la fille pour Bagulo, répondit Hubert. Par le train. Je suppose qu'il s'agit de la cérémonie du serpent. » Sagarra émit un petit sifflement : « Vos affaires vont bien ! » déclara-t-il. « Prenez votre baignole avec tout le matériel, » dit Hubert. « Pour aller où ? » — « A la gare où je vais descendre. » Sagarra examina la carte qui lui était montrée. « Dites donc, murmura-t-il, la gare en question est à cinquante kilomètres de Bagulo ! »

## Demain : L'Hôtel dans la montagne

# CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h, Conférence par M. Ch. Levinson.

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts.

Musée d'ethnographie.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'histoire naturelle.

Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots + exposition Manessier.

Galerie des Amis des arts : Exposition Pierre Michel, peintures.

Galerie Ditesheim : Alfred Manessier, lithographies et livres illustrés.

Centre culturel neuchâtois : Gravures de Jacqueline Oxyel.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place. Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Studio : 20 h 30, L'impossible objet. 16 ans.

Blo : 18 h 40 et 20 h 45, Touche pas à la femme blanche. 16 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Maintenant on l'appelle Léa. 7 ans. 2me semaine, 17 h 45, L'Ange bleu. 16 ans.

Palace : 20 h 30, Les Chinois à Paris. 16 ans.

Arcades : 20 h 30, Mort à Venise. 16 ans.

Rox : 20 h 45, Le Train. 16 ans. 2me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. S. Marx. Cortallod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : J.-E. Augsburger, Suisse, gravures et livres.

Galerie Numaga II : Debré, Paris, peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Retour de Sabata

# HOROSCOPE

Très bonnes influences le matin. Elles deviendront agressives l'après-midi. La soirée retrouvera un climat paisible.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront dévoués, combattifs, imaginatifs mais désordonnés.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Ne compromettez pas votre régime par des excès. Amour : Le temps travaille, pour vous. Affaires : Assurez-vous de l'intégrité de vos associés.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Reposez-vous pendant le week-end. Amour : Vos amis vous sont très attachés. Affaires : Soyez modéré dans vos appréciations.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Pratiquez un sport d'équipe. Amour : Ne délaissez pas vos amis de toujours. Affaires : Entourez-vous de garanties sérieuses.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous prenez trop de médicaments. Amour : Des événements familiaux vont survenir. Affaires : Ne désespérez pas le cadre de vos attributions.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Modérez votre gourmandise. Amour : Soyez prudent dans vos propos. Affaires : N'agissez pas trop rapidement.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Buvez un verre d'eau minérale à jeun. Amour : Faites les premiers pas. Affaires : Faites preuve de perspicacité.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Partez vous reposer quelques jours. Amour : N'ayez pas recours aux pleurs mensonges. Affaires : Maîtrisez vos impulsions.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Vous êtes très nerveux. Amour : Vos amis apprécient votre gentillesse. Affaires : Adaptez-vous rapidement aux circonstances.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Consommez plus de légumes verts. Amour : Présentez vos critiques avec tact. Affaires : Rassemblez tous vos moyens d'action.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Oubliez vos petits maux. Amour : Si vous êtes sûr de vos sentiments, déclarez-vous. Affaires : Recherchez les causes de votre échec.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Essayez de moins fumer. Amour : Discutez franchement avec l'être aimé. Affaires : Montrez-vous très prudent.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Assez bonne vitalité. Amour : Soirée passée en famille. Affaires : Des résultats tangibles couronneront vos efforts.

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Salade printanière  
Côtes de blettes à la hongroise  
Rôti ou côtes de veau  
Mandarines

## LE PLAT DU JOUR :

## Côtes de blettes à la hongroise

Les blettes ou bettes sont des légumes très sains qui conviennent à tout le monde, mais de savoir un peu fade qu'il faut s'ingénier à relever. Il convient de les choisir très tendres, sinon elles ont un goût fort, peu agréable. Préparation des côtes de bettes : Il faut couper 300 g environ par personne. Couper les côtes de bettes en morceaux de 3 ou 4 centimètres, de manière à pouvoir enlever tous leurs fils. Les laver, les mettre à l'eau bouillante salée de 10 à 20 minutes, suivant leur degré de tendreté. Elles sont cuites quand les dents d'une fourchette y entrent facilement. Faire égoutter longtemps et accommoder-les « à la hongroise ».

1 kilo de bettes environ, une cuillerée à café de conserve de tomates, parmesan râpé ou gruyère, poudres d'herbes provençales ou simplement basilic, poivre rouge doux, 2 gousses d'ail, bouquet garni. Préparer les côtes de bettes suivant la formule ci-dessus en ajoutant 2 gousses d'ail et un gros bouquet garni dans l'eau de cuisson. Ensuite faire sauter les côtes sans aucun corps gras dans une poêle si possible en teflon de manière à faire évaporer complètement leur eau. Ajouter du sel, une cuillerée à café de tomates de conserve, quelques cuillerées de parmesan râpé, une pincée d'un mélange d'herbes provençales en poudre et une petite cuillerée à soupe de poivre rouge doux. Bien mélanger et faire sauter encore une ou deux minutes. Ajouter hors du feu un mélange d'huile d'olive et d'huile sans goût. Servir aussitôt.

## Les ongles et la santé

Auscultez vos ongles, ils sont des signaux d'alerte ! Un bon généraliste regarde tout de suite l'état de vos ongles et les manucures entraînées lisent sur l'ongle l'état de santé de leurs clients. Les ongles pâles, gris, trop souvent dédoublés,

hypercanellés ou jaunâtres (sans nicotine) commandent immédiatement un rendez-vous chez le médecin pour établir un bon état général. Les stries verticales en relief surviennent vers la trentaine. Pour garder des ongles unis le seul moyen est une très douce lime en très fin papier émeri. Poncez très doucement la surface de l'ongle, rincez, brossez, polissez et superposez trois couches de base incolore. Quand les faux étouffent les vrais ! Les ongles sont de même nature que les cheveux. Ils ont besoin d'être brossés pas seulement pour leur propreté, mais pour leur santé. Le polissoir est le meilleur outil. Il est efficace contre les eaux calcaires, les détergents. Si vous avez envie de faux ongles ne les portez pas quotidiennement, ils peuvent étouffer vos vrais ongles, de plus lorsque vous les poserez, préservez toujours la lunule, c'est la soupape de respiration de votre ongle.

## Petits échos de la mode

Chez Dior, la collection de printemps a « consommé » 45 kilos d'épingles, 1100 bobines de fils à coudre, 800 mètres de toile... Givenchy pose des fleurs partout : camélias au revers, roses à la taille etc... Un raffinement : les bouquets assortis à ceux des imprimés.

## Ce qu'il faut savoir sur l'or

Seul l'or de 24 carats est pur. L'or utilisé en général est de 18 carats. Cela veut dire qu'il contient : 18/24 d'or pur et 6/24 de cuivre ; il porte alors le titre d'or rouge. 18/24 d'or pur et 6/24 de cuivre rouge et argent ; or rose. 18/24 d'or pur et 6/24 d'argent fin ; or vert. 18/24 d'or pur et 6/24 de palladium ; or gris. Le poinçon de l'or en bijouterie est une tête d'aigle, celui du platine est une tête de chien, celui de l'argent est une tête de crabe.

## A méditer

La prévoyance ne doit pas stériliser l'avenir, mais préparer ses voies.

Tristan BERNARD

# De tout pour faire un monde

Les engrais azotés  
Vu la très forte utilisation d'engrais organiques (fumier et purin), l'agriculture suisse emploie relativement peu d'engrais azotés : 40 kg par 10.000 mètres carrés de terres cultivées, alors qu'en Hollande cette consommation est de 200 kg/hectare.

La production des engrais se fait en associant l'hydrogène à l'azote de l'air. Autrefois, on obtenait l'hydrogène nécessaire par l'électrolyse de l'eau, opération qui nécessite beaucoup d'énergie et, par conséquent, n'est plus compétitive. Une installation de ce genre existe encore à Viège mais ne serait remise en service qu'en cas de crise.

Aujourd'hui, on tire l'hydrogène nécessaire du gaz naturel ou de la benzine légère pour l'associer à l'azote de l'air.

En ce qui concerne les besoins actuels, la principale entreprise suisse spécialisée dans la fabrication d'engrais azotés, peut garantir pleinement l'approvisionnement en proportion des fournitures de 1973. Elle dispose, à Viège également, d'installations de production qui seront à même de couvrir amplement les besoins suisses.

Il existe une pénurie en phosphate brut sur le marché mondial ; ce qui renchérit cette matière. En conséquence, les engrais PK et NPK, c'est-à-dire les engrais complexes bien connus, vont devenir plus chers. (IC)

## La protection des plantes commence à la frontière suisse

Quelque 90 experts en protection des plantes, rattachés à 73 postes de douane, contrôlent annuellement 90.000 tonnes de végétaux divers, dont 70.000 tonnes de fruits. Cette mission de contrôle incombe aux fonctionnaires des douanes en vertu de la loi fédérale sur l'agricul-

ture de 1951. Il s'agit de protéger ainsi les cultures suisses contre des maladies et des insectes qui pourraient être amenés de l'étranger par le truchement d'importations de végétaux, de terres, d'engrais, d'emballages, etc. Ces opérations de vérification sont assorties de diverses mesures de protection comprenant notamment la mise en quarantaine de certaines plantes ou la désinfection de marchandises suspectes au moyen de chambres à gaz situées à Bâle et Genève. Il y a 25 ans environ, lorsque ce service fut mis en activité, plus de 12 % des végétaux examinés donnèrent matière à contestation. Cette proportion s'est réduite aujourd'hui à moins de 5 %. C'est le résultat de la convention FAO 1951 et des efforts de l'Organisation européenne de protection des plantes dont les Etats membres s'efforcent, d'une part, d'empêcher la propagation au-delà des frontières des insectes nuisibles et des maladies des plantes et, d'autre part, d'encourager et de coordonner la recherche agronomique au niveau international. (IC)

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal  
18.05 (C) Musique... musique...  
18.30 (C) Courrier romand  
18.50 (C) Petit ours Colargol  
18.55 (C) La Folle des bêtes  
19.15 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
20.15 (C) Jo Galliard  
21.10 (C) En direct avec...  
22.30 (C) Téléjournal

19.20 (C) Actualités régionales  
19.45 (C) Les Enfants des autres  
20.00 (C) I.N.F. 2  
20.35 (C) Les dossiers de l'écran

22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

## FRANCE III

18.30 (C) Inter 3  
18.35 (C) Enfants sur la toile (66)  
18.50 (C) Cap sur l'aventure  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Nouveaux départs  
20.35 (C) Copernic  
21.30 (C) Une image... un son...  
Improvisons...  
21.55 (C) Inter 3 dernière

## SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire  
9.50 Reprise  
10.30 Biologie maritime  
11.10 Reprise  
16.15 Magazine privé  
17.00 L'heure des enfants  
18.10 TV culturelle pour adultes  
18.40 Fin de Journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 (C) Dick et Doof  
19.30 L'antenne  
20.00 (C) Téléjournal  
20.15 (C) Ici Berne  
20.25 Qui ment trois fois  
21.10 (C) Sport 74  
21.55 Téléjournal  
22.10 Jazz-scènes

## SVIZZERA ITALIANA

15.30 (C) Pattinaggio artistico  
16.45 (C) Acker's club  
17.10 (C) Una volta nella vita  
18.00 (C) Per i piccoli  
18.55 La bell'età  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 (C) Occhio critico  
20.10 (C) Telegiornale  
20.45 (C) Il più grande amore  
22.35 (C) Oggi alle camere federali  
22.40 (C) Jazz club  
23.10 (C) Telegiornale

## FRANCE I

12.30 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.30 Cours de la Bourse  
13.35 Je voudrais savoir  
13.45 Fin  
18.20 Au-delà des faits...  
18.40 Pour les petits...  
18.55 Espoir et champion  
19.20 Actualités régionales  
19.45 24 heures sur la une  
20.20 A dossiers ouverts  
21.35 Cavalcade Circus  
22.35 24 heures dernière

## ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, foire internationale de Hanovre 1974. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, place aux animaux. 21 h, autoportrait de Béatrice Schweizer. 22.35, téléjournal, météo.

## ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, au suivant... 17.45, plaque tournante. 18.25, la ferme Follyfoot. 19 h, téléjournal. 19.30, la parade. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, vernissage. 23 h, téléjournal.

## FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion  
14.00 (C) Aujourd'hui, Madame  
15.15 (C) Ils  
16.45 Fin  
19.05 (C) Des chiffres et des lettres

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55. Informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-primière. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, spécial-salon. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communications, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, semaine tessinoise, réactualités. 15.05, face aux idées. 15.30, vivre loi.

16.05, Oliver Twist. 16.15, semaine tessinoise, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, sur mesure. 20.30, soirée théâtrale, Le Chien du jardinier, comédie de G. Neveux, d'après Lope de Vega. 22 h, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme  
8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, plaisir de lire. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, le bruit dans la vie de l'homme. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie de jazz. 18.30, rythm'n pop. 19 h, émissions d'ensemble. 20 h, informa-

**TV DÉPANNAGE**  
toutes marques  
Annoncé avant  
**9 h**  
Réparé le même jour  
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

tions. 20.10, le magazine de la musique. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

## Beromünster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, Informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare militaire. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire de Yougoslavie et de Turquie. 11.05, pages de Johann Strauss. 11.30, orchestre d'accordéons Hérisau. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique latino-américaine. 15.05, le portrait du chanteur : Ruthilde Boesch, soprano. 16.05, lecture. 16.30, pour les personnes du 3me âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore, nord. 19 h, sport, communications. 19.15, actualités. 20 h, prime, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. Black beat. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

# MOTS CROISÉS

## Problème No 257

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## HORIZONTALEMENT

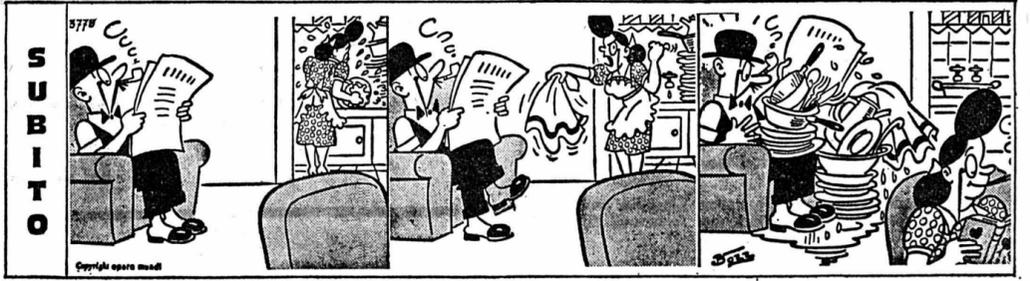
1. Dans les nuages. 2. Certaine. — Met en voie d'exécution. 3. Le tenir est parfois très pénible. — Passa dans une autre pièce. 4. Dépourvu de piquant. — Il réussit le passage de la Berzina. 5. Pronom. — Apanage. — Un peu retourné. 6. Agrément d'expression. 7. Croix de Saint-Antoine. — Violoniste roumain. 8. Infante portugaise. — Initiales du chef des Nordistes. — Le Pactole en charriait. 9. Dissipés. — L'unique objet du ressentiment de Camille. 10. Poids du passé.

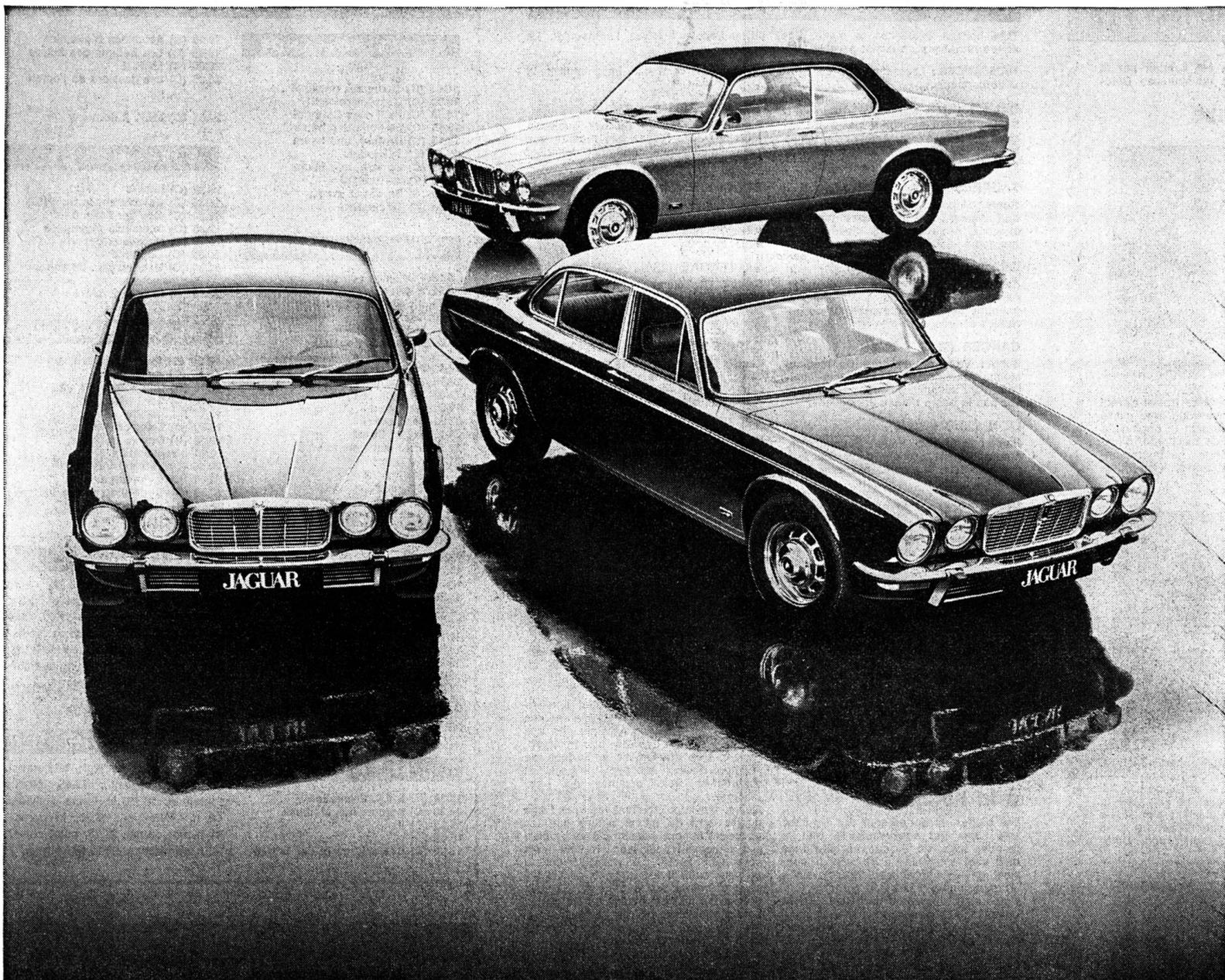
## VERTICALEMENT

1. Hibou. — Proposition faite dans une assemblée. 2. Sans effet. 3. Unique. — Comédie d'Aristophane. 4. Elle couvre le calice pendant la messe. — Manche. 5. Onomatopée. — Partie de l'ouvrage. — Possessif. 6. Petite pièce pour violon. — Fort mince. 7. Héraclès l'enleva et l'épousa. — Couleur brun foncé. 8. Redevances. — Conjonction. 9. Enveloppe coriace. — Lac d'Italie. 10. Pronom. — En larmes.

## Solution du No 256

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	C	O	U	P	E	G	O	R	G	E
2	A	R	R	E	T	E	A	I	N	
3	A	I	R	E	P	R	E	T		
4	I	L	S	T	E	R	E	R		
5	N	E	F	E	R	A	S	M	E	
6	N	E	S	O	N	E	T	U	M	
7	G	C	A	L	I	O	R	N	E	
8	A	S	I	O	N	A	I	T		
9	L	E	O	N	T	I	R	E	S	
10	E	P	H	E	M	E	R	E	S	





## Une ère nouvelle

De la XJ6 à la Série II. Bien que les automobiles Jaguar atteignent déjà le stade d'évolution le plus avancé que l'on puisse imaginer, il restait encore quelques insatisfaites: les perfectionnistes de Coventry qui ne se reposent jamais sur leurs lauriers.

C'est cette équipe de techniciens et de stylistes de chez Jaguar qui a inauguré la nouvelle ère de la Série II. Caractéristiques: *technologie haute sécurité, confort ultra-perfectionné.*

Les signes extérieurs qui distinguent la Série II sont: les avants remodelés, avec leur pare-chocs placé à la nouvelle hauteur standard de sécurité. Autres facteurs de sécurité, invisibles ceux-là: les traverses massives dans les cadres des portes et les pare-brise en verre feuilleté.

**Métamorphose intérieure.** Profondément modifié, le poste de conduite abonde en solutions techniques d'avant-garde: du revêtement insonorisant fait d'éléments moulés en mousse plastique aux manettes lumineuses sur le tableau de bord remanié, fruits d'une sérieuse analyse de la fonction de chaque commande. La cloison séparant l'habitacle du moteur a été entièrement repensée; pour la première fois de l'histoire de l'automobile, l'isolation y est intégrale et les passages de conduites supprimés: *contacts par fiches, de part et d'autre.* Du coup, l'insonorisation frise la perfection absolue.

Le confort des occupants est assuré par un système de ventilation surpuissant; l'air, pénétrant dans l'habitacle par plusieurs ouïes et dirigé dans toutes les règles de l'art, est plus frais qu'à l'extérieur. Et pour réguler parfaitement l'ambiance, la XJ12L possède un climatiseur entièrement automatique, avec *sélection de la température en fonction du volume d'air.*

Le traditionnel habillage de cuir, reflet de l'amour anglais pour les intérieurs *cosus*, crée une profonde atmosphère de bien-être. Les

glaces latérales sont à commande électrique sur tous les modèles XJ12L et coupés. Parmi les manettes logées dans la console médiane, il y a un verrouillage central des portes et des glaces: *sécurité pour les enfants!*

**Empattement allongé.** Pour le plus grand confort des passagers arrière, la carrosserie de sécurité, à habitacle encore renforcé, de la XJ12L a reçu une modification de taille: l'empattement allongé et les portes arrière élargies agrandissent considérablement l'espace utile, d'où *accès facilité et davantage de place pour les genoux.*

**Ligne en liberté: le coupé.** Le point culminant stylistique de l'ère nouvelle est constitué par le coupé à deux portes, à toit fluide garni de vinyle et à silhouette affinée, sans montants latéraux; aussi: *faux cabriolet.* C'est une nouveauté attendue, qui complète joliment le bel éventail des modèles de la Série II: *un choix de voitures pour tous les goûts.* Cette version, dotée d'un 6 ou 12 cylindres, présente l'empattement et l'habitabilité des anciens modèles correspondants.

### Les trois modèles de base de la Série II.

Jaguar XJ6, 4,2 l, 186 ch DIN, freins à disque ventilé à l'avant, avec multi-régulateur d'assistance, boîte mécanique avec «overdrive» ou automatique. Air conditionné en option.

Jaguar XJ12L, 5,3 l, moteur V12 en alliage léger, 253 ch DIN, transmission automatique, empattement allongé, plus d'espace pour les jambes. Climatiseur entièrement automatique. Lève-glaces électriques.

Jaguar XJ6 ou XJ12 coupé, à partir du printemps 1974: version à 2 portes, avec habitacle identique, à cinq places et garniture cuir.



## Jaguar, Serie II



Importateur: British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, tél. 01 629090 — BE MOUTIER: Balmer SA, Garage, 032/931875. — FR BULLE: A. Schindler, 029/27738 — FRIBOURG: A. Bongard, Garage du Nord, 037/224251 — MARLY: Emil Frey SA, Garage de la Sarine, 037/461431 — MORAT: Touring-Garage SA, 037/712914. — GE GENÈVE: Garage Place Claparède SA, 022/460844 — NE LA CHAUX-DE-FONDS: Garage Métropole SA, 039/269595 — ST-BLAISE: Hubert Dall'Acqua, Garage Touring, 038/333315. — VD COPPET: P. Keller, Garage du Port, 022/761212 — LAUSANNE: Emil Frey SA, Garage de la Gare, 021/203761; Garage Red Star SA, 021/207231 — MONTREUX: L. Mettraux & Fils SA, Garage du Kursaal, 021/613463 — ROMANEL: H. Buchmann, Garage Racing, 021/913181 — LES TUILLERIES-DE-GRANDSON: F. Spycher, 024/242444. — VS BRIG: Fux & Co., Garage Excelsior, 028/33263 — MARTIGNY: Garage Imperia SA, 026/21897 — SION: Emil Frey SA, Garage des Nations, 027/25245.

Une solution moderne et facile pour votre

## COMPTABILITÉ

Vous tenez vos livres de caisse, chèques postaux et banque...

Nous enregistrons vos données sur ordinateur et vous livrons dans des délais rapides des situations comptables complètes, mensuelles ou trimestrielles.

Demandez-nous une information détaillée en écrivant sous chiffres 80-18836 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2501 Bienne.

## Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### Demandes d'emplois

MAMAN GARDERAIT enfants et bébés, quartier rue des Parcs. Tél. 25 93 40.

JEUNE FILLE (19 ans) cherche place dans home, crèche ou famille pour s'occuper d'enfants en bas âges (bébé); libre début mai. Tél. (039) 37 13 54.

EMPLOYEE DE BUREAU qualifiée, bonne dactylographe, connaissant la sténographie, cherche emploi à la Neuveville ou environs. Adresser offres écrites à DX 765 au bureau du journal.

DAME cherche emploi de lingère ou femme de chambre. Adresser offres écrites à EZ 766 au bureau du journal.

### Demandes à louer

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, confort, pour juin, région ouest Neuchâtel, Serrières, Peuxes. Tél. 55 27 53, heures des repas.

COUPLE cherche appartement, si possible au Val-de-Ruz. Téléphoner au 51 38 04, heures des repas.

DEUX ETUDIANTES cherchent deux studios, prix modéré à Neuchâtel. Tél. 24 34 60, entre 17 et 19 heures.

APPARTEMENT 3 ou 4 pièces sans ou mi-confort. Tél. 24 67 75, à partir de 18 heures.

### Demandes à acheter

CUISINIÈRE ELECTRIQUE. Tél. 25 89 23.

ON CHERCHE POUSSÉ-POUSSÉ usagé, bon état. Tél. 33 56 26.

TOUTES LES POUPEES ET TOUS LES JOUETS de plus de 40 ans, même en mauvais état ou incomplets. Bon prix. Je me déplace. Tél. (039) 23 86 07.

## A vendre

HAUT-PARLEURS HAUTE FIDELITE 2 colonnes d'angle 15 watts, 4 colonnes d'angle 25 watts, éventuellement pour quadriphonie. Tél. 24 06 72.

TAPIS berbère véritable, 3 m 50 x 2 m 50, environ 2200 fr.; lits superposés 350 fr.; table de cuisine, 150 fr. Tél. 24 40 90.

4 PNEUS D'ETE sur jantes, 560 x 13 - 90 % prix 120 fr. Tél. 33 56 52, heures des repas.

FRIGOS d'occasion, 25 fr. Tél. 25 92 86.

AMPLI 60 WATTS, colonne et basse. Téléphone 33 12 95, heures des repas.

ENREGISTREUR SIERRA STEREO cassettes 1973, avec 2 colonnes, cause double emploi. Tél. 41 27 02, (heures repas).

UNE BALANCE de marché pour fruits et légumes, maximum 10 kg, avec poids, à saisir, 100 fr. Tél. (038) 33 30 16.

JOLI BERCEAU avec matelas et quelques voiles et draps, coussins, etc., 120 fr. Téléphone (038) 33 30 16.

MAGNIFIQUE CHAMBRE à coucher acajou, composée de deux grands lits (y compris matelas Superba), entourage et deux tables de nuit. Splendide coiffeuse. Grande armoire trois portes, avec miroir. Le tout à l'état de neuf. Valeur réelle magasin 7500 francs, cédée à 3500 fr. Tél. (038) 33 30 16.

BUREAU MINISTRE, très bon état, 220 fr. Tél. (038) 33 30 16.

ECHALOTES, plateau cinq kilos, livré domicile, 15 fr. Tél. (038) 33 30 16 - 25 56 18.

CHAMBRE A COUCHER, salon, meubles divers, radiateurs électriques. Tél. 31 16 28.

BUREAU ET BIBLIOTHEQUE noyer; 2 tapis haute laine, rouges, 200/140 et 200/90 cm; chambre à coucher Louis XVI; table ronde ancienne, 140 cm. Tél. 31 22 85.

CAMERA CANON 814 Zoom 8 x, état de neuf, 590 fr. Tél. 61 29 65, heures des repas.

BONNE OCCASION: machine à écrire de bureau, électrique, Hecto, état neuf, 1240 fr. Tél. (038) 31 49 00.

MEUBLES d'occasion, maximum 50 fr. Téléphone 25 92 86.

LIT-COUCHE complet, excellent état. Téléphone 42 37 71, heures des repas.

MACHINE A LAVER révisée, automatique, 4 1/2 kg linge. Tél. (038) 31 63 12, le soir.

MACHINE A LAVER semi-automatique, 100 francs; cuisinière à gaz, 120 fr.; 1 fauteuil club, 100 fr.; 1 presse-fruits, 30 fr.; cage oiseaux, 25 fr. Tél. 24 04 43.

JEUNES DOGUES ALLEMANDS, mâles de quatre mois, avec pedigree. Tél. 31 12 52.

PIANO ANCIEN à réparer, 200 fr. Téléphone 41 31 51.

VELOSOLEX, modèle 1972, prix: 380 fr. Tél. (038) 53 33 60, entre 12 et 13 heures.

1 CHAMBRE D'ENFANT en frêne comprenant: couche avec matelas et entourage, petite commode, étagère à livres, petite table avec chaise, lampe à étagère Corta, tapis 2 x 3 m, poussette moderne de poupée; 1 salon cuir naturel noir comprenant: divan 4 places, 2 fauteuils, table et grande paroi murale en noyer; 1 bloc évier avec boiler, 1 frigo 150 l et différents meubles de cuisine. Tél. 41 27 48.

1 LIT à étagères, très bon état, 380 fr.; 1 matelas, 40 fr.; 1 matelas mousse, 190 x 130, 80 fr.; 1 vélo dame, 250 fr.; 1 lit métallique, 30 fr.; 2 tabourets à 5 fr.; 1 essoreuse, 25 fr.; 1 boule à laver, 30 fr.; 1 mixer, 300 fr.; 1 table salon, 25 fr.; 1 tente 3 places, 350 fr. Tél. (038) 47 17 30.

NICHEE DE TECKELS, poil long, pedigree. Tél. (066) 55 32 85.

ORGUE électronique Philicorda, payé 2400 francs, cédé à 1200 francs. Tél. 25 45 71.

CHIOTS bouviers bernois, avec pedigree. Tél. (038) 57 12 85, le soir.

7 ROUES avec pneus pour Fiat 1100. Téléphone 47 17 04.

BATEAU DE PECHE, 6 m, en plastique, entièrement équipé. Tél. (038) 24 78 12.

POMME, 18 fr. le litre; poire, 20 fr. le litre. Tél. (038) 51 22 93.

## A louer

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, tout confort, balcon, ascenseur, 472 fr. + charges. Mme Trost, tél. (032) 23 77 11.

COLOMBIER, appartement 4 pièces, 420 fr. plus charges, libre dès 24 avril. Tél. (038) 41 32 03.

A NEUCHÂTEL, appartement 3 pièces, tout confort, cuisine installée, tapis tendus, pour 1er avril ou 24 avril. Prix 555 fr. Téléphone 24 28 43.

SAINT-BLAISE, chambre indépendante, meublée, douche, à jeune homme. Tél. (038) 33 20 26.

MEUBLE, pour couple, 1 chambre, cuisine, bains. Tél. 25 16 89.

A BEVAIX, beau studio meublé, cuisinette, salle de bains-douche, tout confort, 280 fr., plus charges 30 fr., pour le 24 mars. Téléphone 46 16 57.

A LA COUDRE, 2 chambres meublées indépendantes avec W.-C. communs. Loyer, charges comprises, 130 fr. Pour visiter, s'adresser à Mme J. Huguenin, Dime 43. Tél. (038) 33 27 16.

LE LANDERON, appartement 4 pièces, confort, pour 1er juillet, 450 fr., charges comprises. Tél. 51 23 38.

STUDIO A FENIN (Val-de-Ruz) tout confort (bloc-cuisine), loyer 210 fr., chauffage en plus. Libre le 24 mars. Adresser offres sous chiffres DV 732 au bureau du journal.

CHAMBRE MANSARDEE, meublée, indépendante. Dès le 25 mars. Tél. 25 51 15, après 19 heures.

MARIN, bel appartement 3 1/2 pièces, 90 m<sup>2</sup>, prix modéré, libre le 25 mars. Tél. 33 58 50.

CHAMBRE MEUBLEE, cabinet de toilette, à jeune fille. Tél. 25 56 32 - 25 03 32.

CHAMBRE INDEPENDANTE tout confort, avec pension. Tél. 25 88 55.

BELLE GRANDE CHAMBRE indépendante meublée, chauffée, libre le 1er avril, quartier gare. Tél. 25 48 02.

AU CENTRE-VILLE, chambre meublée. Téléphone 24 02 66.

AU LANDERON, 2 pièces, confort, dès le 1er mai 1974. Tél. (038) 51 24 10, dès 19 heures.

## Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE pour 1 ou 2 heures le matin. Tél. 25 68 71.

JE DONNERAIS belle petite chambre indépendante à jeune fille ou dame pouvant m'aider 7 heures par semaine au ménage. Tél. 25 50 74.

## Divers

NAVIGATEUR, permis B, cherche équipiers (ères) pour croisière en mer. Période de 2 semaines, de juin à septembre. Renseignements: Alain Jacot-Descombes, 2087 Cornaux.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'offensive Nixon-Kissinger risque d'aller à l'encontre du but poursuivi

BRUXELLES (AP). — L'offensive Nixon-Kissinger de la semaine dernière...

La menace de retirer les troupes américaines d'Europe si celle-ci ne coopère pas avec Washington...

Les délégués à la CEE déclarent que leurs ministres des affaires étrangères ne comptent pas tenir de réunions spéciales...

LES BÉNÉFICIAIRES

Les principaux bénéficiaires de la querelle jusqu'ici sont les français, qui étaient précédemment isolés...

En poussant MM. Nixon et Kissinger à parler en termes aussi crus, les Français ont obligé les Américains à sortir de leur retraite...

et Kissinger contraste également avec l'attitude « raisonnable » des négociateurs américains...

On se perd maintenant en conjectures sur les raisons qui ont poussé MM. Nixon et Kissinger à adopter une ligne aussi dure.

On avance comme explications le désir de M. Nixon de détourner l'attention de l'affaire du Watergate...

« M. Kissinger paraît croire qu'il peut traiter les Européens comme il traite les Israéliens, a dit un diplomate. »

Cinq heures de bataille sur le Golan

TEL-AVIV (AP). — Les troupes israéliennes et syriennes ont échangé des violents tirs d'artillerie...

Deux soldats israéliens ont été tués et trois autres blessés au cours de ces combats qui ont duré cinq heures...

La grande gabegie des postes italiennes

ROME (AFP). — La paralysie des postes italiennes a atteint un niveau extrêmement grave pour l'ensemble de l'économie du pays.

La situation est particulièrement dramatique à Rome dont la population a plus que doublé depuis la guerre...

Ainsi, une lettre ordinaire, postée au bureau principal du centre de Rome vient de mettre 32 jours pour parcourir environ cinq cent mètres...

Quant aux télégrammes, ils arrivent moins vite que les lettres en temps normal. Et l'on raconte le cas des trois mille télégrammes pour la Sicile...

La colère commence à gronder chez les simples particuliers qui doivent payer une taxe de base qui vient d'être augmentée de 600 à mille lire...

Tabarly : « Je me retire »

« Je me retire de la course » a déclaré dimanche Eric Tabarly à l'Associated Press, après que son navire malchanceux eut accompli en 39 jours le parcours Sydney-Rio...

Son bon trajet depuis Sydney aurait pu placer le « Pen Duick VI » au nombre des vainqueurs de la troisième étape, mais il est arrivé samedi soir — soit six jours après la date à laquelle il aurait dû prendre le départ...

Maintenant l'équipage français va continuer sur Portsmouth. « Aujourd'hui, nous allons charger les approvisionnements, demain nous réparerons nos voiles et avec de la chance nous partirons mardi », a confié dimanche un membre de l'équipage.

Hausse du taux de l'escompte en Italie

ROME (AFP). — Le taux de l'escompte a été relevé en Italie, où il passe de 6,50 à 9 pour cent. La décision a été prise lundi soir à Rome entrant en vigueur à partir du 20 mars prochain.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Concert au temple du Locle

CORTAILLOD

Concert d'orgues

De très nombreux auditeurs avaient répondu, dimanche, à l'attrait du programme présenté par la flûtiste Heidi Molnar-Berner, le corniste, Jozsef Molnar et l'organiste Lionel Vaucher...

en plus toutes les embûches d'une écriture polyphonique à trois voix. Dans Telemann, elle joua une flûte à bec alto qui lui permit de mettre en valeur un très joli vibrato...

(c) Pour la 13me heure musicale organisée cette saison au temple de Cortaillo, un remarquable concert à deux orgues figurait au programme de dimanche...

Grâce à une maison du Val-de-Ruz, une installation technique adéquate a permis pareille réalisation. Un second instrument a, en effet, été installé sur la parterre du temple.

Passant mordu par un chien

(c) M. D. P. de Cortaillo se promenait dimanche vers 20 h, route des Chavannes à Cortaillo lorsqu'il fut attaqué et mordu par un chien qui vraisemblablement s'était échappé d'une des nombreuses propriétés du quartier...

Neuchâtel, 5me canton industriel de Suisse

Si l'on considère le niveau d'industrialisation comparé des cantons en 1972, c'est celui de Schaffhouse qui arrive à la première place avec 24,23% de la population de résidence employé dans l'industrie...

D'autre part, en ce qui concerne le revenu national par cantons en 1972, le premier classé est Bâle-Ville (22.675 fr. par habitant) qui suit Genève (19.635 fr.) et Zoug (18.435 fr.)...

Avec les ingénieurs et architectes neuchâtelois

La section neuchâteloise de la S.I.A. (Société des ingénieurs et architectes) a siégé récemment. Le président, M. A. Rosselet, a signalé que M. Pierre Marié, ingénieur civil à la Chaux-de-Fonds, avait été désigné pour remplacer M. Maurice Jeanrenaud au comité...

Le premier « stalker » de Neuchâtel c'est la mode de printemps...

Les rares Neuchâtelois qui se trouvaient, hier, vers 21 h aux abords du « Shakespeare » ont été fort surpris. Surgissant du bar, par la rue des Fausses-Brayes, comme du ventre de sa mère, un jeune homme d'une vingtaine d'années et d'origine allemande, déboucha rue des Terreaux et s'engouffra dans l'immeuble des Services industriels place de l'Hôtel-de-Ville...

tude, la distance courte et ses habits à la main, il n'eut que la peine de se rhabiller. Le passage de ce nouvel Adam s'est déroulé si rapidement qu'on garde de la vision — mais en était-ce une ? — d'une nudité anonyme. Le courageux « stalker » avait le visage illuminé après son exploit, et fut félicité par une bande de copains. Une manière comme une autre de présenter la mode de printemps...

Le premier « stalker » de Neuchâtel était né. A vrai dire sans douleur. Le froid était moins vif que d'habitude.



Force? Plutôt atteinte aux bonnes mœurs. A la police d'ouvrir l'œil... (Avipress - J.-P. Baillo)

DERNIÈRE HEURE

Le programme travailliste approuvé par les Communes

LONDRES (AP). — Le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson a obtenu lundi soir l'appui des Communes pour son programme législatif.

Le vote a été acquis par 294 voix contre sept sur les 635 membres de la Chambre ce qui indique que les conservateurs se sont abstenus.

Le vote était devenu pratiquement sans objet depuis le moment où le ministre de l'emploi M. Michael Foot avait annoncé au cours du débat que le gouvernement élargit de son programme certaines des mesures les plus extrêmes concernant le contrôle des salaires en raison de la marge étroite dont il dispose aux Communes.

Les conservateurs ont annoncé aussitôt après qu'ils ont la conviction que le gouvernement a l'intention de maintenir le contrôle des salaires et de lui donner force de loi jusqu'au moment où des accords volontaires de contrôle pourront être réalisés avec les syndicats.

Mais les 299 députés travaillistes auront plus de mal à ne pas susciter l'opposition des 295 conservateurs lorsqu'il s'agira de voter sur d'autres chapitres du programme législatif.

Le gouvernement devra alors manœuvrer pour obtenir l'appui des 14 libéraux et de la vingtaine de députés écossais, gallois ou indépendants.

ECONOMIE ET FINANCES

Evolution des prix des matières premières

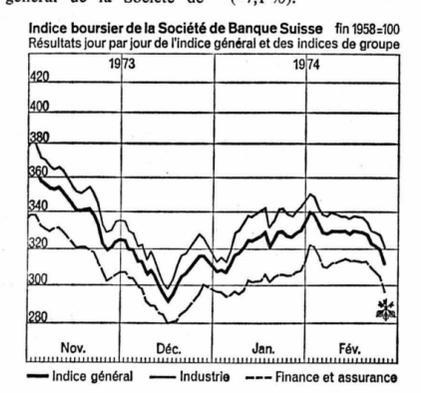
du 1er au 7 mars 1974

Table with columns: Groupes, Marchandises, Tendances, Remarques. Lists various commodities like coffee, cotton, metals, etc., and their price movements.

Les bourses suisses en février

(SBS) Le fait que depuis le 1er février les étrangers peuvent à nouveau acquérir des titres suisses n'a eu sur la bourse un effet stimulant que de courte durée, en début de mois. L'ambiance du marché a l'ambivalence de la hausse par la retenue accrue des investisseurs suisses et étrangers...

les grandes banques. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le marché des actions suisses ait accusé en février un recul de 7,4 %, selon l'indice général de la Société de banque suisse. Les pertes de cours les plus prononcées ont été enregistrées par les valeurs chimiques (-9,7 %), de consommation (-8,5 %) et bancaires (-7,1 %).



Large table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Tokyo, London, Frankfurt, and other cities. Includes columns for dates (15 mars, 18 mars) and various stock prices.

# Les pays arabes ont levé jusqu'au 1er juin l'embargo pétrolier à l'égard des Etats-Unis

VIENNE (AP). — Les pays arabes ont décidé de lever l'embargo sur les fournitures de pétrole aux Etats-Unis, a annoncé, lundi après-midi, M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, à l'issue d'une conférence de 90 minutes réunissant à Vienne ses collègues des huit autres pays membres de l'O.P.A.E.P.

Un porte-parole de l'organisation a déclaré que cette décision sera réexaminée au cours d'une session des ministres du pétrole qui se tiendra le 1er juin au Caire.

L'Italie et l'Allemagne occidentale sont, par ailleurs, considérées désormais comme « nations amies » par les pays pétroliers arabes et elles recevront le pétrole qui leur est nécessaire.

Le cas de la Hollande, sujette à un

boycottage total depuis octobre, n'a pas été mentionné dans le communiqué publié à l'issue de la conférence.

Elle avait été précédée de conversations de couloirs animées entre les délégués, tandis que les ministres de Libye et de Syrie demandaient de nouvelles instructions à leurs gouvernements.

L'Arabie saoudite et le Koweït — les deux principaux pays arabes producteurs de pétrole — ont approuvé la décision, ainsi que les émirats du golfe Persique. Mais le communiqué spécifie que la Libye n'a pas donné son accord et s'est également opposée à une augmentation des fournitures de pétrole aux deux pays européens.

L'Algérie a adopté une position centriste faisant spécifier dans le communiqué que la levée de l'embargo est une

mesure provisoire effective jusqu'au 1er juin.

La Syrie qui produit du pétrole, mais n'en a jamais vendu aux Etats-Unis, s'est elle aussi déclarée contre la levée de l'embargo. Les autres pays arabes ont réaffirmé leur soutien à ce pays dans le conflit qui l'oppose à Israël.

**PLUSIEURS SEMAINES**

Selon les experts, il faut compter de six à huit semaines pour que le pétrole arabe parvienne aux Etats-Unis une fois l'embargo supprimé. M. Yamani n'a pas précisé la date à laquelle la décision de le lever sera effective.

En dépit de l'opposition de la Syrie et de la Libye, les autres Etats pétroliers arabes ont exprimé par cette décision leur gratitude à l'égard des ef-

forts de Washington pour élaborer un règlement politique au Proche-Orient.

Ils demeurent toutefois exposés à des tentatives de sabotage de la part des guérilleros palestiniens qui sont carrément hostiles à la levée de l'embargo.

Depuis une semaine, les ministres du pétrole arabes tenaient le monde en suspens sur la question de l'embargo. Ils en avaient discuté, mercredi, à Tripoli, et dimanche à Vienne, et chaque fois, des rumeurs optimistes avaient circulé quant à la levée de l'embargo, mais il aura fallu attendre la réunion cruciale de lundi à Vienne pour qu'elles soient finalement confirmées.

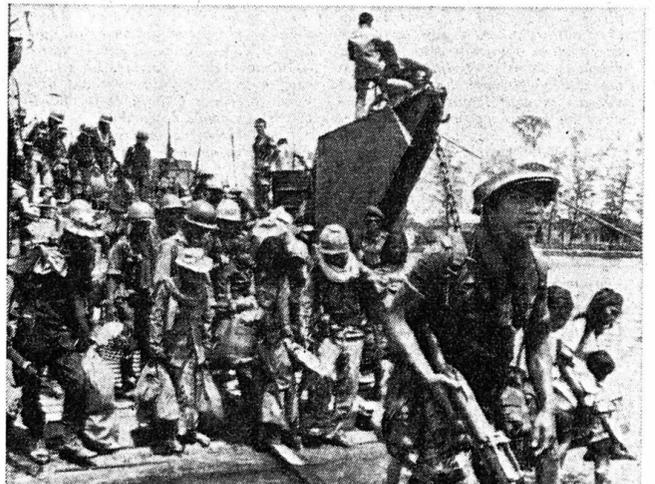


Yamani, ministre saoudien du pétrole, à droite, artisan de la levée de l'embargo. (Téléphoto AP)

## La drôle de paix des accords de Paris

SAIGON (AP). — De violents combats ont opposé les gouvernementaux aux forces communistes dans les

faubourgs nord de Kontum, sur les hauts-plateaux. Selon le Q.G. de Saigon, c'était l'en-



Soldats gouvernementaux accompagnés de leur famille arrivant à Kamot au Cambodge. (Téléphoto AP)

gagement le plus important depuis la proclamation du cessez-le-feu, et les combats ont fait plus de 500 morts et blessés.

Un porte-parole du Q.G. a déclaré que ces combats marquaient le début d'une offensive communiste dans la province de Kontum. Les Nord-Vietnamiens disposeraient d'importants camps de base dans cette région, et auraient entrepris d'améliorer un réseau routier.

Par ailleurs, tandis que Pnom-penh prenait un air de fête, pour le quatrième anniversaire du renversement du prince Sihanouk, les forces des khmers rouges ont pénétré jusqu'au centre de la ville d'Oudong, à une quarantaine de kilomètres au nord de la capitale.

Selon le Q.G. cambodgien, après trois jours de violents combats, les insurgés attaquent du sud et de l'est, ont repoussé les défenseurs gouvernementaux et ont progressé jusqu'à la place du marché.

Les civils résidant dans la partie de la ville envahie par les insurgés ont été emmenés dans la jungle, à l'ouest de la ville. Un grand nombre de maisons et de temples auraient été détruits et incendiés.

De violents combats sont également signalés à Kampot, ville située sur la côte, à 130 km au sud-ouest de Pnom-penh. Des renforts gouvernementaux ont été envoyés de Kompong-som.

Dans les milieux militaires de Kampot, on déclare qu'un certain nombre d'agents des khmers rouges se trouvent dans la ville, attendant l'occasion de l'attaquer de l'intérieur.

## Kurdes et Irakiens vers l'épreuve de force

BEYROUTH (AP). — L'Irak aurait déployé trois divisions, soit 48.000 hommes au Kurdistan. Selon le journal « An Nahar » de Beyrouth, les forces irakiennes, soutenues par des chars et des troupes hélicoptérées, sont prêtes à écraser les 20.000 irréguliers kurdes de Barzani.

Mais le journal cite des sources autorisées à Bagdad, selon lesquelles l'offensive de l'armée irakienne ne serait lancée qu'après le 26 mars, à l'expiration du délai de 15 jours laissés au général Barzani pour accepter le point de vue gouvernemental.

L'ultimatum a fait suite au refus du « leader » des Kurdes d'accepter l'auto-

nomie de sa région dans les conditions fixées par le gouvernement.

Selon des informations publiées par la presse à Ankara Téhéran et Beyrouth, des maquisards kurdes ont pillé et incendié au cours de la semaine qui vient de s'écouler des garnisons isolées de l'armée irakienne, des postes de police et des locaux administratifs.

Dans une dépêche de Bagdad, « An Nahar » écrit que les maquisards contiennent totalement les zones rurales proches de l'Irak et de la Turquie.

Toutefois, le gouvernement central du président El Bakr agirait rapidement pour contrer la rébellion kurde.

La huitième division, composée de troupes d'élite hélicoptérées, a été transportée dans la province de Mossoul, où les maquisards ont fermé la frontière avec la Turquie.

Deux autres divisions ont quitté Kirkouk pour les villes d'Erbil et de Sulaimaniya, au cœur du Kurdistan, précise « An Nahar ».



Image des rebelles kurdes. (Téléphoto AP)

## Litvinov a dit adieu à l'Union soviétique

MOSCOU (Reuter). — Pavel Litvinov, petit-fils du défunt Litvinov, qui fut ministre des affaires étrangères sous Staline, a quitté Moscou pour l'Occident, muni d'un billet aller, et de la bénédiction de sa grand-mère, qui lui a souhaité « une nouvelle existence heureuse ».

Le dissident soviétique, âgé de 33 ans, est parti en compagnie de sa femme Maya et de leurs deux enfants.

Pavel Litvinov a été exilé pendant cinq ans en Sibérie, de 1968 à 1973, pour avoir protesté sur la place Rouge à Moscou contre l'invasion russe en Tchécoslovaquie.

Une centaine de parents et d'amis, dont deux des six dissidents qui avaient pris part avec lui à la manifestation de la place Rouge, ont pris congé du couple à l'aéroport de Cheremetievo.

Observé par plusieurs détectives en civil, Pavel Litvinov s'est penché pour embrasser sa grand-mère sur le front, tandis que des amis chuchotaient qu'elle avait peu de chances de jamais le revoir.

Litvinov, qui est physicien, a obtenu un visa pour Israël, mais on croit qu'il s'établira en fin de compte aux Etats-

Unis, où un poste lui a été offert à l'Université de la Nouvelle-Angleterre.

Bien qu'il ait amené ses bagages dimanche à l'aéroport pour s'assurer qu'on le laisserait partir à temps, il a dû attendre en compagnie de sa famille pendant une heure et demie que la douane termine son inspection.

La plupart des émigrants juifs d'URSS sont soumis à une fouille corporelle systématique.

Saluant de la main ceux qui étaient venus prendre congé de lui, Litvinov, qui a refusé de faire une déclaration à la presse occidentale, a dit : « Je suis peiné de devoir laisser ici tant de bons amis. »

Un agent du KGB se trouvait à bord de l'avion de ligne soviétique qui a transporté les Litvinov à Vienne.

Un ami du jeune physicien a déclaré : « C'est tant mieux qu'il soit parti maintenant. S'il était encore resté un peu, c'est plus que probable qu'on l'aurait, tôt ou tard, de nouveau arrêté. »

Depuis son retour d'exil forcé, Litvinov gagnait sa vie comme secrétaire d'un mathématicien aveugle, mais il avait aussi repris ses activités dissidentes.

## SUITE Vers la démission de Pompidou ?

A Pitsounda, les déplacements à pied avaient été limités en nombre et en distance. Le président est apparu à ses hôtes soviétiques fatigué et a donné l'impression que tout effort physique lui coûtait. Un dîner avec Brejnev a même dû être supprimé. Le retour à Paris a eu lieu sans le moindre cérémonial également.

On s'attend dans les chancelleries que le programme des activités du président Pompidou soit considérablement réduit très prochainement et qu'il prenne de longues vacances à l'occasion de Pâques. C'est au retour de ces vacances qu'il annoncerait son intention de démissionner et en fixerait la date précise.

Le bruit avait couru il y a quelque temps que le président Pompidou aurait souhaité rester au pouvoir jusqu'à l'élection de son successeur pour éviter un intermède qui, selon la Constitution, est assuré par le président du Sénat, un Sénat dont la majorité est d'opposition comme son président M. Alain Poher. Le Conseil constitutionnel, qui vient d'être renouvelé, aurait même été interrogé à ce sujet. Ce qui a été formellement

démenti par son président, ne serait-ce que parce que la réponse aurait été négative.

La course à l'Elysée a en fait commencé en France dès les premières rumeurs au sujet de la maladie tenue longtemps secrète du président.

### LA SUCCESSION

Trois camps s'affrontent lors de cette élection et dans chaque camp, il pourrait y avoir plusieurs candidats. La loi prévoyant qu'au second tour, seuls peuvent rester candidats les deux premiers arrivés au premier tour, celui-ci prendrait donc l'allure d'une élection « primaire ».

On s'attend que pour le camp de la majorité, deux candidats à la présidence s'affrontent entre eux et affrontent ceux du centre et de l'opposition : M. Giscard d'Estaing, actuel ministre de l'économie et des finances qui vient d'être « promu » ministre d'Etat lors du remaniement et M. Chaban Delmas, « baron » du gaullisme historique et ancien premier ministre, actuellement député maire de Bordeaux.

L'opposition de gauche présentera vraisemblablement deux candidats, M. François Mitterrand, « leader » du parti socialiste et un candidat pour le parti communiste.

Au Centre, les réformateurs auront le choix entre leurs deux « leaders » Jean-Jacques Servan-Schreiber, président d'un parti radical dont la majeure partie des élus et des militants sont passés sous le nom de « radicaux socialistes de gauche » dans le camp de la gauche socialo-communiste et M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate qui perpétue le vieux MRP qui groupait les chrétiens-sociaux, a été laminé sous le règne de De Gaulle et a éclaté en deux, certains passant dans la majorité sous le nom de Mouvement démocrate et progrès de Jacques Duhamel.

Dans les chancelleries, on s'interroge sur le point de savoir si le président Pompidou désignera d'une façon ou d'une autre son « dauphin » et éventuellement s'adressera au pays pour recommander son élection. Dans les milieux diplomatiques, on est persuadé qu'il n'en fera rien. FAN-EX.

## LE DOSSIER SECRET SUR LE WATERGATE A ETÉ TRANSMIS AUX REPRÉSENTANTS

WASHINGTON (AP). — Le juge fédéral Sirica a ordonné lundi que le rapport secret rédigé par le jury de mise en accusation de l'affaire du Watergate soit transmis à la commission judiciaire de la Chambre des représentants pour son enquête sur la procédure de destitution.

Il a donné un délai de deux jours pour permettre un recours en appel contre sa décision.

Le juge Sirica a déclaré que le rapport « ne tire pas de conclusions ayant un caractère d'accusation et ne porte pas de jugements moraux ou sociaux ».

« Le rapport est simplement un recueil

d'informations reçues par le Grand jury et rien de plus ».

L'opinion du juge paraît confirmer les informations suivant lesquelles le rapport secret traite du rôle du président Nixon dans l'affaire du Watergate.

Il a déclaré qu'il appartiendra à la commission judiciaire de « déterminer la signification » des faits qui lui sont rapportés et que le tribunal ne porte aucun jugement à ce propos.

Le grand jury avait remis ce rapport au juge Sirica le 1er mars, après avoir inculpé sept anciens collaborateurs de M. Nixon pour avoir fait obstacle à l'enquête sur le cambriolage du Watergate.



Le juge Sirica. (Téléphoto AP)

## AUTOUR DU MONDE

### AFRIQUE

#### Révoltes paysannes en Ethiopie

ADDIS-ABEBA (Reuter). — Une trentaine de morts, tel serait le bilan de plusieurs révoltes paysannes signalées dans la grande vallée des lacs (Rift) au sud d'Addis-Abeba, si l'on en croit des informations parvenues dans la capitale éthiopienne.

Il est impossible d'obtenir confirmation officielle de ces incidents. Des paysans Galla, ethnie la plus importante de l'empire, ont semble-t-il attaqué les terres de propriétaires appartenant à d'autres tribus. Des tracteurs ont été brûlés, des récoltes saccagées, des arbres coupés et parfois des maisons détruites.

Les observateurs pensent que les paysans profitent de la situation incertaine régnant dans le pays pour essayer de récupérer des territoires qu'ils ont toujours considérés comme leurs depuis des générations.

### EUROPE

#### Levée de l'état d'alerte au Portugal

LISBONNE (REUTER). — En vigueur, depuis samedi, l'état d'alerte dans les forces armées portugaises a été levé.

La nouvelle a été annoncée par un porte-parole de la région militaire de Lisbonne où le commandement militaire semble maintenant avoir la situation bien en main.

Les 200 officiers et soldats de la compagnie d'infanterie mécanisée qui avaient tenté de marcher sur Lisbonne sont aux arrêts.

### Fuite à l'Ouest

BERLIN (REUTER). — Echappant aux rafales de mitrailleuses des « vopos » est-allemands, un homme est parvenu lundi, avant l'aube, à franchir le « mur de Berlin » et à se réfugier sain et sauf à l'Ouest, a annoncé la police de Berlin-Ouest.

### L'affaire du groupe anarchiste

GENES (AFP). — La Cour d'appel de Gènes a confirmé lundi après cinquante heures de réflexion, la peine de prison à vie infligée en première instance, il y a onze mois exactement, à Mario Rossi, membre du groupe anarchiste « 22 octobre » qui avait tué un garçon de courses au cours d'un vol à main armée.

### AMÉRIQUE

#### Manifestation au Chili

SANTIAGO (Chili), (AP). — Des Chiliens qui avaient suivi dimanche le cortège funèbre de l'ex-ministre José Toha se sont livrés à la première manifestation publique de protestation contre le gouvernement militaire chilien.

Des dizaines de personnes parmi les quelque 2000 qui s'étaient rendues au cimetière général de Santiago ont agité leurs mouchoirs en scandant des slogans en mémoire de M. Toha, et du président Allende.

La police, qui était demeurée hors du cimetière, n'est pas intervenue. Au bout de quelques minutes, la manifestation s'est éteinte et le public s'est dispersé.

### La rançon mais pas de libération

BUENOS-AIRES (AP). — Un porte-parole d'« Esso argentina » a démenti lundi une information du journal « Cronica » selon laquelle M. Samuelson, directeur de la raffinerie de Campana où il a été enlevé le 6 décembre dernier, a été remis en liberté sain et sauf après versement la semaine dernière d'une rançon record de 14,2 millions de dollars.

### Washington et le canal de Suez

WASHINGTON (REUTER). — Les Etats-Unis ont accepté « à la demande du gouvernement égyptien » d'aider au déminage des eaux du canal de Suez, annonce un communiqué du département d'Etat.

Les Etats-Unis ont en outre accepté de conseiller et de former les techniciens égyptiens qui seront chargés de nettoyer le canal et ses rives des engins non encore explosés.

### PROCHE-ORIENT

#### Assaf Dayan : mon père aurait dû partir

JÉRUSALEM (AP). — Interrogé par le journal « Mariv », Assaf Dayan, 26 ans, acteur et réalisateur, a déclaré qu'il ne faisait pas de doute pour lui que son père, le général Moshe Dayan, aurait dû démissionner de son poste de ministre de la défense lorsqu'on l'a accusé d'avoir été pris au dépourvu par la guerre d'octobre.

Cette semaine,

### TURBOT FRAIS, UN DÉLICE !

- turbot poché
- turbot grillé
- filets de turbots au johannisberg

Laissez-vous tenter !

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

### UN FAIT PAR JOUR

#### Oncle David

Ce jour-là, les Israéliens chantaient leur joie d'avoir échappé à un nouveau péril. Et d'abandonner cette terre africaine où trop des leurs étaient tombés. Mais, Sadate aussi, avait le sourire. Pour une autre raison. Sadate, en ce jour de février, attendait quelqu'un. Ni un Américain, ni un Soviétique. Simplement un stratège. Le meilleur du monde arabe.

Ahmed Osman, pourtant, n'a jamais défié Dayan ou Sharon. Mais ses succès ne se comptent plus du Maroc au Pakistan. Hassan, et le shah, n'ont pour lui que des sourires. Même Kadhafi n'oserait pas le défier. Ahmed Osman est un des hommes d'affaires les plus puissants du monde. Un des plus riches aussi. Ce qu'il venait, ce jour-là, apporter à Sadate, c'était le plan d'une « nouvelle bataille ». Et cette bataille d'un nouveau style ne coûterait même pas la vie d'un homme. Il suffirait seulement que le bureau de Sadate devienne « le grand quartier général » de la nouvelle offensive. Ce qu'Osman venait apporter à Sadate, c'était la quasi certitude de gagner la bataille du pétrole.

Pour vaincre, Osman ne demandait que 7 ans. 7 ans, ce n'est rien pour sauver un régime. 7 ans, ce n'est rien pour gagner un autre combat. Celui de l'or noir. Celui de l'argent. Et Ahmed Osman, pour l'expliquer, n'eut qu'à ouvrir ses dossiers. En 7 ans, il se faisait fort de construire un autre canal de Suez, un Assouan du pétrole. Quatre fois plus grand que celui qui, depuis 1967, s'était endormi au bruit du canon. Osman proposa de faire d'Ismaïlia, de Port-Saïd, de Suez, des ports, des villes, des escaliers plus importantes encore que Hong-kong ou que Singapour. Pour cela, inutile de partir à l'assaut du Néguev. Osman ne demandait que la cession de 5200 km carrés de terre arabe. Il se chargeait du reste.

Et alors que Kissinger devenait Cassandra, et que Nixon brandissait sa trique, alors qu'à Genève on recommençait à tourner en rond et que, sur le Golan, la mort continuait à mordre, les choses sérieuses se déroulaient au Caire dans les salons les plus discrets du Sheraton et du Hilton. Les fusées soviétiques ? Les imprécations d'Arafat ? Les malédictions de Kadhafi ? C'était le décor. Mais voici l'intrigue. Depuis des semaines, l'afflux des hommes d'affaires américains n'a pas cessé un seul jour en Egypte. On n'en attendait plus qu'un, et il vient d'arriver. Osman, qui n'avait pas été long à obtenir l'accord de Sadate, vient justement de l'accueillir. David Rockefeller, le « boss » des « boss » du patronat américain, est venu au Caire avec sous le bras un petit cadeau de 80 millions de dollars.

C'était tout ce qu'il fallait pour que le patron de la « Chase Manhattan Bank » puisse installer au Caire des bureaux où les techniciens ont reçu mission de collaborer avec Osman afin de doter l'Egypte d'une voie d'eau absolument irréprochable. David Rockefeller une fois arrivé au Caire, n'est pas resté, comme l'on dit, les deux pieds dans le même sabot. L'émir du Koweït discrètement convoqué a été prié d'apporter sa contribution à la grande entreprise. Et bien sûr, l'émir ne pouvait rien refuser à l'homme de New-York. La General Motors, dont on dit qu'elle a tant de soucis outre-Atlantique, a subitement retrouvé une nouvelle jeunesse pour envoyer au Caire des milliers de techniciens. Chose curieuse, la General Motors n'eut qu'à faire un signe pour qu'une véritable pluie de patrons japonais s'abatte sur les bords du Nil. Et tout ce beau monde se mit aussitôt à l'ouvrage.

A ceux qui s'étonnent que les conditions de vie du petit peuple égyptien ne soient pas ce qu'elles devraient être, un financier libanais ami de « uncle David » vient de répondre. Mais... chut !...

(à suivre) L. GRANGER